

MEMOIRES DU CONGO

DU RWANDA ET DU BURUNDI



N°71
DÉC 2024



n. 1. 96

J. Chollard

1745

Le Royaume Kongo Splendeur et déclin



MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2024 est déjà derrière nous, elle nous a confortés dans nos objectifs de poursuivre et développer nos échanges avec nos partenaires en RDC. C'est par l'approfondissement de nos cultures, par le développement de liens d'amitiés dans le respect mutuel que nous contribuerons à améliorer le vivre ensemble entre nos communautés. Nous souhaitons offrir aux jeunes générations l'opportunité de se rencontrer, d'ouvrir des canaux de communication à l'instar de ce qui se réalise avec la participation régulière aux fora de MdC des jeunes du Centre SDM de Mwene-Ditu et Ilebo ou encore celle des étudiants de l'UCL, de la filière IngénieursSud¹, qui nous ont parlé de leur expérience et de leurs projets avec l'UNIKIN lors du forum de septembre 2024.

Notre relation privilégiée avec la communauté Chokwe du Lualaba se renforcera en 2025, lors de la visite du roi Mwene Mwatshisenge en avril. Visite qui coïncidera avec la réouverture du MusAfrica à Namur à laquelle participera également S.M. Shimunakanga, Grand Chef des Mbala Kwese.

La revue demeure le ciment entre nos membres, et bien au-delà de nos frontières avec son format numérique. Le site web a été remis au goût du jour et propose un fond de documentation qui continue de s'enrichir. Le succès de nos journées de conférence ne s'est jamais démenti cette année, avec quelques conférenciers de haut calibre, des sujets variés, de la culture à l'histoire.

A l'entame de l'année 2025, nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux nombreux pionniers de notre association, toujours bien présents. De vaillants nonagénaires, un centenaire, Julien Nyssens, arrivé en 1948 au Rwanda (témoignage sur notre site.) C'est grâce à leur passé africain, leur volonté de laisser des traces que nous pouvons aujourd'hui poursuivre et développer le travail commencé en 2002.

Alors que l'optimisme n'est guère de mise quant à la recherche d'un accord de paix entre les belligérants dans l'Est de la RDC, soulignons une initiative de femmes rwandaises et congolaises qui se sont retrouvées le dimanche 8 décembre à Cyangugu, au Rwanda. Pour démontrer une nouvelle fois que la paix se construit à travers les actions concrètes de chaque individu.²

Un beau rappel en cette veille de Noël et l'occasion de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Thierry Claeys Bouuaert



1. <https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/ingenieursud.html>
2. <https://www.freemediarc.org/2024/12/09/rencontre-entre-femmes-rwandaises-et-congolaises-notre-diversite-nest-pas-une-menace-mais-une-chance/>

SOMMAIRE

- CARTE BLANCHE
 - 05 Léopold II
- HISTOIRE
 - 08 Le calvaire de M. Pierre Ryckmans
 - 10 Le royaume Kongo
 - 15 L'union minière du Haut-Katanga, locomotive de l'économie coloniale
 - 19 Histoire du Congo (15)
- CULTURE
 - 22 Inauguration de la B58 Art Gallery
 - 23 Aimé Mpane primé
 - 24 La littérature congolaise - Clémentine Faiik-Nzuji
 - 26 Les bibliothèques et la lecture publique au Congo
 - 30 Activités culturelles
- SOCIÉTÉ
 - 31 Mes années à Lovanium
- COOPÉRATION
 - 33 La coopération belge au développement (1)
 - 37 Programme de coopération 2024-2029 AfricaMuseum - RDC
- TÉMOIGNAGE
 - 40 Témoignage de Robert Van Michel
 - 45 Bukavu de mai 1960 à fin janvier 1961
- VIE DE L'ASSOCIATION
 - 48 Echos des journées, forums et conseils d'administration
- BIBLIOGRAPHIE
 - 53 N°30

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

- VIE DES ASSOCIATIONS : 55
 - Calendrier des activités en 2024
- URBA-KBAU N°37 : 56
- AFRIKAGETUIGENISSEN N°42 : 58
- ASAOM - CONTACTS N°167 : 59
- CRAA - NYOTA N°199 : 61
- ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRAND LACS N°32 : 63
- SERVICE DE DOCUMENTATION MABELE ASBL MWENE-DITU N°7 : 65
- NIAMBO N°5 : 67



Mémoires du Congo

du Rwanda et du Burundi asbl

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2025

	FORUM	JOURNÉE DE MDC	AG
Janvier	24		
Février	28	14	
Mars	28	14	
Avril	25	11	23
Mai	30	16	
Juin	27		
Septembre	26	12	
Octobre	24	10	
Novembre	28	14	

info@memoiresducongo.be - www.memoiresducongo.be
Téléphone : 0486 468 339

IN MEMORIAM

René Biebuyck (1940 - 2024)

Avec l'aide de Jacqueline De Ridder et Monique Meganck



Né au Congo en 1940, René a passé sa jeunesse à Watsa, Stanleyville et Léopoldville. Rentré en Belgique à 18 ans, il est resté, sa vie durant, très attaché au pays de son enfance. Il a effectué toute sa carrière chez Intercom devenu ensuite Sibelga. L'amitié tenait une grande place dans sa vie et il s'épanouissait au sein des Ndukus, les copains de Stan, où il déployait ses talents d'organisateur de sorties et de réunions. Amateur de jeux de société, il aimait aussi le théâtre, le golf, la marche et les repas entre amis au resto.

Sa famille habite l'étranger, une sœur en Espagne et un fils, Olivier, marié et père de deux enfants, aux Etats-Unis où René passait tous les ans ses vacances. C'était un homme fondamentalement gentil, toujours disponible et à l'écoute, sans jamais juger. Nos plus sincères condoléances à sa famille.

Robert Van Michel (1928 - 2024)



Au moment de mettre la revue sous presse, nous apprenons avec une profonde tristesse le décès de Robert Van Michel, membre fidèle et engagé de Mémoires du Congo. Un grand Monsieur nous a quittés. Humaniste au grand cœur, affable et souriant, il était toujours à l'écoute et prêt à s'investir.

Jusqu'à la fin, il aura été un homme debout, engagé, à l'image de sa carrière à la Sabena et de son implication dans Mémoires du Congo.

Il restera toujours dans nos cœurs.

Vous trouverez son témoignage en p. 40 à 44 de cette revue.

MOT DE LA RÉDACTION

Nous renouvelons notre appel aux rédacteurs éventuels ainsi qu'à ceux qui pourraient venir étoffer le comité de rédaction.

Nous recherchons également des personnes qui pourraient s'investir dans la photothèque, mise en ordre, identifications, gestion.

Vos courriers peuvent être adressés à redaction@memoiresducongo.be

MÉMOIRES DU CONGO ASBL
DU RWANDA ET DU BURUNDI

Périodique trimestriel

Agrément postal : BC 18012

N°71 - Décembre 2024

© Mémoires du Congo A.S.B.L

Numéro d'entreprise : BE 478.435.078

Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50

B-1050 Bruxelles

Éditeur responsable :

Thierry Claeys Bouuaert

Graphisme : Idealogy

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédactrice en chef :

Françoise Moehler - De Greef

Coordonnateur des revues partenaires :

Fernand Hessel

Membres : Thierry Claeys Bouuaert,

Marc Georges, Françoise Moehler-De Greef,

Françoise Devaux, Catherine Vroonen,

Mireille Platel, Frieda Lietaer, Fernand Hessel

Dépôt des articles : Les articles sont à adresser à redaction@memoiresducongo.be, ou remis en mains propres.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Thierry Claeys Bouuaert

Vice-Président : Guy Lambrette

Trésorier : Guy Dierckens

Secrétaire : Françoise Moehler-De Greef

Administrateurs autres : Raoul Donge,

Marc Georges, Fernand Hessel,

Félix Kaputu, Etienne Loeckx, Robert Pierre,

Jean-Paul Rousseau, Karel Vervoort

COTISATION

Cotisation ordinaire : 30 €

Version numérique : 20 €

Version numérique étudiants : 10 €

Cotisation de soutien : 50 €

Cotisation d'honneur : 100 €

Cotisation à vie : 1 000 €

La cotisation donne droit à la revue trimestrielle.

Les membres des cercles partenaires sont priés de verser au compte de leur association. Avec la mention Cotisation + millésime.

Les changements d'adresse sont à communiquer à vos secrétariats respectifs.

COMPTES BANCAIRES

Mémoires du Congo :

BIC BBRUBEBB

IBAN : BE95 3101 7735 2058

Cercle royal africain des Ardennes :

BE35 0016 6073 1037

Amicale spadoise des Anciens

d'outre-mer :

BE90 0680 7764 9032

PUBLICITÉ

Tarifs disponibles sur demande au siège.

DROIT DE COPIE

Les articles sont libres de reproduction dans des publications poursuivant les mêmes buts que l'association, moyennant (1) mention du n° de la revue et de l'auteur, et (2) envoi d'une copie de la publication à la rédaction. Textes et photos doivent être libres de tous droits.

www.memoiresducongo.be

IN MEMORIAM

Le Baron Pierre Snoy (1934 – 2024)

Par Guy Lambrette avec l'aide précieuse de la famille Snoy

Discret mais si présent



C'est au cours d'une réunion chez lui en 2001 que les participants émirent l'idée de créer une association dont le but serait de sauvegarder la mémoire de la présence belge en Afrique Centrale. Dans la foulée, en janvier 2002, il fut l'un des neuf signataires de l'acte fondateur de l'ASBL Mémoires du Congo.

Notre ami, le Baron Pierre Snoy, nous a quittés paisiblement ce 29 septembre 2024. Son décès est une source de grande tristesse pour sa famille, son épouse Sumalee avec laquelle il était marié depuis 51 ans et ses enfants Alexandra, Olivier et Audrey mais également pour notre famille de Mémoires du Congo

Pierre a passé une partie de son enfance en Grande-Bretagne et en a conservé une touche britannique. Licencié en sciences commerciales et financières de l'UCL, il présida pendant de nombreuses années l'Association Internationale des Étudiants en Sciences Économiques et Commerciales. Nous avons pu apprécier sa sagesse, ses qualités de cœur, sa façon et son humour. C'était un parfait gentleman, plein d'esprit, doté d'une grande culture et d'une extrême gentillesse. Il affirmait une attitude positive face à la vie et avait toujours de bonnes histoires à raconter. Il a exercé toutes ses responsabilités avec dévouement, compétence et un sens inné des relations humaines. Dans ses différentes fonctions, il était la voix de la sagesse. Il a mené une carrière brillante au sein de la compagnie Shell dont il fut responsable commercial dans plusieurs filiales, en Asie et en Afrique de 1959 à 1970. C'est ainsi qu'il put découvrir le Congo. Il s'y trouvait lors de l'indépendance et dut le quitter en traversant de nuit le fleuve en pirogue pour sauver sa vie. De retour en Europe, il fut chargé des affaires européennes du groupe, au siège de La Haye, et devint le conseiller en relations publiques pour les quatorze filiales européennes de Shell. C'était un européen convaincu.

Pierre entra en 1992 au Cercle Royal Africain et de l'Outre-mer dont il assura par deux fois la vice-présidence. C'est là qu'il rencontra ceux avec lesquels il mit sur rail le projet de création de Mémoires du Congo. Il refusa de rejoindre le premier conseil d'administration car il désirait voir, dès le début, des Congolais participer aux objectifs de notre association, ce que la plupart des autres signataires ne souhaitaient pas à l'époque. Cependant il avait vu clair avant tout le monde puisqu'à l'heure actuelle cette collaboration et le passage de mémoire entre Belges et Congolais sont devenus nos objectifs majeurs. Il participait très régulièrement aux activités de ces deux associations, toujours accompagné de sa charmante épouse Sumalee, et, depuis quelque temps, de sa fille Audrey. Pierre avait été fait Chevalier de l'Ordre de la Couronne. La messe de ses funérailles, célébrée le 8 octobre en l'église Notre-Dame de la Cambre à Ixelles, fut animée par une chorale congolaise à la demande expresse de cet amoureux de l'Afrique. Pierre, sache que Mémoires du Congo, qui te doit beaucoup, ne t'oubliera pas.

Pierre Vercauteren (1936 – 2024)

Basé sur l'éloge funèbre d'André Schorochoff



C'est fort d'une amitié de 75 ans qu'André Schorochoff prononça l'éloge funèbre de Pierre Vercauteren. Renonçant à l'expression populaire « de vie à trépas », il préféra celle de « vie à mémoire », la mémoire restant vivante tant qu'elle est préservée par ceux qui survivent.

Pierre fit ses études à l'Athénée Royal de Sanleyville dont il sortit en 1954, avec André et Maria qui deviendra son épouse. Une belle jeunesse insouciante sous le soleil d'Afrique. Rentré en Belgique, il effectua un Master en sciences politiques et un Bac en journalisme à l'ULB.

Il fit sa carrière à la Banque Lambert qui deviendra la Banque Bruxelles Lambert. Membre de la direction, au département informatique d'abord, à « la ligne internationale » ensuite. Son travail l'amena à retourner au Congo mais aussi dans d'autres pays d'Afrique.

À sa retraite en 2000, Pierre s'est engagé dans les associations de défense et de préservation de l'œuvre des Belges au Congo, au Rwanda et au Burundi. Il s'est investi au sein de Congorudi dont il est devenu administrateur puis président de 2005 à 2022. Il fonda aussi l'asbl « les Ndukus », pour les anciens de l'Athénée de Stan. Très vite, le groupe s'est ouvert à tous ceux qui aimaient se retrouver au cours d'excursions et d'agapes bien arrosées. Il fut un membre actif de Mémoires du Congo et un administrateur de l'UROME (devenue URBA).

Last but not least, il fut pendant des années le rédacteur-éditeur des revues de Congorudi et des Ndukus. Il fut également coauteur du livre « Congo 1885-1960 - Développement d'un état moderne » 75 années d'efforts et de réalisation, une présentation factuelle et objective du partenariat belgo-congolais.

Son travail et son engagement ont été officiellement reconnus et lui valurent d'être nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold et Officier de l'Ordre de Léopold II.

Mémoires du Congo présente à Maria, son épouse, et Martine, sa fille, ses plus sincères condoléances.

LEOPOLD II¹

Par le Comte Louis de Lichtervelde (1926)

Le 17 décembre 1909, il y a 115 ans, le roi Léopold II s'éteignait à Laeken.

« Désireux de montrer d'une manière plus frappante que par des raisonnements abstraits ce qu'était pour lui l'idéal du grand politique, doté à la fois du sens du possible, d'un caractère indomptable et de l'imagination créatrice, le comte Louis de Lichtervelde avait conçu le projet de ressusciter Léopold II, ce Souverain si critiqué, si calomnié de son vivant et sur qui s'était graduellement fait le silence. Après s'être penché longuement et passionnément sur son ombre, il avait réussi à lui insuffler la vie et à lui donner une voix et un visage ; puis, ayant appelé le Roi à comparaître devant le tribunal de l'histoire, il avait cassé les sentences passées et l'avait placé à son rang, parmi les héros et les fondateurs de la Nation »².

Publiée en 1926, la biographie de Léopold II rend hommage au souverain bâtisseur, architecte du projet qui mena le Congo sur les fonds baptismaux. L'auteur ne se limite pas à un récit hagiographique. Il estime que le reproche principal que l'on peut faire à Léopold II est de ne pas avoir évolué suffisamment à mesure que l'État Indépendant croissait en force et en richesse. Ne déclare-t-il pas aussi que « malheureusement le Roi n'était pas sans subir la déformation qu'inflige presque toujours à l'esprit le mieux équilibré l'exercice d'un pouvoir sans limite » ; il ajoute que « c'est le sens de la mesure qui manqua parfois à ce grand inventeur³ ».

Nous vous proposons ci-après la partie du dernier chapitre avec la relation des réactions, en Belgique comme à l'étranger, à l'annonce du décès du roi Léopold II. Un plongeon dans notre histoire, avec tous les contrastes de notre société.

Les dernières années de sa vie, handicapé par du rhumatisme articulaire, Léopold II avait abandonné le palais de Bruxelles et même celui de Laeken en plein travaux. Il avait émigré dans le petit Pavillon des Palmiers, à l'extrémité des serres qui faisaient son orgueil.

Son état de santé s'est fortement aggravé dans la nuit du 7 au 8 décembre. Le 13, le roi demanda les derniers sacrements et préféra le curé de la paroisse au Cardinal Mercier. Il reçut encore le prince, son successeur, et M. Schollaert. Il rendit l'âme le 17 décembre à l'aube.

« Dans tout ce que j'ai fait comme roi, je n'ai jamais eu en vue que le bien de la Belgique... »
Il était là attendant stoïquement la mort, mais s'occupant toujours des affaires de la nation. (page 398)

CHAPITRE XVII - LE MAÎTRE JOUR

Pages 404 à 410 - La fin de Léopold II avait eu un caractère de grandeur auquel tout cet appareil royal ne pouvait ajouter que peu de chose. « Le jour de la mort, dit Montaigne avec sa perspicacité saisissante, est le maître jour, le jour juge de tous les autres, le jour où l'on sait si les discours partent de la bouche ou du cœur.⁴ » Jusqu'à son dernier souffle, l'homme était resté fidèle à son métier, ancré dans ses idées, implacable dans ses arrêts; il s'était ennoblé par un acte de foi en des espérances éternelles ; il avait victorieusement achevé sur son lit de mort l'œuvre militaire à laquelle il avait tant travaillé depuis son avènement. La date de sa disparition — le 17 décembre — faisait surgir dans l'esprit l'émouvant contraste de la fête grandiose de

1865 avec les lugubres solennités de cette fin de règne ; mais c'était bien le même roi qui en était l'objet, malgré les années. Dans le vieillard impressionnant qui avait succombé au Pavillon des Palmiers, on n'avait aucune peine à reconnaître le « Belge de cœur et d'âme » dont l'accent avait, quarante-quatre ans plus tôt, secoué d'un frisson d'enthousiasme le peuple tout entier.

Mais en 1909, hélas ! on voyait surtout le petit côté des choses. La foule en donna de multiples preuves au cours des funérailles. Sur la voie publique les cérémonies manquèrent de dignité : le temps était, au surplus, détestable et la police insuffisante ; à vrai dire, le deuil n'était pas dans le cœur des citoyens. Une partie de la presse détournait systématiquement l'attention de ce qui

méritait d'être retenu dans ces événements, pour s'occuper avant tout des habitants d'une villa voisine du parc royal, où vivait une personne connue sous le nom de baronne Vaughan, qui, notoirement, avait été depuis plusieurs années la compagne du vieux roi. On s'attacha avec une indiscrétion choquante à souligner le plus ouvertement possible ce qui aurait dû rester dans l'ombre. D'autre part, la malheureuse princesse Louise, accourue à Bruxelles, avait tout de suite, sous la pression de ses créanciers, essayé de provoquer de ces opérations judiciaires qui cadrent si mal avec la majesté de la mort.

Tout cela créa autour du défunt une atmosphère de scandale, savamment exploitée par des adversaires qui ne ►

1. *Léopold II* par le Cte Louis de Lichtervelde, Docteur en Sciences politiques et sociales, ancien secrétaire du cabinet du premier ministre. Librairie Albert Dewit, 53, rue Royale, Bruxelles, 1926. Texte complet du chapitre concerné : *Le maître jour* et de l'épilogue : <https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:a152c7e3-a8c7-4eca-abb9-b3c9a58deb23>

2. Note biographique sur le comte Louis de Lichtervelde, Académie royale de Belgique, par Roger Aubert et Henri Haag.

3. Note biographique G. Lorand, Biographie coloniale belge, T 1 1948 col 611-615 - ARSOM.

4. Essais, I, ch. XVII.

désarmaient pas. On vit des camelots vendre des papiers orduriers jusqu'aux alentours du palais et le long du cortège funèbre, sans que l'indignation publique fût justice de ces injures suprêmes. La veille de Noël, le cardinal Mercier, dont on commençait à bien connaître la voix éloquente et courageuse, crut de son devoir de réagir contre ces turpitudes, en disant aux catholiques dans un mandement contresigné par tout l'épiscopat : « Vous vous êtes associés au deuil récent de la patrie. Les prêtres ont célébré la messe, les fidèles ont prié, ont fait la communion pour le repos de l'âme du grand roi que la Belgique vient de perdre et dont la gloire, à l'inverse du sort réservé à la plupart des réputations humaines, ira grandissant, nous n'en doutons pas, à mesure que les années permettront de mieux apprécier les services immenses rendus par son initiative géniale et persévérante à la civilisation chrétienne. Le mariage religieux du Roi et sa fin ouvertement chrétienne nous donnent la ferme espoir que Dieu lui a fait miséricorde pour ne plus se ressouvenir que des mérites supérieurs de sa carrière royale... *Nolite condemnare et non condemnabimini* ». (Ne condamnez pas et vous ne serez pas condamné).

L'ingratitude avait d'autant plus le champ libre que Léopold II ne laissait pas d'amis. Il avait à la Cour un groupe de serviteurs dévoués, d'une fidélité à toute épreuve, mais aucun d'entre eux n'aurait songé à oublier un instant les distances que le souverain tenait à maintenir entre lui et les autres hommes ; il avait rompu avec la plupart des collaborateurs qui l'avaient aidé dans les débuts de l'entreprise africaine. Dans le monde politique, il avait des ennemis déclarés, des admirateurs aussi, et en grand nombre, mais personne qui lui fût uniquement attaché par le cœur. Il avait durement traité ses filles ; le reste de la famille royale, écartée de toute influence sur les affaires, se tenait vis-à-vis de son chef dans une attitude de crainte respectueuse. Avec les Cours étrangères, avec les parents d'Angleterre et d'Allemagne, nulles relations si ce n'est d'ordre politique ou d'ordre protocolaire, et encore celles-ci étaient-elles réduites au minimum. Le Roi, impassible dans la solitude que faisaient autour de lui son rang et son caractère altier, s'était résigné facilement à ne pas être aimé. En Belgique,

on était trop ignorant de la grande politique, on était trop naïf aussi pour oser lui témoigner de la reconnaissance de s'être laissé guider dans tous les actes de sa vie par la raison d'État. Cette règle brutale, dont il s'était fait une loi, avait, au contraire, choqué le sentiment public. De la part d'un peuple qui tombe vite dans la familiarité, qui aime la bonhomie à tous les degrés de l'échelle sociale et qui tient pardessus tout à la mesure, la personnalité tranchante du Roi devait nécessairement susciter un flot de critiques. À la mort du souverain, de vertueux publicistes oubliant toute retenue, pressaient son successeur de rompre avec les traditions établies par le feu roi et, comme ils disaient avec emphase, « d'assainir les hautes sphères du pouvoir ». Des flatteurs espéraient, bien à tort, se ménager la faveur du nouveau Roi en n'épargnant pas son oncle. Le flot des médisances continua longtemps et s'attaqua à tous ceux qui avaient fidèlement servi le prince défunt.

Le règlement de la succession civile de Léopold II donna lieu à des difficultés considérables. Des valeurs d'origine congolaise avaient été attribuées par lui à des organismes dont l'État belge ne pouvait reconnaître l'existence juridique ; d'autre part, deux des princesses refusaient d'admettre la distinction faite par le Roi entre son patrimoine familial et la fortune d'origine récente dont il avait disposé en sa qualité de potentat africain. Seule la princesse Clémentine s'en était remise à l'esprit d'équité du gouvernement. Le débat fut porté successivement devant le tribunal de première instance et devant la Cour d'appel de Bruxelles. Ce long procès donna aux ennemis du Roi l'occasion de renouveler leurs attaques, mais il eut, par contre, l'avantage de mettre en vive lumière la pensée inspiratrice des actes les plus discutés du souverain défunt. On constata que ses filles héritaient malgré tout d'un patrimoine largement accru ; on vit que le souverain du Congo avait toujours obstinément refusé de s'enrichir personnellement ; on connut toute l'étendue des sacrifices financiers qu'il avait consentis au début de l'entreprise africaine ; on comprit enfin le mécanisme complexe des fonds spéciaux qu'il avait institués pour assurer l'exécution des vastes projets qui occupaient sa pensée.

Il fallut admettre, devant l'évidence, que les conceptions parfois étranges auxquelles il avait eu recours n'étaient que des moyens détournés de servir les ambitions patriotiques qu'il poursuivait sans relâche. Les arrêts de justice établirent que le Roi, après avoir supporté les énormes dépenses de l'époque héroïque de la colonisation, n'avait jamais spéculé à son profit ; l'inventaire des valeurs appartenant aux diverses fondations royales prouva que le souverain avait gardé en portefeuille, depuis les débuts, la plupart des actions congolaises que sa prévoyance avait fait attribuer à l'État. Une grande partie des accusations lancées contre lui de son vivant s'effondraient du coup.

L'opinion belge, en outre, ne manqua pas d'être impressionnée par les hommages presque jaloux rendus à la mémoire de Léopold II par la presse étrangère, qui comprenait ce que le pays devait aux efforts de son chef.

Anticipant sur l'étude que devait publier, dans le même recueil, M. Tardieu, le chroniqueur de la Revue des Deux Mondes avait dit de Léopold II : « Ce n'est pas assez de vanter son intelligence ; elle n'est pas, en somme, un phénomène très rare dans notre temps ; mais il a été un homme d'action, ce qui est moins commun, et on est obligé de remonter assez haut dans l'histoire pour retrouver l'exemple d'une imagination aussi hardie, d'une volonté aussi forte, d'une persévérance aussi tenace. On est tenté de comparer Léopold II à Henri le Navigateur, infant du Portugal, qui a tant fait au XV^e siècle pour découvrir des terres nouvelles et pour assurer à son petit pays la gloire et le profit de leur découverte, » « Il était doué, écrivait M. Boucher dans le Correspondant, d'un puissant esprit, d'une volonté créatrice et capable d'un effort constant. En apparence un positiviste ; en secret un imaginaire. » Et l'écrivain français ajoutait ces traits, qu'aiguise peut-être le regret des victoires remportées par le défunt sur le Quai d'Orsay : « Financier savant, calculateur perspicace, spéculateur aventureux, âpre pour son profit, âpre également pour l'avantage de son royaume, ayant le génie des affaires et un patriotisme passionné. Un diplomate consommé, souple et, au fond, inflexible ; fin et fécond en ressources, patient et sachant ordonner le temps au temps selon la

maxime de Guizot, supérieur dans l'art de préparer aux événements leur intermitte et d'échelonner leurs résultats. »

On se rendit mieux compte dans le pays, en entendant ces éloges désintéressés, de la valeur extraordinaire du Roi défunt. Sa volonté, d'ailleurs, continuait à régir la Belgique définitivement engagée dans la voie qu'il avait tracée pour elle en Afrique. Quatre ans ne s'étaient pas écoulés que le silence se faisait sur tout ce qui n'était pas, dans cette grande existence, digne de

la mémoire du peuple. L'œuvre qu'il laissait, au contraire, parlait haut d'elle-même et forçait la reconnaissance de la nation. Les grands travaux qu'il avait amorcés s'achevaient pour la plupart, justifiant par leur splendeur et par leur utilité les sommes qu'ils avaient coûtées ; les parcs, les avenues, les palais, les routes, les ports valaient aux Belges, qui souvent les avaient critiqués, éloges et profits.

Le Congo, en pleine évolution, se révélait plus riche encore que le génial

fondateur ne l'avait prévu ; en Europe, la situation politique, de plus en plus troublée, montrait la justesse des prévisions du vieux Roi et l'urgente nécessité de suivre les conseils qu'il avait prodigués au pays. Ceux qui avaient déploré l'ingratitude qui avait terni les journées de décembre 1909 eurent la consolation de voir qu'il ne faut pas longtemps à une gloire véritable pour sortir de la brume et s'affirmer au grand soleil de la vérité. ■

Pour une biographie plus actuelle de Léopold II, nous vous référons aux excellents travaux de l'historien Pierre-Luc Plasman : *Léopold II, potentat congolais - L'action royale face à la violence coloniale* (disponible chez Mémoires du Congo) et du Professeur Tshibangu Kalala auteur du livre « *La RDC et ses 11 frontières internationales. Géopolitique et droit international (Presses universitaires du Congo 2022)* » pour ce qui concerne l'action du roi dans la création du Congo.

Gestion non spéculative

LOGIVER S.A.
Portfolio optimization

✓ Plus de performance, moins de frais

Les fonds non spéculatifs peuvent rapporter annuellement 3% de plus

✓ Moins de risque

Grande diversification sur tous les marchés actions et obligations

✓ Pas de produits toxiques

Totale transparence

Testez l'effet de la gestion non spéculative sur vos actifs :

www.logiver.com

LE CALVAIRE DE M. PIERRE RYCKMANS¹

Dès la création de l'ONU, en 1945, une attention particulière a été portée dans sa Charte sur les territoires non-autonomes, dont les populations ne s'administrent pas encore complètement par elles-mêmes. Les pays membres, signataires de la Charte en date du 26 juin 1945 à San Francisco, '*acceptent comme une mission sacrée l'obligation de favoriser dans toute la mesure du possible la prospérité des habitants de ces territoires, dans le cadre du système de paix et de sécurité internationale établi par la présente Charte*'². Cet article, repris du journal *L'Essor du Congo*³ en date du 3.12.1955 relate la guérilla permanente qui existait à l'ONU dans les débats entre les groupes des nouveaux États indépendants (bloc asiatique, bloc de l'Est, bloc Amérique latine) et les délégués des États - Européens - qui défendaient leur souveraineté sur les territoires qui étaient encore des Colonies à cette époque. Les États-Unis d'Amérique se sont systématiquement rangés du côté des *anti-impérialistes* lors de ces débats, forçant les pays Européens à défendre bec et ongle la gestion de leurs *territoires non-autonomes*.

Par André Mankowski, Essor du Congo, 3 décembre 1955.

Au cours de la septième session de l'assemblée générale des Nations-Unies, j'écrivis le 26 décembre 1952 dans *L'Essor du Congo* un article intitulé *Monsieur Pierre Ryckmans, l'homme le plus populaire au Congo*. Il avait pour but d'attirer l'attention de l'opinion publique au Congo sur la lutte que notre ancien gouverneur général menait pour nous sur le terrain de l'ONU. Depuis trois ans, cette lutte ne fit que s'amplifier. Tout journaliste belge qui s'intéresse aux affaires internationales a étudié scrupuleusement, sans aucun doute, le texte du discours que M. Ryckmans a prononcé le 20 octobre dernier devant la quatrième commission de l'assemblée générale de l'ONU au cours de la dixième session de celle-ci. Être représentant de la Belgique à l'ONU n'est pas une sinécure. C'est un travail dur, ingrat, parfois même désespérant. Il est indispensable que notre public s'en rende compte. Je ne voudrais pas provoquer la fausse impression que je suis contre l'ONU. Cet organisme international a été fondé pour créer l'alternative à la guerre. Pour trouver un moyen pacifique de résoudre les différends internationaux. Pour former une opinion publique mondiale habituée à se baser sur le droit international au lieu de recourir à la force, chose qui devient de plus en plus dangereuse tant pour les victimes d'agression que pour les agresseurs eux-mêmes. Mais il faut nous rendre compte que l'ONU est un

organisme jeune et inexpérimenté. Que les États-Membres qui en font partie représentent des niveaux très différents de culture, d'éducation et d'instruction. En observant le fonctionnement de l'ONU, nous devons nécessairement nous attendre à voir évoluer devant nous un processus de maturation qui durera sans doute de nombreuses générations. Un jour que je me promenais sur la plage du Zoute avec Lord Hoare Belisha, l'ancien ministre britannique de la Guerre et de l'Intérieur me fit remarquer que les petits pays jouaient dans l'histoire de l'humanité un rôle beaucoup plus important que celui que leur population ou l'exiguïté de leur territoire pouvaient faire supposer. Il me cita les villes grecques, Carthage, les royaumes d'Israël et de Juda, les villes italiennes du Moyen Âge et enfin des pays comme la Belgique, la Suisse ou la Suède de l'époque contemporaine. Il est un fait à constater en marge de cette remarque : la Belgique, comme plusieurs autres pays, est appelée à jouer au sein de l'ONU un rôle d'éducatrice. Il est incontestable que le discours précité de M. Pierre Ryckmans démontre indirectement – malgré que ce ne soit pas là l'intention de l'auteur – que l'organisation internationale fonctionne mal. Mais ce n'est pas une raison de la condamner. En contribuant à la saper, nous ne pouvons en effet que favoriser les chances d'une conflagration générale.

LA RAISON CONTRE LES PASSIONS

Le discours de M. Pierre Ryckmans constitue sans aucun doute un chef-d'œuvre de clarté, un appel sincère et pondéré à la bonne foi et, en même temps, un exposé plein de bon sens d'une situation de fait. Eu égard au rôle d'éducateur que la Belgique doit jouer à l'ONU, le délégué belge ne peut pas tenir devant le forum de l'organisation internationale un autre langage. Il faut constater d'autre part qu'aucun de ces critiques ne représente un pays qui, même s'il le voulait, serait aujourd'hui capable de trouver en son sein des équipes qui pourraient arriver en deux générations aux résultats obtenus par la Belgique au Congo. Ce n'est pas que les Belges peuvent se permettre de s'asseoir actuellement sur des lauriers et se plonger dans une statique admiration d'eux-mêmes. Cette tendance serait extrêmement dangereuse et nous savons tous que la perfection n'est pas de ce monde. Mais la réussite des cinquante années qui viennent de s'écouler depuis le début du siècle est évidente pour tout observateur renseigné et objectif. Ce qui fait pourtant le calvaire de M. Ryckmans – et on le sent bien à travers le texte de son exposé du 20 octobre – c'est qu'il est entouré à la quatrième commission de mauvaise foi, de démagogie, de jalousies et de haines, enfin de toutes sortes de passions qui, combinées à des sommets d'ignorance difficiles à imaginer, provoquent une

1. Belgian 'Colonialism', Pierre Ryckmans-Octobre 1955-Foreign Affairs

<https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:14211d07-df8e-4f1e-923f-6fad7552420c>

2. Voir l'article 73 de la Charte de l'ONU, ratifiée le 24 octobre 1945.

3. Voir l'article de Raphaël THIERRY pour EditAfrica, le 15 septembre 2011 sur '*L'Essor du Congo*' :

<https://www.editafrica.com/l%E2%80%99essor-du-congo-pionnier-de-l%E2%80%99edition-africaine/>

atmosphère fondamentalement morbide en affaires dites coloniales. Les attaques contre la Belgique émanent du groupe soviétique, de la République indienne et de ses satellites idéologiques et, en dernier lieu, d'un bon nombre de pays de l'Amérique latine qui se comportent comme des enfants bourrés de complexes d'infériorité et de préjugés sans fondement. Il est certain que la volonté de puissance, le chauvinisme, un orgueil démesuré et une foi aveugle dans la supériorité de leur système propre, ou de leur civilisation propre, influencent les leaders communistes aussi bien que les puissances arabo-asiatiques. Les gouvernements et les délégués de ces pays oublient pour la circonstance une vérité qui fut dite et répétée, il y a quelques années par un prince indien à Oxford : « Il est impossible de contester les quelques principes majeurs qui commandent aujourd'hui en politique internationale, comme l'idéal de justice sociale, l'abolition de l'esclavage dans son esprit et sa lettre, le concept de la dignité de l'homme, les droits sacrés de l'individu et ceux des peuples, enfin les quatre libertés de la Charte de l'Atlantique, sont des facteurs de progrès général que nous devons exclusivement à la civilisation chrétienne occidentale ». S'il y a eu en Europe, comme partout ailleurs, des retours de flamme de la barbarie, ce sont des pays comme la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Belgique, la Suède et la Suisse qui ont le plus contribué ces derniers temps à l'humanisation de l'humanité. Les idéaux que l'Occident s'est tracé à lui-même et a tracés aux autres pour humaniser l'humanité sont devenus aux mains de nos ennemis, non plus des programmes à réaliser graduellement dans leur esprit et dans leur lettre, mais des armes de guerre dont on use contre nous pour nous affaiblir à coups de calomnies, de mensonges et de propagande, en se gardant bien de les observer à l'extérieur de l'orbite de notre civilisation et de ses dépendances ! C'est ce que M. Pierre Ryckmans a souligné il y a trois ans déjà devant le forum de l'ONU en déclarant au cours de la septième session en 1952 « qu'un esprit réel de coopération internationale exige de tous ceux qui prétendent observer ces postulats qu'ils acceptent eux-mêmes les obligations qu'ils désirent imposer aux autres ».

LE TRAGIQUE ET LE COMIQUE

Si permission m'était donnée de poser des questions à l'ONU, je demanderais d'abord à M. Krishna Menon pourquoi M. Nehru et son gouvernement se concentrent sur une propagande anticolonialiste qui vise principalement les puissances occidentales les plus civilisées, en l'occurrence la Belgique, la France et la Grande-Bretagne, en fermant en même temps les yeux sur le fait que des centaines de millions d'êtres humains, libres de droit, vivent de fait derrière le rideau de fer dans un esclavage réel. Le délégué de l'Inde ne peut pas atteindre le Portugal de la plate-forme de l'ONU, car ce pays ne fait pas partie de l'ONU. Il ne peut pas non plus atteindre l'Union de l'Afrique du Sud, car ce pays souverain ne possède pas de colonies. Pourquoi encore M. Nehru veut-il appliquer prématurément en Afrique le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes par le moyen d'élections libres alors que 800 millions d'hommes et de femmes des pays communistes n'en jouissent pas et que M. Nehru n'a jamais dit un mot en leur faveur. Est-ce qu'enfin M. Nehru n'a pas été frappé par le fait que ni les Indiens, ni les Bantous d'Afrique du Sud ne veulent quitter leur pays pour rien au monde, alors que des millions de réfugiés ont risqué et risquent encore leur vie pour fuir la terreur rouge de MM. Boulganine, Kroutchev et consorts ? Est-ce que les organes diplomatiques et consulaires de la République indienne n'ont pas signalé à leur gouvernement que l'Allemagne Occidentale reçoit tous les jours par centaines des réfugiés de l'Est qui seraient heureux de trouver en M. Nehru un avocat de leur droit à la liberté et au respect de leur dignité d'hommes ? Lorsqu'on étudie l'histoire de la Russie et ses énormes dépendances d'aujourd'hui à partir de la révolution de 1917, on est nécessairement horrifié de ces sommets de machiavélisme, de ces crimes de génocide, de ces méthodes de coercition dont les gouvernements de ce monde sont suffisamment bien informés et qui ont dépassé les atrocités elles-mêmes des dégénérés nazis. Comment admettre la bonne foi de ceux qui savent la vérité jusqu'au dernier iota et qui ne veulent pas politiquement en tenir compte ?... Si les choses n'étaient pas tellement tragiques, on pourrait en rire tous les jours. Et, malgré son calvaire au milieu de

tant de passions haineuses, M. Pierre Ryckmans manifeste parfois d'un sens de l'humour des plus fins sans jamais être impoli : « La distinguée représentante du Libéria, déclara-t-il notamment le 20 octobre dernier devant la quatrième commission de l'ONU, nous a dit l'autre jour que, si les indigènes sont arriérés, ce sont ceux qui les administrent qui en sont responsables. Eh bien, Messieurs, je n'accepte pas ce blâme. Et je ne dirai jamais que, s'il y a eu au Libéria des indigènes arriérés, c'est la faute de ceux qui les administrent. » Vous voyez d'ici le tableau ! Je m'abstiens de le commenter de peur de ridiculiser un pays jeune qui fait sûrement des efforts à sa façon pour se civiliser. Encore que, d'après des observateurs qui s'y sont rendus dernièrement, les relations humaines laissent tout à désirer dans cette partie de notre continent. Que dirai-je en guise de conclusion ? Le sort du monde moderne considéré dans son ensemble est tout aussi incertain que notre sort à nous. Tant que cette mauvaise foi qui prédomine à l'ONU continuera à subsister, le danger de guerre durera. Il faut à tout prix éviter que les pays les plus civilisés se trouvent ou soient placés dans l'impossibilité de collaborer avec des délégués qui ne cessent de calomnier et de médire, avec des gens qui, volontairement ou non, ont perdu tout sens du réel, tout sens des proportions. Mais en considérant l'avenir incertain qui est devant nous, il importe de se rendre compte que la Belgique pourrait, le cas échéant, survivre à la perte du Congo. Mais que le Congo ne pourrait pas survivre à la perte de la Belgique sans retourner à l'esclavage, aux guerres sans fin entre tribus, aux épidémies et à la misère. M. Pierre Ryckmans ne peut pas tout faire. Mais nous pouvons l'aider substantiellement. En traitant notamment d'une façon digne et sérieuse les visiteurs étrangers, surtout les journalistes, qui, en toute liberté, sillonnent notre Congo. Il s'agit par exemple de ne pas leur faire croire des bêtises, ce qui fut le cas cette année à plusieurs reprises. Quant à la lutte que M. Ryckmans mène pour nous à l'ONU, le public doit en être informé. La création d'un Office de l'Information arrive à propos. Il lui appartiendra de nous donner textes et commentaires le plus tôt possible d'une façon claire et objective. ■

LE ROYAUME KONGO

Par Françoise Moehler - De Greef

Nombreux sont ceux qui, à ce jour, continuent de confondre le royaume du Kongo et la République Démocratique du Congo... et qui attribuent aux Belges la responsabilité de la chute d'un empire florissant. Il est temps de remettre les pendules à l'heure tant du point de vue géographique qu'historique.

Il est vrai que, lorsque Diogo Cão et ses hommes abordent les rives du fleuve Congo en 1483 (comme en atteste le Padrao installé à l'embouchure de celui-ci) en quête d'alliances politiques et commerciales, ils découvrent un royaume aussi puissant, tant par la taille, l'organisation, la monnaie et les circuits commerciaux, que le Portugal du XV^e siècle. Des contacts et échanges s'instaurent dès lors pour plusieurs siècles entre le Kongo et l'Europe, ce qui fera que l'histoire de ce royaume sera parmi les mieux documentées de l'Afrique.

L'origine du nom Kongo est incertaine. On a suggéré de le rattacher à *ko-ngo*, « allié de la panthère », en raison du rapport associant cet animal à toute chefferie, ou encore, de l'assimiler au nom désignant le chasseur émérite, *nkon-go* ou, par une interprétation voisine, au terme réservé à une arme de jet, *kon-go* ou *kong*. Les diverses suggestions proposées comportent un point commun ; elles concernent le pouvoir, soit par des symboles (ainsi, la panthère), soit par des thèmes figurant dans les

traditions ou les mythes qui évoquent le héros fondateur du royaume.

Les Portugais nommèrent ce territoire « Congo », du nom de son souverain, le Mani Kongo. Actuellement, pour les distinguer, on a pris l'habitude d'écrire *Kongo* pour désigner l'ancien royaume et les populations de la région, et *Congo* pour désigner les deux États modernes et le fleuve. Les indigènes appelaient celui-ci *Nzadi*, ce que les Portugais transcrivirent en « Zaïre ».

Aux XV^e et XVI^e siècles, un seul État, le Kongo, exerçait une hégémonie sur toute la région entre le plateau de Benguela et les plateaux bateke et, de la mer, au-delà du fleuve Kwango. Vers 1500, les frontières de l'État lui-même suivaient la rive du fleuve Zaïre, de l'embouchure jusqu'à son confluent avec l'Inkisi, et dépassaient le fleuve par endroits vers le nord, notamment au Manyanga. Il incluait le bassin de l'Inkisi et toutes les terres au sud jusqu'à la Loje. Tout l'espace kongo coïncide avec une aire de transition géographique entre la forêt dense au nord et la savane arborée au sud.

Le royaume aurait été fondé entre 1350 et 1375 après la conquête par le chef du Vungu, Nimi a Nzima, de la berge sud du fleuve et une alliance avec une partie de Kongo dia Nlaza, la future province de Mbata. Ce serait son fils Lukeni lua Nimi qui aurait réalisé la conquête de Mbanza Kongo où il installe la capitale du royaume Kongo vers 1390.

Le royaume compte 6 provinces et est très centralisé avec une forte structure administrative. Un roi, des gouverneurs de province et des fonctionnaires locaux. Des taxes sont collectées au profit du roi sous forme de monnaie locale (Nzimbu/coquillages et carrés de raphia), en nature (sorgho, vin de palme, fruits, viandes, ivoire) ou en peaux de félins (lions, léopards). Les offrandes au roi, lors de grandes festivités à Mbanza

Kongo, sont destinées à maintenir aussi bien la faveur divine que la faveur royale. Le royaume à proprement parler était très peuplé. La plupart des auteurs acceptent le chiffre de 2 millions.

Les rois Kongo se distinguent par leurs symboles de fonction, dont une coiffe, un tabouret royal, un tambour et des bijoux en cuivre et en ivoire. Lien direct avec le monde spirituel, le roi est considéré comme un gardien sur terre qui protégerait le peuple de catastrophes telles que la maladie et la famine. L'un de ses titres est *nzambi mpungu* signifiant *esprit supérieur* ou *créateur suprême*. Lui-même n'est pas considéré comme sacré, seulement sa charge. Pour renforcer cette croyance, les rois épousent les descendantes d'un célèbre gardien du sanctuaire, le *mani kabunga*, depuis bien avant la création du Royaume de Kongo.

Le roi Kongo est secondé par un conseil d'une douzaine de sages, membres de haut rang de l'aristocratie (*mwisikongo*). Ceux-ci appartiennent à divers groupes familiaux de lignées anciennes et tirent principalement leur richesse du commerce, car la présence de la mouche tsé-tsé dans la région empêche l'élevage de bétail à grande échelle et la région est si peu peuplée que la propriété foncière n'y a aucun sens. Les postes clés au sein du gouvernement centralisé comprennent le percepteur des impôts et son personnel, le chef de la justice, le chef de la police et le fonctionnaire responsable du service de messagerie. Le reste de la société est constitué des *babuta* (artisans et agriculteurs) et des non-libres ou *Babika* (esclaves prisonniers de guerre ou incapables de payer leurs dettes).

La capitale, Mbanza Kongo, se situe dans la province de Mpemba, au carrefour des principales routes commerciales entre la côte et l'intérieur. Les tombes des ancêtres, situées près de la capitale, font l'objet d'une grande



1



2

vénération. En 1591, on y note la présence de plus de 100 marchands portugais et de plus de 1 000 Européens nés au Portugal.

CONTACTS EUROPÉENS ET CHRISTIANISME

Lorsque Diogo Cão débarque en terre kongo, la surprise et la fascination sont réciproques. Les Portugais sont stupéfaits de découvrir un tel niveau de développement et d'organisation. Les Kongos, de leur côté, sont surpris de voir ces étranges albinos maniant des instruments bizarres et s'exprimant de façon incompréhensible. Ils les prennent pour ces esprits aquatiques protecteurs auxquels ils attribuent la naissance des albinos. Sentiment de surnaturel renforcé sans doute par les somptueux cadeaux qui leur sont faits (vêtements en coton, soie, porcelaine émaillée, miroirs en verre, couteaux et perles de verre).

Impressionné, Diogo Cão repart au Portugal avec quelques jeunes nobles kongos. À leur retour en 1485 avec la seconde expédition, ces jeunes Kongos témoignent de la richesse du monde au-delà des eaux. Instruits au Portugal des principaux articles de la Sainte Foi, des bonnes manières et de la langue, ils jouent un rôle crucial dans le désir de conversion du roi Nzinga a Nkuwu (1483-1506).

Trois ans plus tard, ces jeunes nobles, forts de rudiments de portugais et de religion catholique appris lors de leur premier séjour, repartent comme ambassadeurs auprès du roi du Portugal João II (Jean II) pour lui faire part du désir de leur souverain de devenir chrétien. À cette nouvelle, João II ordonna immédiatement « qu'on en fasse des chrétiens, qu'on leur apprenne à parler et à écrire en latin et qu'on leur enseigne les commandements de la foi catholique ».

En 1491, à leur retour à Mbanza Kongo (rebaptisée **São Salvador du Congo** jusqu'en 1975), le roi Nzinga a Nkuwu est baptisé du nom du roi du Portugal, et devient João I^{er}. Quelle est sa motivation ? On peut penser que, dans une perspective kongo, il voit le baptême comme une sorte d'initiation qui lui permet de s'approprier les

forces surnaturelles que représente ce nouveau culte au bénéfice du clan royal et de l'élite kongo, et renforcer de cette façon son pouvoir spirituel et politique.

Son fils Afonso I^{er} lui succède en 1506 et contribue à développer la religion chrétienne au sein de son royaume. Il envoie à son tour de nombreux jeunes hommes étudier au Portugal, y compris son fils Henrique, qui deviendra prêtre et sera nommé, en 1518, le premier évêque africain avec le statut « *in partibus infidelium* » (dans les contrées infidèles). Lorsqu'il retourne au royaume du Kongo, ce statut lui permet de nommer lui-même les prêtres kongolais pour répandre le christianisme au sein du royaume. Ce sont ces hommes encore jeunes, qui ont séjourné en Europe, et non des missionnaires, qui se chargent de traduire dans leur langue natale, le kikongo, les notions essentielles de la religion chrétienne. Afonso tient à préserver l'indépendance de l'église au Kongo à l'instar de celle du Portugal. Les documents de l'époque montrent que, pour eux, le roi du Portugal se confond avec Dieu comme *maître des puissances du monde*. De même, Jésus, les saints et les anges sont assimilés à un certain nombre de créatures et de génies plus ou moins bienfaisants. Quant à la Vierge Marie, elle est désignée par un terme signifiant *femme exceptionnelle*, le concept de virginité leur échappant complètement.

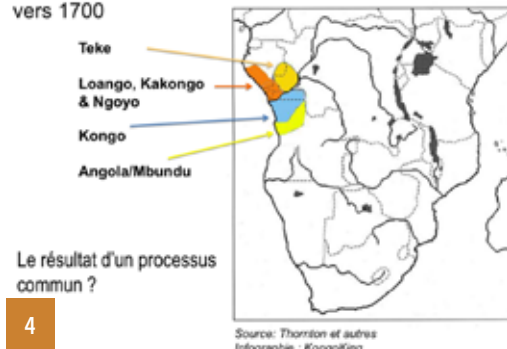
Même si des membres du clergé européen sont venus au Kongo, l'Église reste entre des mains kongos tant du point de vue théologique qu'organisationnel. Souverain éclairé, Afonso I^{er} entreprend un programme éducatif de grande ampleur pour alphabétiser en portugais, enseigner le latin et christianiser les enfants de la noblesse. Pour cela, il fait construire dans sa capitale des écoles que fréquentent, dès 1516, un millier d'élèves des deux sexes. Le but est de former des enseignants pour alphabétiser et convertir le reste de la population. Afonso réussit ainsi à mettre en place à travers son royaume tout un dispositif éducatif pour propager cette nouvelle religion qui, sous son autorité qu'elle renforce, concilie les deux systèmes de croyances.

Outre la religion, les Portugais apportent des connaissances techniques (maçonnerie, menuiserie et élevage) et

Royaume de Kongo: son extension fin XVIIe siècle



Le royaume de Kongo et les royaumes apparentés vers 1700



des cultures des Amériques comme le maïs, le manioc et le tabac. Le Kongo exporte vers l'Europe du cuivre, de l'ivoire, des tissus de raphia et, très vite, des esclaves. La pratique de l'esclavage est antérieure à l'arrivée des Européens, mais la demande de ces derniers amorce un processus qui va conduire les souverains kongos à une politique de conquêtes pour se procurer toujours plus de captifs.

Les esclaves originaires de la région vont marquer de leur empreinte le Nouveau Monde : on en retrouve la trace de Manhattan au Brésil, en passant par la Floride et les Antilles. On utilise de nombreux mots d'origine kongo au Brésil, et même en anglais (*peanut* : cacahuète) ou en français (zombie).

Le règne d'Afonso I^{er} est le plus long que connut le Kongo (1506-1543). Il ouvre le pays au Portugal, entraînant une réorganisation économique et politique considérable et l'implantation du christianisme. S'il a pu maintenir le contrôle de l'Église dirigée par son fils Henrique, de 1518 à 1536, en tant qu'évêque consacré à Rome, l'évêché tombe ensuite sous le contrôle du Portugal.

La traite s'intensifie à partir de 1514. Afonso I^{er} tente d'en devenir maître, tout comme le souverain du Portugal ►

avait voulu le faire, par l'organisation de monopoles royaux. Mais ceux-ci sont constamment battus en brèche par les Afro-Portugais de São Tomé et les voisins du Royaume tant sur la côte du Loango qu'au Ndongo et même à Luanda, partie intégrante du Royaume. Le roi utilise les revenus de la traite des esclaves et du commerce de l'ivoire et de tissus de raphia pour faire venir des techniciens et, surtout, des missionnaires portugais. Avant la fin de son règne, la vie sociopolitique est transformée mais, parallèlement, le fossé entre noblesse et gens du commun s'est creusé.

La noblesse, lettrée et chrétienne, est partie prenante dans la traite des esclaves. Les gens du commun sont durement exploités. La maison royale est renforcée par l'importation d'esclaves du Pool et au-delà pour la garde royale. Les rois suivants descendent tous du prolifique Afonso, issu de l'une ou l'autre de ses trois filles principales. Le nombre toujours croissant de prétendants au trône conduit à une scission de la maison royale en maisons ennemies.

Le commerce intercontinental, faible avant 1506, s'intensifie avec la traite des esclaves. L'origine première de ceux-ci est incertaine. Nombreux sont des Bateke, mais il en vient aussi d'autres régions d'où ils étaient acheminés au Pool par les fleuves. Les exportations totalisent de 4 000 à 5 000 esclaves par an jusque vers 1540 et de 6 000 à 7 000 ensuite. Un grand nombre d'esclaves est affecté à Mbanza Kongo dans les rangs de la garde royale, dans les exploitations agricoles entourant la capitale, au port de Mpinda et aux nobles de province. Outre ce commerce contrôlé, une traite clandestine menée par les habitants de São Tomé voit le jour vers 1526, aux confins nord et sud du Royaume, mais sans prendre de réelle ampleur sauf au

Luanda où les guerres d'expansion des Ndongo permettent la capture d'un grand nombre d'esclaves.

Le Portugal s'intéresse aux produits miniers du pays sur lesquels il voudrait mettre la main. Les Portugais croient que le Kongo recèle des mines d'or dont ils veulent s'assurer l'exploitation. Le roi du Kongo, quant à lui, tient à garder un contrôle étroit sur l'exploitation du cuivre de Bembe et la fabrication du fer à Mbanza Kongo. Les différents rois qui se succèdent interdisent aux Portugais la prospection minière et freinent même les exportations de cuivre.

De son côté, le souverain portugais interdit la vente de navires au Kongo et s'oppose à ses tentatives d'établir son propre système de transport vers São Tomé ou vers l'Europe. Les Portugais gardent le contrôle du commerce et en font un instrument d'échange qui leur est favorable. La cour du Kongo utilise ses revenus pour payer les techniciens et missionnaires portugais ainsi qu'une partie des frais d'études au Portugal de nobles du pays. Mais, dès le début, une bonne partie de ces revenus est également absorbée par l'importation de tissus, vin et objets de luxe que le roi redistribue à la noblesse et qui deviennent rapidement une nécessité ostentatoire pour celle-ci et, dès la fin du règne d'Afonso 1^{er}, la totalité des revenus leur est consacré.

Sous les successeurs d'Afonso 1^{er}, la tendance se poursuit, malgré les efforts de Diogo 1^{er} de limiter les effets de l'incursion européenne. La puissance relative du Kongo diminue, surtout par rapport au Ndongo qui bénéficie du trafic clandestin avec São Tomé. En 1561, le Kongo s'isole presque totalement du Portugal. Les décès successifs de deux rois au cours d'une guerre contre les Tio du Pool en 1566 et 1567 sèment le désarroi qui vire à la catastrophe avec l'arrivée, vers 1568, de guerriers Jaga (ou Jaka), qui envahissent le Kongo depuis le sud-est, défont les forces royales et contraignent la cour à se réfugier sur une île du bas Zaïre. De nombreux réfugiés sont vendus comme esclaves par les Jaga aux habitants de São Tomé. Les Kongolais surtaxés et mécontents se soulèvent et leur apportent leur soutien. La famille royale de Kongo tente de faire face avec le soutien des Portugais. Mais



6

les guerres civiles entre rivaux pour le trône continuent à ruiner le royaume.

En 1604, le roi du Kongo, Alvaro II, envoie Antonio Manuel à Rome en tant qu'ambassadeur. Sa mission porte à la fois sur les problèmes liés à son voisin portugais, l'Angola, et sur les difficultés rencontrées avec un évêque nommé par les Portugais, qui espère utiliser le pouvoir religieux pour étendre l'influence portugaise. Antonio Manuel part d'abord au Brésil, où il libère un membre de la noblesse du Kongo réduit en esclavage. Lors de son voyage du Brésil vers l'Europe, son bateau est attaqué par des pirates hollandais. Il parvient à s'échapper, mais arrive à Lisbonne ruiné. Malgré tout, il impressionne ses hôtes européens qui voient en lui un homme urbain, instruit et de grande foi. Il passe quatre années à rechercher le soutien de riches sponsors pour mener à bien sa mission. Il y parvient finalement et arrive à Rome en 1608. Sa mort soudaine peu après l'empêche de s'engager dans des négociations. Il reçoit les derniers sacrements du pape Paul V et est enterré en grande pompe. Un buste de Manuel est conservé dans la basilique de Santa Maria Maggiore à Rome.

Trois États : 1575-1640

L'hégémonie du Kongo dans la région est détruite. En 1575, Paulo Dias de Novaes obtient de la cour portugaise un contrat de conquête et de colonisation. La nouvelle colonie sera



Nsimbu, Olivancillaria nana

Un trésor de Nsimbu a même été découvert dans Kinshasa
Travaux H. van Moorsel

5

appelée Angola, du titre du roi du Ndongo. Il fonde Luanda en 1576 et s'adonne à la traite des esclaves, tentant de supplanter la communauté d'Afro-Portugais issus de São Tomé qui l'y avait précédé. Le roi du Ndongo, informé des intentions du Portugal, fait préventivement massacrer tous les Portugais de sa cour et déclenche ainsi une guerre qui va durer près d'un siècle, jusqu'en 1671.

La colonie d'Angola, dirigée par un gouverneur nommé tous les trois ans par Lisbonne, est divisée entre la ville de Luanda et quelques presidios. Luanda est régie par un conseil municipal et un gouverneur, tandis que les militaires administrent les territoires avoisinant leurs presidios. Les revenus de l'État dérivent des exactions féodales, toutes payables en esclaves. Ce régime ne sera modifié qu'au XVIII^e siècle, par l'introduction d'un impôt de capitation et la réduction des liens de vassalité à un instrument légal justifiant les droits souverains du Portugal.

Entre-temps, le Kongo se rétablit. Malgré la disparition de son hégémonie et de lentes mutations dans la structure de la classe noble, le Royaume reste solide, s'étendant même vers l'est. Mais son territoire diminue au sud avec la perte, en 1622, des pêcheries de l'île de Luanda et celles de terres à l'intérieur de la ville de Luanda. Le Kongo réussit à contrer d'autres tentatives de colonisation portugaise par une alliance diplomatique avec le Vatican et en opposant le Portugal à l'Espagne et même les deux pays aux Pays-Bas. Sa perte la plus sérieuse est celle de la province maritime de Soyo, avec le port de Mpinda.

À la même époque, les Hollandais arrivent au Loango, qui leur offre une meilleure base commerciale. Dès le début, le roi kongo collabore avec eux. Les navires hollandais apportent de meilleures marchandises à meilleur marché que les Portugais. Ils achètent aussi du cuivre mais, surtout, ils vendent des fusils et de la poudre. Ce sont les commerçants de la côte du Loango, les Vili, qui organisent le trafic des caravanes vers l'intérieur des terres. Leur route principale conduit au Pool, en passant par les gisements miniers du Nsundi, où ils extraient le fer et le cuivre. Le long de la côte, ils s'avancent loin au Gabon, jusqu'au confluent de la Ngounié et de l'Ogooué.

Le réseau vili concurrence alors les réseaux existants non seulement pour la vente d'ivoire ou de tissus mais aussi pour la traite des esclaves. Le réseau du Kongo et de l'Angola est bouleversé par la création du port de Luanda qui, dès le début, exporte plus d'esclaves que Mpinda, entre 12 000 et 13 000 esclaves par an, surtout des prisonniers de guerre. Ces ventes diminuent ensuite sans cependant descendre sous la barre des 10 000 par an. Les esclaves sont de plus en plus souvent achetés à l'intérieur des terres, soit au Pool (sans passer par Mbanza Kongo), soit au marché d'Ocanga, sur le Kwango. De là, une route caravanière traverse le Kwango pour s'enfoncer vers le Kwilu. Enfin, à partir de 1630, des esclaves venant d'au-delà du Kwango commencent à arriver à Luanda, en provenance de Matamba et de Casange, la capitale du Kasanje. De ce fait, Mbanza Kongo n'est plus la plaque tournante obligatoire des marchandises et des esclaves. Le trafic s'y poursuit mais à moins grande échelle. Sa monnaie est fortement dépréciée. En 1619, celle-ci a perdu les deux tiers de sa valeur, et le roi les deux tiers de ses revenus.

C'est à cette époque que sont introduites la culture du maïs (entre 1548 et 1583) puis, peu après 1600, celle du manioc, du tabac, des haricots, des arachides et autres plantes américaines, à l'exception des agrumes que l'on trouve sur la côte avant 1600. Le porc, sans doute importé, est mentionné à partir de 1583. Les plantes importées du Nouveau Monde transforment l'agriculture, permettent d'augmenter les rendements et, grâce au manioc, d'éviter les disettes lors de sécheresses occasionnelles ou en temps de guerre. Le manioc finit par être cultivé tout au long des routes commerciales et assure également le ravitaillement des esclaves. Si la nutrition s'améliore, la variole, importée d'Europe, fait son apparition et devient un fléau récurrent.

VERS UN ORDRE NOUVEAU : 1641-1700

Les relations se dégradent lorsque les Portugais, basés sur l'île de São Tomé, commencent à court-circuiter le roi de Kongo et à lancer leurs propres raids pour s'emparer d'esclaves de l'intérieur

de l'Afrique où ils se saisissent des Kongos. Il faut des esclaves en grand nombre pour travailler les plantations de canne à sucre à São Tomé et au Brésil. Les Portugais cherchent aussi à contrôler les mines de cuivre du royaume, imposer leur propre système de lois et convertir le peuple au christianisme, pas seulement l'élite.

Les rois Kongo, de leur côté, cherchent à écarter les Portugais de leurs affaires commerciales. Ils savent qu'en construisant leur propre flotte, ils pourront expédier eux-mêmes des marchandises vers les marchés lucratifs d'Europe. La méfiance grandit entre les deux parties. Les rois Kongo se rendent compte que l'enlèvement non réglementé d'esclaves et la propagation du christianisme - même si cette religion s'intègre localement et coexiste avec les anciennes croyances autochtones - sapent leur autorité traditionnelle en tant que dirigeants politiques, religieux et économiques du royaume.

Le royaume décline graduellement à partir du milieu du XVI^e siècle, lorsque les Portugais, rebutés par les règles commerciales imposées par le Kongo, déplacent leurs intérêts plus au sud vers la région de Ndongo. Les rois Kongo rencontrent aussi des problèmes internes, le peuple supportant mal les taxes toujours plus hautes imposées par une aristocratie désireuse d'acheter des produits de luxe étrangers. Les gouverneurs régionaux, quant à eux, sont tentés de traiter directement avec le nombre croissant de commerçants européens dans la région, dont les Hollandais arrivés au début du XVII^e siècle.

En 1622, le gouverneur portugais décide d'attaquer le Kongo. L'élite du Kongo et son nouveau roi Pedro II parviennent à vaincre les assaillants en 1623. La diplomatie kongo passe alors à la vitesse supérieure. Pedro II envoie des lettres au pape et au roi d'Espagne, déclarant que le gouverneur portugais n'a aucun droit d'envahir son royaume, terre chrétienne. Aussi exige-t-il le retour de prisonniers. Le pape lui donne raison et plus de 1 000 prisonniers retournent ainsi du Brésil au Kongo.

Le Kongo noue également une alliance avec les Pays-Bas, à travers la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales. Cette dernière accepte ►

d'attaquer l'Angola dans le cadre d'une offensive commune en 1624, mais le décès de Pedro II cette année-là et la conciliation portugaise amènent le fils et successeur de Pedro II, Garcia I, à renoncer à attaquer l'Angola. Néanmoins, les relations entre les Pays-Bas et le Kongo sont maintenues. Lorsque les armées portugaises continuent à faire pression sur le Kongo, le roi Garcia I renouvelle l'alliance avec la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales. Une flotte néerlandaise s'empare de Luanda en 1641, et les armées du Kongo coopèrent avec les forces néerlandaises pour chasser les Portugais de leurs positions proches de la ville, les forçant à se replier jusqu'à leur fort de Massangano, à plus de 100 km de Luanda

En 1648, une flotte portugaise armée au Brésil chasse à son tour les Hollandais.

À partir de 1645, un afflux de missionnaires capucins italiens arrive au Kongo, ce qui aide Garcia II à composer avec les Portugais. Cette nouvelle poussée missionnaire au Kongo et en Angola amène 400 missionnaires et hâte la christianisation de nombreuses régions rurales du Kongo, même après l'effondrement du royaume.

En 1665, Antonio I^{er} du Kongo, à la tête d'une énorme armée, déclare la guerre aux Portugais, mais est battu à plate couture à la bataille de Mbwila, sans conteste la plus grande bataille du siècle. Bien plus nombreux que les Portugais, les Kongos n'ont cependant aucune chance, avec leurs arcs et leurs flèches, contre des Portugais munis de



7

fusils et de canons. Il y perd la vie avec quantité de nobles.

Le Royaume du Kongo ne se remettra jamais de sa défaite à Mbwila. La succession royale entraîne une succession de guerres civiles entre maisons nobles provoquant une première destruction de Mbanza Kongo en 1666 et son abandon total en 1678. La ville étant le pivot du système politique, tout s'écroule. Quand enfin un roi unique retourne à Mbanza Kongo en 1709, son royaume n'est plus qu'un ensemble de principautés déchirées par des luttes internes entre prétendants. La noblesse, ayant dû quitter Mbanza Kongo entre 1666 et 1678, doit s'adapter à une vie rurale et lutte pour regagner le pouvoir. Une bonne partie d'entre elle traverse le fleuve vers le nord pour aller fonder de petites principautés au Mayombe et entre les fleuves Zaïre et Niari.

Ce bouleversement renverse les fondements mêmes de la société et remet sa vision du monde en question. En 1704, une Jeanne d'Arc locale, Dona Beatrice Kimpa Vita, commence à prêcher un christianisme rénové, appelé l'antonianisme. Elle rejette les missionnaires et les Blancs mais, surtout, elle exhorte les rivaux pour le trône à abandonner la lutte, à restaurer un roi et à repeupler Mbanza Kongo. Elle-même appartient à la petite noblesse. Elle obtient une grande audience populaire et convainc un candidat au trône de s'établir à Mbanza Kongo, où elle lui ceint le front de la couronne noire antonienne. Mais, en 1706, elle est capturée par le prétendant Pedro II et brûlée en tant qu'hérétique. Son mouvement perdure encore quelques années. Pedro II restaure la royauté et repeuple Mbanza Kongo, mais le pays est trop marqué par quarante ans de conflits.

En 1710, le Royaume de Kongo se désintègre en tant qu'État indépendant, même si le titre de roi de Kongo reste utilisé. Toute la région est sous la coupe des commerçants qui ont établi

LÉGENDES PHOTOS

1. Gravure de Mbanza Kongo (São Salvador). O. Dapper, 1646.
2. Cour Royale O. Dapper, 1668.
3. Carte du Royaume Kongo à la fin du XVIII^e siècle (KongoKing).
4. Carte du Royaume du Kongo et royaumes apparentés vers 1700 (KongoKing - Pierre de Maret).
5. Nzimbus - coquillages qui servaient de monnaie.
6. Buste de marbre d'Antonio Manuel, ambassadeur du royaume du Kongo à Rome. Buste réalisé par Francesco Caporale (actif ca. 1606-30) et conservé au Battistero di Santa Maria Maggiore, Rome. Photo tirée de l'ouvrage : Cooksey, Susan, Robin Poynor, Hein Vanhee, and Carlee S Forbes, eds. 2013. *Kongo across the Waters*. Gainesville: University Press of Florida. Page 53.
7. Dom Miguel de Castro était ambassadeur du royaume du Kongo aux Pays-Bas dans les années 1640. Tableau réalisé par Jasper Beckx (actif ca. 1627-47). Huile sur toile, 75 x 62 cm. Statens Museum for Kunst, Copenhagen.

SOURCES :

- AfricaMuseum (site web).
- Article de Pierre de Maret dans *Histoire et Civilisations* (2020).
- Article de Georges Balandier : *Royaume du Kongo*, Encyclopédie Universalis.
- Worldhistory.org.
- *L'histoire du royaume Kongo revisitée par l'archéologie* : Bernard Clist, Koen Bostoen, Pierre de Maret (2018).
- *Histoire générale de l'Afrique* vol. V ch. 19 - UNESCO.

des communautés commerciales et des réseaux d'alliances. La région de Kongo est finalement absorbée par la colonie portugaise d'Angola au début du XX^e siècle de notre ère. ■

Proverbe Africain :

« La culture est la possibilité même de créer, de renouveler et de partager des valeurs, le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité. »

L'UNION MINIÈRE DU HAUT-KATANGA, LOCOMOTIVE DE L'ÉCONOMIE COLONIALE

Par Pierre Van Bost

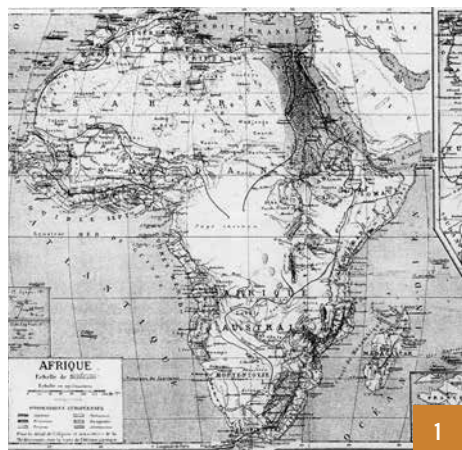
Selon les anticolonialistes, la colonisation n'aurait rien apporté aux Congolais. Au contraire, les Belges auraient pillé les ressources naturelles du pays. Certains allaient même jusqu'à accuser l'Union Minière du Haut-Katanga d'avoir volé des dizaines de milliards de francs. Rien n'est moins vrai...

Ce n'est pas non plus l'avis de M. Kalala Budimbwa, ingénieur, directeur à la Gécamines, qui, dans une étude publiée en 2006, a écrit :

« Dans la période coloniale, la gestion correcte du secteur minier a permis à la colonie non seulement de réaliser le transfert conséquent des dividendes à la métropole, mais elle a également contribué à un début de construction et à l'amélioration des conditions de vie des Congolais... Des infrastructures sociales et de transport ont connu un bon niveau de développement et globalement le PIB des années 1960 a avoisiné 400 USD. Le pays était bien coté parmi ceux en voie de développement. » [1]

De son côté, dans l'avant-propos de ses mémoires « *Vingt années à Kilo-Moto* » [1], parues en 1950, George Moulaert écrivait au sujet des critiques portées sur la colonie par des gens peu ou pas au courant des réalités africaines :

« Le premier venu voit et signale ce qui manque au Congo, mais il ne voit pas d'où l'on vient et ce qui a été réalisé... »



Pour apprécier sincèrement et équitablement ce qui existe, ce qui se voit aujourd'hui, il faut avoir à l'esprit la situation initiale. Combien parmi ceux qui jugent en est-il qui, par la lecture des pionniers, se sont préparés à le faire ? ...

Ces jugements manquent de bon sens parce que basés sur l'ignorance des réalités anciennes et la méconnaissance des conditions locales.

Les coloniaux ne peuvent admettre que leur travail ardu et pénible fasse ainsi l'objet de jugements hâtifs de personnes incompetentes. Ces jugements dénotent, en général, une excessive et fausse sensiblerie...

Paradoxalement, on pourrait dire que les grandes réalisations et les résultats que constatent les visiteurs d'aujourd'hui peu ou pas documentés, plaident plutôt contre les pionniers, parce que ces visiteurs sont naturellement amenés à conclure que le point de départ n'était ni aussi primitif, ni aussi difficile qu'on veut bien le dire ». [1, 2, 3]

Voilà des réflexions pleines de bon sens ignorées par beaucoup.

Voyons plus en détail ce que fut le rôle de l'Union Minière du Haut-Katanga



dans le développement économique et social du Congo Belge. [3]

Au Congo, terre vierge avant l'arrivée des Belges, tout était à faire : développer une infrastructure de moyens de communications (construire des chemins de fer, équiper les voies navigables, construire un réseau routier, installer un réseau de voies aériennes, des réseaux de télégraphie sans fil) ; mettre en valeur les sols et les sous-sols en développant une agriculture qui permet non seulement de nourrir les populations, mais aussi de produire des matières exportables ; installer des mines et des industries annexes ; développer des industries de transformation ...

Au moment où Léopold II se lançait dans l'entreprise coloniale, rien de tout cela n'existait. En 1960, au moment de son indépendance, le Congo était le pays d'Afrique noire le plus développé. Comment cela fut-il possible et avec quels moyens ?

De par la Charte Coloniale, les moyens financiers du Congo étaient distincts de ceux de la Belgique et ce n'est pas cette dernière, donc pas le contribuable belge, qui a payé pour le développement du Congo. Le Congo s'est autofinancé grâce à l'apport de capitaux privés qui permirent de mettre en valeur les ressources agricoles et minières du pays.

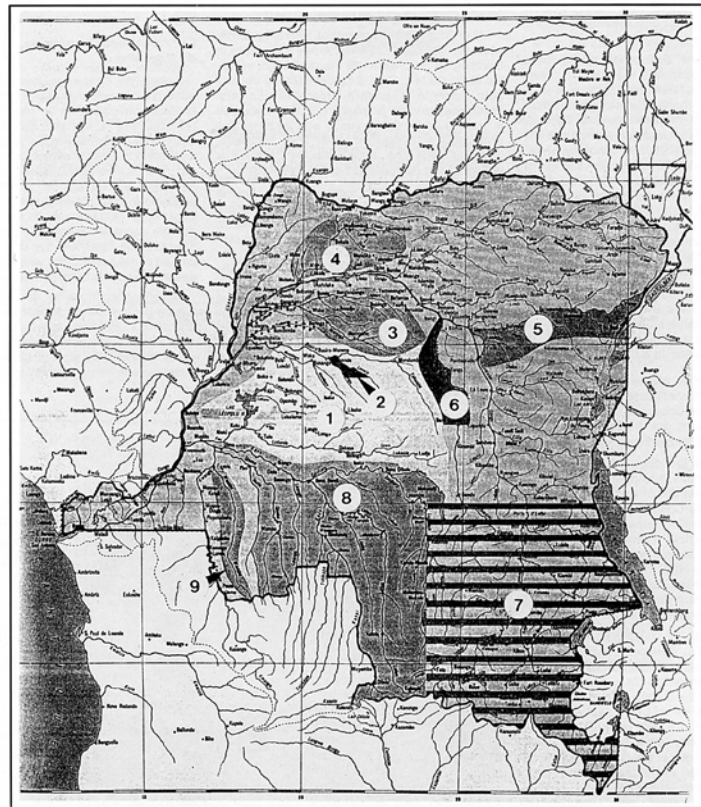
La mise en valeur de terres nouvelles nécessite des investissements considérables. Ni le roi Léopold II, ni l'État Indépendant ne disposaient des fonds nécessaires pour une telle entreprise. Le Roi fit alors appel à des capitaux privés pour financer l'occupation et la mise en valeur de son territoire. A titre de garantie et de rémunération pour les capitaux engagés, l'État concéda aux investisseurs des *privilèges*, allant jusqu'à la pleine propriété de vastes domaines. Grâce à une disposition économique astucieuse de Léopold II, l'État se fit ►

remettre un nombre d'actions de dividende égal au nombre d'actions de capital émises ; ce qui permit ainsi à l'EIC et à la Colonie belge ensuite d'encaisser la moitié des bénéfices réalisés par ces sociétés.

L'État signa avec ces entreprises une Convention ou Charte définissant les droits et devoirs des deux parties. Léopold II accorda ainsi à des entreprises privées, créées en Belgique, des droits d'exploitation, de recherches minières, de mise en valeur agricole et d'organisation des transports sur de vastes territoires. Dans certains cas même, et toujours contre versement de royalties, ces compagnies ajoutaient à leur commerce et autres activités, la mise en place d'un embryon d'administration. [4]

La première compagnie à charte fut la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie. Surnommée aussi *la Douairière*, elle fut fondée en 1887 par Albert Thys, l'officier d'ordonnance du roi Léopold II. Son but était de construire le chemin de fer devant relier Matadi au Stanley-Pool. Cette société constitua ensuite plusieurs filiales. Dès 1888, elle constitua la *Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo*, chargée d'exploiter les produits naturels de la cuvette du Congo, dont le caoutchouc qui formait à l'époque la principale richesse. Au début, cette société s'était bornée à acheter le caoutchouc aux indigènes, mais à partir de 1893, l'État lui accorda d'importantes concessions lui permettant d'établir un véritable monopole commercial au Kasai, sur la rive de l'Ubangi et sur la presque totalité des rives du Congo moyen.

Vers 1890, le Katanga n'était toujours pas occupé par l'État Indépendant du Congo et le très impérialiste anglais Cecil Rhodes eut alors des visées expansionnistes sur ce vaste territoire et y organisa des expéditions pour en prendre possession. Face à ce danger, le Roi négocia avec Thys la constitution de la Compagnie du Katanga, autre compagnie à charte, qui eut pour mission d'organiser des expéditions armées pour occuper le Katanga au nom de l'État et pour en explorer les ressources. Elle reçut ainsi le droit, pour 99 ans, d'exploiter le sous-sol des terres concédées. La Compagnie du Katanga, constituée le 15 avril 1891, s'engagea également à organiser une force de police.



Carte foncière de 1905 montrant les étendues de terres concédées à des compagnies à charte. Mvt Géo du 17/12/1905.

1. Le Domaine de la Couronne. Attribué au Roi par décret du 8 mars 1896.
2. La Société pour le Commerce du Haut-Congo, copropriétaire en indivision avec la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie et la Compagnie du Chemin du Congo des 150.000 hectares accordés en paiement des études préalables à la construction du chemin de fer.
3. L'Anglo Belgian India Ruber (Abir) fondée le 6 août 1892.
4. La Société Anversoise de Commerce au Congo fondée le 2 août 1902.
5. La Compagnie du Chemin de Fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains constituée le 4 janvier 1902 et qui reçut 4 millions d'hectares en échange de la construction du chemin de fer.
6. La Compagnie du Lomami fondée le 5 juillet 1898.
7. La Compagnie du Katanga fondée le 15 avril 1891. Propriétaire d'un tiers du territoire katangais à exploiter en compte commun avec l'Etat par le Comité Spécial du Katanga.
8. La Compagnie du Kasai constituée le 31 décembre 1901 par l'Etat et quatorze sociétés privées (13 belges et 1 hollandaise) pour la mise en valeur du District du Kasai.
9. Le Comptoir Commercial Congolais fondé le 26 février 1898.

En 1902, lors de la constitution de la Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, le même principe fut appliqué : la Compagnie accepta de financer la construction d'un chemin de fer au Congo et de l'exploiter après son achèvement ; en contrepartie elle obtint, par convention, des droits fonciers et minières sur de vastes territoires dans la Province orientale.

Le développement de l'industrie minière congolaise n'a pu se faire que sur des bases solides à la fois techniques, économiques et sociales qu'il fallut créer de toutes pièces. L'industrie avait besoin d'importants capitaux pour les outils d'extraction et de traitement du minerai, des groupes financiers prirent le risque d'investir dans ces lointaines contrées encore inconnues. Elle avait besoin de voies de communication pour s'équiper et évacuer ses produits : elle contribua ainsi grandement au développement des réseaux ferroviaires, fluviaux et routiers. De même, elle avait

besoin d'énergie et créa ses propres centrales hydroélectriques. Elle avait besoin de main-d'œuvre qualifiée et forma le personnel dont elle avait besoin.

Les centres miniers devinrent rapidement des pôles d'attraction favorisant la création d'industries annexes, d'entreprises artisanales, d'élevages et d'exploitations agricoles.

Pour en venir à l'*Union Minière du Haut-Katanga*, celle-ci a été créée en 1906 pour exploiter les minerais du Katanga. La société concrétisait l'union du groupe financier belge de la Société Générale de Belgique et de la compagnie britannique Tanganyika Concessions Limited de Robert Williams. Le capital initial était de 10 millions de francs représenté par 100 000 actions, dont la moitié fut souscrite par la Société Générale et l'autre moitié par les Anglais. Il fut aussi remis 100 000 actions de dividende au Comité Spécial du Katanga, le CSK, organisme créé



5



6



7

en 1900 pour gérer en partenariat les terres appartenant à l'État et celles qui avaient été concédées à la Compagnie du Katanga. Grâce à ce procédé, l'État percevait une part importante des bénéfices sur les mines qu'il concédait. L'UMHK avait pour objet l'exercice des droits miniers et des autres droits accessoires qui lui étaient accordés par le CSK pour assurer la mise en valeur des richesses du sol et du sous-sol au Katanga. La Société était autorisée à créer des entreprises industrielles de nature à contribuer au développement économique de la région minière du Katanga et, notamment, des chemins de fer.

L'exploitation débuta par la mine de l'Etoile du Congo, proche de la frontière rhodésienne et située à 12 km de la rivière Lubumbashi, au bord de laquelle on construira une fonderie de cuivre. Mais il fallut attendre l'arrivée du rail venant de Rhodésie, en septembre 1910, pour amener le matériel nécessaire à l'installation de la fonderie qui fut mise en marche en 1911. Le 22 juin 1911, 1 000

tonnes de cuivre purent être expédiées en Europe via Beira, au Mozambique. Malheureusement, le prix de revient de ce cuivre UMHK, rendu à Anvers, s'établissait au double environ du cours mondial. [5, 6, 7]

Afin de réduire les frais de production, il fut décidé de construire une batterie de fours à coke à Lubumbashi pour transformer en coke du charbon acheté aux charbonnages de Wankie, en Rhodésie du Sud. Le premier coke local fut produit le 6 décembre 1913.

L'installation des usines de l'Union Minière près de la rivière Lubumbashi fut le berceau d'une grande cité, la future capitale du Katanga qui fut baptisée Élisabethville, actuellement Lubumbashi.

La Première Guerre mondiale surprit l'Union Minière en pleine période de croissance. Grâce au fait qu'elle put s'approvisionner en équipements en Angleterre et aux États-Unis, elle fut en mesure de répondre aux demandes sans cesse croissantes des usines de munitions alliées.

Après la guerre, le retour vers une économie de paix ne se fit pas sans heurts. Le franc belge subit alors une forte dépréciation qui affecta le prix de revient du cuivre suite aux augmentations du coût des approvisionnements, du matériel et des transports. De plus, il y avait un excédent de cuivre sur le marché mondial, ce qui en fit chuter le cours et la plupart des producteurs mondiaux fermèrent leurs mines.

A cette époque, au lieu de suivre l'exemple des autres producteurs qui avaient fermé leurs mines et licencié leur personnel, l'Union Minière, avec le soutien de la Société Générale de Belgique, décida de poursuivre ses investissements en vue de doubler sa production, seul moyen pour faire baisser le prix de revient. Grâce à ces mesures audacieuses prises en pleine crise, la production de cuivre passa à 30 500 tonnes en 1921 et 43 400 tonnes en 1922 et l'Union Minière clôtura son bilan en bénéficiaire, malgré un cours du cuivre au plus bas.

En 1922, on entreprit l'exploitation de minerais cupro-cobaltifères. Pour traiter ces minerais, une usine de fours électriques à cobalt fut érigée à Panda,

en 1924. Sa production d'alliages cobaltifères qui atteignit près de 1 000 tonnes la première année, passa à près de 3 000 tonnes en 1929. [8]

Dans le domaine de la préparation des minerais et de la métallurgie, un énorme complexe industriel fut établi à Panda-Likasi en 1927 et, en 1929, une usine hydrométallurgique fut mise en service à Shituru. Cette usine fut équipée d'une section de raffinage thermique dont le but était de transformer les cathodes en produits marchands, fournissant du cuivre dont la pureté dépassait 99,95 %, les wired-bars. [9]

Le complexe industriel de Panda fut complété en 1927 par un vaste atelier central comprenant fonderie, atelier mécanique, chaudronnerie, modelage et, en 1929, s'installa aussi à Panda un département des Recherches et Expériences.

L'électrolyse du cuivre requérant d'énormes quantités d'énergie électrique, l'Union Minière fit construire une centrale hydroélectrique sur la Lufira, aux chutes Cornet, à Mwadingusha.

L'hydrométallurgie utilise de grandes quantités de produits chimiques. Aussi, en 1929, l'UMHK chargea une de ses filiales, la Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga, la Sogechim, de construire à Jadotville-Panda une fabrique d'acide sulfurique ainsi qu'une usine d'hydrolyse produisant de l'huile de palme acidifiée utilisée comme réactif dans l'usine de flottage. ►



8



9

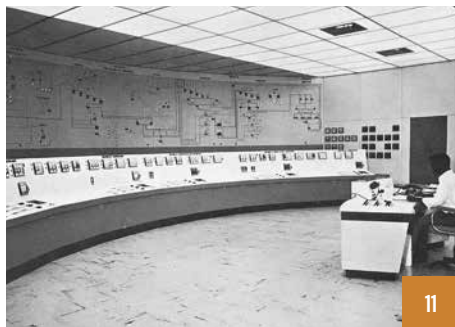


10

Le 29 octobre 1929 eut lieu l'énorme krach boursier de New York dont les vagues allaient s'étendre sur l'économie mondiale comme un tsunami. Les prix des matières premières chutèrent et les stocks s'accumulèrent. Le Congo fut durement touché par cette crise économique des années 1930. Triste souvenir. A l'UMHK, presque toutes les mines furent arrêtées. On se borna à faire ce qu'il fallait pour alimenter les usines. A Jadotville, l'usine de concentration et celle des fours à réverbère furent fermées et les fours à cobalt arrêtés complètement de 1930 à 1936. La production de cuivre qui avait atteint près de 130 000 tonnes en 1930, n'était plus que de 54 000 tonnes en 1932. L'effectif du personnel européen de la société minière passa de 2 771 employés en 1929 à 437 en juillet 1933. Quant à l'effectif de travailleurs congolais, il chuta dans le même temps de 17 000 à 4 300 personnes. Cette affreuse période dura fort longtemps et ce ne fut vraiment qu'en 1937-38 que le département des Mines put reprendre une activité importante.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les besoins stratégiques en cuivre augmentèrent très fortement et l'Union Minière se fit un devoir d'accélérer au maximum ses fournitures. Tous les départements se mirent avec ardeur au travail et celui des Mines activa la production de minerai de cuivre et surtout de cobalt. La production de cuivre fut de 160 000 tonnes en 1945, celle de cobalt de 2 800 tonnes.

Les besoins en énergie électrique ne cessant de croître, un vaste programme fut mis sur pied après la Deuxième Guerre mondiale et l'UMHK construisit successivement, de 1945 à 1956, la centrale Bia, sur la Lufira, et, sur le Lualaba, les centrales Delcommune et Le Marinel portant la puissance hydroélectrique installée à 520 000 kW. Un réseau de lignes à haute tension alimentait non seulement les installations de l'Union Minière, mais aussi les



11

chemins de fer, les services publics, les habitants et les entreprises privées du Katanga. D'importantes quantités d'énergie électrique étaient en outre livrées à la Rhodésie, à partir de la centrale Le Marinel, par une liaison haute tension à 220 000 Volts. [10]

Dans les années 1950, l'UMHK entreprit l'exploitation de nouveaux sites près de Kolwezi et construisit une nouvelle usine de production de cuivre et de cobalt par la voie hydrométallurgique en bordure de la rivière Luilu, à quelques kilomètres de Kolwezi. Cette usine, entièrement automatisée entra en service en 1960. [11]

La production de l'Union Minière était exportée vers les marchés mondiaux. En 1957, la société a produit 240 280 tonnes de cuivre, tandis que la production de cobalt a atteint 8 115 tonnes. Les exportations de cuivre représentèrent une valeur de quelque 7,5 milliards de francs, soit environ 31 % des exportations globales du Congo ; pour le cobalt, ces chiffres étaient respectivement de 1,4 milliard de francs et de 6,10 %.

La société contribua largement au développement de la colonie par les sommes très importantes qu'elle versait au Trésor congolais. Au cours des dix années qui précédèrent l'indépendance du pays, ces sommes totalisèrent 25 milliards de francs, représentant suivant les années de 20 à 25 % des recettes du Congo Belge. Ces sommes provenaient des droits de sortie, chaque tonne de cuivre exportée étant fortement taxée, de l'impôt sur les bénéfices, des droits d'entrée et de taxes locales. En dehors des impôts et taxes, la société payait des redevances minières au Comité Spécial du Katanga, soit sous forme de dividendes payés sur les parts sociales remises gratuitement à l'État en rétribution de la concession, soit sous forme de redevances statutaires. Pour l'exercice social 1959, la société a versé à ce titre



12

plus d'un milliard de francs, dont les deux tiers revinrent à l'État. [12]

Il y a lieu de faire remarquer que dans les résultats de l'entreprise, la part octroyée au secteur public était plus importante que celle réservée au secteur privé ; la répartition pour les dernières années fut d'environ 65 % pour le secteur public et 35 % pour le secteur privé. La part réservée au secteur privé était à partager entre les gros actionnaires, la SGB et la Tanganyika Concessions Ltd, et de petits épargnants qui détenaient 53 % des actions de la société. ■

A suivre

LÉGENDES PHOTOS

1. Carte Afrique
2. Coquilhat Haut-Congo 1888
3. Congo 1928 Blanchart
4. Rail au CB T1 p39
5. UMHK 1906-1956
6. Congo 1926 Blanchart
7. UMHK 1906-1956
8. Congo 1928 Blanchart
9. UMHK Blanchart
10. UMHK 61
11. Luilu
12. UMHK 61

RÉFÉRENCES

- Kala Budimbwa
Révision des contrats miniers
- Etudes publiées avec le soutien de la Fondation Open Society Initiative for Southern Africa.
- Kinshasa, septembre 2006
- Moulart George Vingt années à Kilo-Moto 1920-1940, Charles DESSART, Editeur, 1950
- Van Bost Pierre L'héritage des banoko - Un bilan de la colonisation - Autoédition, 2015

HISTOIRE DU CONGO

Esquisse chronologique et thématique (15)

Par Robert Van Michel

Ce tableau chronologique amorcé dans le n°56 de la revue comportera encore plusieurs séquences.

1925	<p>Le prince héritier LÉOPOLD, duc de Brabant, visite le Congo et y revient en 1933. Départ d'Anvers le 21/4/1925 par le <i>Anversville</i> de la Compagnie Maritime Belge du Congo, arrivée à Boma le 10/05/1925. Le prince sera à Matadi le 18/05/1925, à Kinshasa le 25/05, à Coquilhatville le 07/06, à Kisenyi le 14/09. Du 1/10 au 13/10 au Ruanda-Urundi. Le 16/12 il atteint le Lac Albert et, via le Kenya et Mombasa, il rentre en Belgique.</p>
1925	<p>Le transport d'une marchandise du Tanganyika à Matadi prend 85 jours. Et 50 jours en 1945.</p>
1926 (09/02)	<p>Les avions Princesse Marie-José (O-BAHO) et Edmond Thieffry, Handley-Page, trimoteur et biplan de 850 CV, effectuent Léopoldville - Luebo avec 2 165 kg de charge (pax et courrier). Le 10/02 le Princesse Marie-José, piloté par ROGER, continue de Luebo à N'Gule (au Katanga). Le retour de N'Gule a lieu le 12/02 et l'arrivée à Léopoldville le 13/02.</p>
1926 (09/03)	<p>Georges MEDAETS, pilote, Jean VERHAEGEN et l'adjudant J. COPPENS, à bord d'un monomoteur Breguet XIX A 2 Hispano-Suiza 450 CV transformé en triplace et muni d'un réservoir supplémentaire, par la route Bruxelles-Belgrade-Athènes-Le Caire-Albora-Mongalla-Lisala, atteignent Léopoldville après 12,5 jours. Retour à Bruxelles par le même chemin le 12/04/1926. Ils ont couvert 18 320 km en 100 heures et 26 minutes de vol effectif (12,5 jours aller et 18 jours retour). Exploit renouvelé avec le même Breguet, en 1930, par VANDEVELDE et FABRY.</p>
1926	<p>Le ministère des Colonies publie des cartes de la province du Katanga et de l'Equateur à l'échelle de 1/2 000 000^e.</p>
1927 (20/05)	<p>Liaison Léopoldville-Elisabethville soit ± 2 275 km en 3 jours (soit 6 heures de vol par jour).</p>
1927 (11/11)	<p>Le lieutenant G. MEDAETS et J. VERHAEGEN, lors de leur seconde tentative (voir+1926 (09/03), avec le monomoteur Breguet 19 Spécial Hispano-Suiza de 600 CV, sont victimes d'une tempête sur le plateau de Langres, en Haute-Marne, qui détruit l'avion. MEDAETS est gravement blessé.</p>
1927 (14/12)	<p>La Sabena exploite une ligne sur Tshikapa pour la Forminière.</p>
1927	<p>Le prix du voyage en avion Boma-Elisabethville est de 12 000 FB.</p>
1927	<p>La MACO, Messagerie Automobile du Congo, exploite le réseau routier de 4 500 km au Congo avec ± 80 camions Minerva, ± 30 voitures Minerva et des voitures Ford modèle T. (voir 1939).</p>
1928 à 1931	<p>Construction du chemin de fer Tenke-Dilolo (522 km).</p>
1928	<p>Le premier train arrive à Lulua-Gare à Luluabourg, rive droite de la Lulua, au Congo.</p>
1928	<p>La jonction ferroviaire Ilebo (ex-Port Francqui) - Bukama est réalisée par le BCK.</p>
1928	<p>Le roi ALBERT I^{er} et la reine ELISABETH inaugurent la ligne de chemin de fer Bukama - Port Francqui longue de 1 123 km.</p>
1928	<p>A Léopoldville, création de la Chanic, construction, remontage et maintenance des bateaux.</p>
1928 (05/02)	<p>Au départ de Deurne (Anvers), à 100 mètres d'altitude, le moteur de l'avion de THIEFFRY cale... (voir le 28/06).</p>
1928 (09/03)	<p>Sur monomoteur <i>Princesse Astrid</i> de type Zacco (moteur Hispano-Suiza de 600 CV), le navigateur et chef de mission THIEFFRY, l'adjudant-pilote Joseph LANG et le journaliste Philippe QUERSIN sont stoppés au sud de Charleroi par un écran de brouillard.</p>

1928 (17/04)	La Sabena ouvre Luebo-Lusambo via Luluabourg.									
1928 (20/05)	La Sabena assure la liaison Léopoldville-Bandundu-Inongo-Coquilhatville et la prolonge à partir d'avril 1931 sur Stanleyville (voir 1920, 1925, 1926, 1935).									
1928 (05/06)	Le roi ALBERT I et la reine ELISABETH effectuent un périple de 2 500 km au Congo sur Handley Page W 8 F.									
1928 (26/06)	Sur <i>Renard Stampe Vertongen</i> (moteur Hispano-Suiza de 180 CV), le pilote THIEFFRY avec le journaliste QUERSIN tombent en panne moteur à Clapier, dans le sud de la France.									
1928 (août)	Première liaison régulière de Léopoldville à Luanda.									
1928 (17/11)	L'aviatrice Lady BAILEY, Anglo-Irlandaise (1890-1960), effectue un vol Bandundu-Coquilhatville en 03h10.									
1929-1930	<p>Les lignes exploitées par la Sabena sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Boma-Léopoldville-Bandundu-Coquilhatville ▪ Boma-Léopoldville-Bandundu-Port Francqui-Luebo-Tshikapa ▪ Luebo-Luluabourg-Kandakanda-Kamina-Bukama-Ngule-E'ville ▪ Luluabourg-Lusambo-Kongolo <p>Les avions en service à la Sabena sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hydravions Levy-Lepen HB2, en bois ▪ 6 machines, moteur Renault de 300CV, vitesse de 145 km/h ▪ Un pilote et 2 passagers ▪ Handley-Page W 8 F, en bois, construit sous licence par SABCA ▪ 8 machines, moteur central un Rolls-Royce ▪ 2 moteurs Siddeley « Puma » de 240 CV ▪ 140 km/h de vitesse maximum et 120 km/h en croisière ▪ Un pilote et 12 passagers ▪ De Havilland 50, en bois ▪ 3 machines, moteur Siddeley Puma de 230 CV ▪ 195 km/h de vitesse maximum et 130 km/h en croisière ▪ Un pilote et 4 passagers ▪ De 1925 à 1929 à la Sabena : ▪ Les t/km transportées passent de 18 377 à 116 396 ▪ Les km parcourus passent de 49 989 à 269 730 ▪ Le nombre de passagers transportés passe de 313 à 1 296 ▪ Les kg de fret et courrier passent de 24 147 à 36 260 ▪ La longueur du réseau en km passe de 850 à 4 500. 									
1929 (12/01)	Deux avions Sabena volent de Kabalo à Luebo via Tshopa-Lusambo et Luluabourg. Liaison exploitée officiellement le 01/03/1929.									
1929 (26/03)	Henri « Leo » AERDEN et Bob VANDERVELDE échouent dans leur tentative de rejoindre le Congo avec leur « Renard Stampe Vertongen » à moteur Hispano Suiza de 100 CV.									
1929 (11/04)	A bord d'un Westland P1-Wessex GW OO-AJZ, THIEFFRY et le pilote Gaston JULIEN décèdent à 150 km au nord d'Albertville, dans le marais bordant le lac Tanganyika, suite à une tornade. Le mécanicien GASTUCHE survit.									
1929 à 1959	<p>Au Congo le trafic aérien évolue comme suit :</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Km parcourus</td> <td style="width: 35%;">: en 1929 : 269 730</td> <td style="width: 35%;">et en 1959 : 5 670 548</td> </tr> <tr> <td>Nombre de pax transportés</td> <td>: en 1929 : 1 296</td> <td>et en 1959 : 113 211</td> </tr> <tr> <td>Km/fret</td> <td>: en 1929 : 36 260</td> <td>et en 1959 : 7 983 474</td> </tr> </table>	Km parcourus	: en 1929 : 269 730	et en 1959 : 5 670 548	Nombre de pax transportés	: en 1929 : 1 296	et en 1959 : 113 211	Km/fret	: en 1929 : 36 260	et en 1959 : 7 983 474
Km parcourus	: en 1929 : 269 730	et en 1959 : 5 670 548								
Nombre de pax transportés	: en 1929 : 1 296	et en 1959 : 113 211								
Km/fret	: en 1929 : 36 260	et en 1959 : 7 983 474								
1929	A Boma construction d'un quai maritime en béton sur pieux de 215 m de long pour un mouillage de minimum 8 m aux plus basses eaux.									
1929	Albert HELLEBAUT fonde la M.A.S. (Messageries Automobiles du Sankuru). Un autobus commence par relier Kabalo à la gare de Kamina (via Kabongo).									
1930	Inauguration de la ligne du Bas-Congo au Katanga (BCK) sur 1 125 km. De Port-Francqui sur le Kasai, elle passe à Bukama sur le Lualaba, puis vers Sakania où elle se raccroche à la <i>Ligne Cap</i> commencée en 1859, qui a atteint E'ville en 1909, via la Rhodésie sur 2 600 km.									
1930	Le train Élisabethville-Port Francqui quitte E'ville le mardi à 14h00 pour arriver le vendredi à 11h40 après 1 581 km. La vitesse maximum est de 60 à 80 km/h. La vitesse commerciale pour les voyageurs est de 33 km/h et de 9,5 km/h pour les marchandises.									
1930 (01/01)	La Sabena, par économie, suspend la liaison Luluabourg-Lusambo-Kabalo-Luebo-Tshikapa à partir du 05/02/1930.									

1930	Création de l'Aéro-club du Katanga dont Monsieur ROBILIART est le Président.
1930	Création de la Compagnie Maritime Belge (CMB) Elle emploie ± 3 000 marins belges et ± 900 marins congolais vers 1960.
1930 (20/04)	Constitution de l'OTRACO A la fin 1955, l'OTRACO emploie 33 178 travailleurs congolais et 1 233 cadres européens.
1930 (07/12)	Un Breguet XIX Super TR de 1929 (équipé d'un moteur Hispano-Suiza 12 NB à 12 cylindres en «V» de 650 CV pour une vitesse de 245 km/h), piloté par Omer VANDERLINDEN et Robert FABRY, décolle d'Evere et arrive à Kinshasa le 15/12, soit en 8 jours 9 heures et 25 minutes par la route de THIEFFRY. Le 18/12/1930, ils relient d'un trait Léopoldville à Fort Lamy mais le moteur est à remplacer. Au bout de 3 mois, ils reçoivent le nouveau moteur et quittent Fort Lamy le 25/03/1931 pour arriver à Bruxelles le 30/03, soit Tchad-Belgique en 5 jours.
1930	HERGE commence la publication de la Bande Dessinée <i>Tintin au Congo</i> , en noir et blanc, dans le <i>Petit Vingtième</i> .
1931	« Naissance de la petite station ferroviaire de Mutshatsha lors de l'achèvement de la section Tenke-Dilolo (520 km) pour relier le réseau katangais au rail portugais du Benguela qui a débuté à Lobito en 1902 et avait atteint la frontière congolaise en 1928 ». (Dans les <i>Souvenirs</i> du docteur André VLEURINCK)
1931 (25/02)	Le trimoteur Elisabethville-Léopoldville avec 6 passagers et le pilote Henri VAN REMST se pose à Bukama mais s'écrase au décollage (le pilote est décédé).
1931 (10/03)	Inauguration du Tenke-Dilolo qui réalise la jonction du chemin de fer du Katanga avec le chemin de fer du Benguela. Le Katanga est relié à Lobito, son port le plus proche.
1931 (05/04)	La ligne de Coquilhatville est prolongée sur Stanleyville et tous les tronçons Boma-Léopoldville sont supprimés jusqu'au 10/08/1932.
1931	Imperial Airways réalise la liaison Londres-Le Caire-Mwanza (lac Victoria). Une prolongation vers Nairobi, les 2 Rhodésie et l'Afrique du sud sera prévue pour 1932.
1931 (18/06) à 1932 (18/06)	Maître Frédéric JAMAR, avocat à Elisabethville, seul à bord, réalise le raid Elisabethville-Bruxelles avec son biplan De Havilland DH60 Gipsy-Moth, propulsé par un moteur de 80 CV et doté d'un réservoir supplémentaire pour une autonomie de ± 1 000 km. (Il sera décoré de la médaille d'or du Mérite Sportif) Le trajet s'effectue comme suit : E'ville-Broken Hill-Mbeya, Nairobi, Entebbe, Juba, Karthoum, Louxor, Le Caire et ensuite Alep, Damas, Konia, Istanbul, Belgrade, Budapest, Vienne, Paris, Bruxelles.
1931 (fin)	Camille GUTT, directeur de la SGB, avec son Miles M.17 Monarch OO-UMK, effectue un A/R au Congo.
23/12/1931 au 04/01/1932	Le commandant COCQUYT, le radio TIMPER et le mécanicien DEVISMAISON, sur un trimoteur Fokker VII de 690 CV, accompagnés du lieutenant Tony ORTA, directeur de Sabena Afrique, effectuent un vol de reconnaissance de Bruxelles à Reggan au sud de l'Algérie.

À suivre



Voyage du roi Albert I et de la Reine Élisabeth au Congo en 1928

INAUGURATION DE LA B58 ART GALLERY

Galerie d'art africain moderne et contemporain

Par Françoise Moehler - De Greef- Textes et Photos

Située en plein cœur historique des Marolles, au 58, Place du Jeu de Balles, cette nouvelle galerie, qui a ouvert ses portes le 26 septembre dernier, invitait jusqu'au 24 octobre les amateurs d'art à découvrir la richesse et la diversité de la création artistique africaine. Aux cimaises, des tableaux d'Aimé Mpane, Bers Grandsinge, Beret, Somi, Eddy Masumbuku, Nsimambote et Yero ainsi que les sculptures de Freddy

Tsimba, Aubin et Beau Disundi. Entre nature et figures humaines, la couleur est au rendez-vous de cette très belle exposition d'ouverture.

Aux commandes, Meir Levy, fils de Moïse Levy, Grand Rabbin du Congo basé à Lubumbashi. Collectionneur réputé d'art moderne et contemporain africain et, en particulier, d'art congolais, Meir partage sa vie entre le Congo et la Belgique. Sa collection, qui compte plus de 2 500 œuvres, est l'une des plus importantes dans le milieu.

Spécialiste et véritable référence en art contemporain congolais, Meir entame une nouvelle étape dans sa vie avec l'ouverture de sa propre galerie après avoir exposé de nombreux artistes dans de prestigieux musées, tels que le Bozar et l'Africa Museum en Belgique, la Fondation Cartier à Paris, ainsi qu'à New York, Moscou, Tokyo, Tel Aviv, au Japon, en Allemagne, au Luxembourg et en Suisse. Son travail a contribué à la reconnaissance de l'art contemporain africain dans le milieu artistique, permettant à un large public de découvrir des artistes méconnus de ce continent.

L'ouverture de sa galerie s'inscrit dans une continuité logique pour ce

mécène et collectionneur, qui œuvre à la promotion de l'art africain depuis plusieurs décennies. Meir a, en effet, consacré sa vie à soutenir ces artistes talentueux. Ce nouvel espace lui permettra de les accompagner encore davantage sur le long terme.

Au fil du temps, Meir Levy a aiguisé son expertise, sa critique est pertinente et redoutable. Il possède une connaissance approfondie de chaque artiste de sa collection, les ayant rencontrés à de multiples reprises. Il reconnaît chaque coup de pinceau, leur griffe personnelle et l'histoire de chacune des œuvres.

Le programme des mois à venir est riche et varié : expositions collectives, conférences, événements culturels et performances artistiques. La galerie se veut avant tout un lieu de rencontre et de découverte. Les thématiques s'articuleront autour de l'art moderne et contemporain et plus spécifiquement l'art africain.

Attardons-nous sur un des artistes exposés. Nous avons déjà présenté Aimé Mpane et Freddy Tsimba par le passé. Nous en aborderons d'autres dans de prochains articles.



1



2



3



4

JEAN-PIERRE BERS

Peintre congolais plus connu sous le nom de « Grandsinge », Bers est né au Congo le 24 décembre 1955.

Après sa formation à l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa, il se lance à la découverte du monde, parcourant d'abord les pays africains avant de s'installer à New York où il rencontre Jean-Michel Basquiat, figure emblématique du mouvement néo-expressionniste, proche de Warhol, Keith Haring, Franco The Great et autres peintres de la scène new-yorkaise. C'est Jean-Michel Basquiat qui l'affublera amicalement du surnom de "Grandsinge" pour souligner son intelligence et sa perspicacité, illustrant parfaitement le parcours singulier de cet artiste aux multiples talents. Cette rencontre aura une influence profonde sur l'orientation artistique de Bers.

Arrivé en Europe en 1985, Bers s'installe à Bruxelles et devient le premier artiste congolais à s'établir durablement

sur la scène artistique européenne. Il explore avec virtuosité une large palette de disciplines artistiques, allant de la peinture au design textile, en passant par la photographie, l'art numérique et la musique. Son talent et sa technique singulière lui valent une reconnaissance immédiate.

L'œuvre de Jean-Pierre Bers se caractérise par une vision singulière de l'humanité. Il dépeint l'être humain en constante mutation, évoluant dans un univers en perpétuel changement. Son art, empreint d'une dimension cosmique, se distingue par sa fluidité et son dynamisme.

Dès son arrivée à Bruxelles, Jean-Pierre Bers enchaîne les expositions, rencontrant un succès croissant auprès du public et des critiques. Son travail fait l'objet de nombreuses reconnaissances et il est aujourd'hui considéré comme l'un des artistes majeurs de sa génération. ■



5

LÉGENDES PHOTOS

1. Bers Grandsinge devant son œuvre, « l'Homme intemporel »
2. Affiche de la première exposition
3. Meir Levy entouré de J.P. Bers et de Koolhaas (Charles Hargrove)
4. Œuvres de Freddy Tsimba, (l'ange déchu), les peintures de Beret, la chaise à l'arbre de vie du sculpteur Aubin Disundi
5. Mandela par Bers Grandsinge

AIMÉ MPANE

Lauréat du prix Marcel Hastir au Palais des Académies

Le 16 novembre 2024, Aimé Mpane, s'est vu décerner, au Palais des Académies, le prix Marcel Hastir du portrait sculpté pour l'originalité du traitement du matériau de ses portraits ainsi que pour la qualité de l'ensemble de son œuvre.

Artiste multidisciplinaire, Aimé Mpane, est considéré comme l'un des plus grands talents africains. Il combine le côté brut des arts dits Premiers avec une volonté de déconstruire le passé pour en proposer une véritable reconstruction en phase avec la réalité contemporaine. « Artiste de dialogue, c'est dans une résilience imprégnée d'espoir qu'Aimé Mpane utilise son travail pour créer des ponts. Images gigognes, réalités augmentées, passages « de l'autre côté du miroir »...

l'univers de Mpane reflète l'intelligence des « Pourquoi pas? », l'intelligence d'un « nomade local » qui rêve pour le Congo et la Belgique, et pour l'humanité, d'une vraie fraternité¹. »

Marcel Hastir (1906 – 2011) fut à la fois peintre et sculpteur avec une passion pour la musique. Grand voyageur, il est resté fidèle à la Belgique où il installe son atelier en 1935 rue du Commerce à Bruxelles. Pendant la seconde guerre mondiale, cet atelier va accueillir toute une série de jeunes gens dont un groupe de résistants. En 1949, il fait de son atelier un lieu de rencontre et de découverte et c'est une vie extrêmement riche qui va s'y dérouler. On va y croiser Lola Bobesco, Maurice Béjart, Barbara, Marcel Marceau, Arthur Grumiaux, René Magritte, Paul Delvaux,

etc. Nul prix ne pouvait mieux convenir à l'homme d'ouverture qu'est Aimé Mpane. ■



1. Aimé Mpane : Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.

LA LITTÉRATURE CONGOLAISE

5. Clémentine Faïk-Nzuji

Par José Mabita Ma Motingiya - Bibliothèque Kongo - Club de lecture Kongo



Clémentine Faïk-Nzuji est née le 21 janvier 1944 à Tshofa dans la province du Kasai-Oriental au Congo. Elle fait ses études à l'institut religieux Sacré-Cœur, puis à l'École normale moyenne de Kinshasa. En 1964, elle obtient une licence en philologie africaine de l'Université Lovanium à Kinshasa et commence sa carrière de poétesse. De 1964 à 1966, elle dirige le *Cercle culturel de la Pléiade* à Lovanium. Elle est fascinée par la culture traditionnelle, la culture de l'oralité, les contes et les légendes.

Elle est la première poétesse de la littérature congolaise et remportera en 1969 le premier *Prix de poésie et de Littératures orales : proverbes* au concours Léopold Sédar Senghor.

Devenue Docteur ès Lettres et Sciences humaines à La Sorbonne, elle enseignera ensuite les littératures orales à l'Université nationale du Zaïre de 1972 à 1978 et à l'Université de Niamey de 1978 à 1980. En 1980, elle s'installe avec son mari en Belgique où elle enseigne la linguistique et les littératures orales à l'Université catholique de Louvain.

En 1986, elle fonde le Centre international des langues, littératures et traditions d'Afrique au service du développement (CILTAD) qu'elle dirige jusqu'en 2016 avec d'autres écrivains, notamment son frère, le poète Mukala Kadima Nzuji.

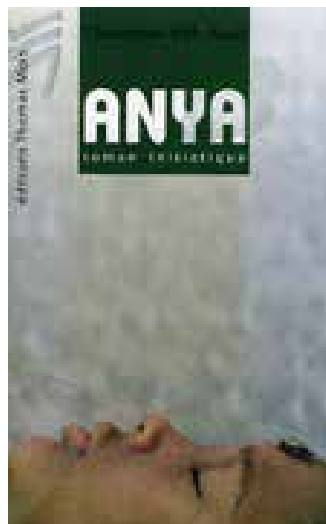
Clémentine Faïk-Nzuji est une figure de proue de l'ethnolinguistique et des études africaines. Professeure émérite de l'Université catholique de Louvain et docteur d'État ès Lettres de l'Université de Paris III, elle a consacré sa carrière à la valorisation des langues et cultures africaines. Convaincue de la convergence entre les réalités culturelles du Congo et de l'Afrique noire en général, elle a apporté des contributions majeures dans le domaine de l'éducation, des arts et des symboles sacrés. Ses travaux, reconnus internationalement, continuent de servir de référence dans les milieux académiques et artistiques.

On ne compte plus les prix et reconnaissances de la valeur du travail de Mme Nzuji.

Ses nombreuses publications scientifiques se regroupent essentiellement dans les domaines des littératures orales, de la symbolique africaine et de l'interculturalité. Clémentine Faïk-Nzuji a produit de multiples ouvrages et articles scientifiques dans les domaines des cultures fondamentales, des symboles africains. Mais aussi dans les arts sacrés, la linguistique, le Kasalà, et les littératures orales.

Parmi sa nombreuse bibliographie, quelques ouvrages sont plus personnels, basés sur sa propre histoire familiale :

- *Tu le leur diras. Le récit véridique d'une famille congolaise plongée au cœur de l'histoire de son pays.* (2005)
- *Si le Congo m'était conté* (2020 - Editions Jourdan) sur son quotidien d'enfant de père assistant médical au service de l'Administration coloniale. Par son travail, la famille est amenée à voyager, et déménager, dans tout le pays.
- *Anyà - roman initiatique* (2007 - Ed Thomas Mols).



Parmi ses ouvrages récents, notons :

- *Sources et ressources - panorama des cultures fondamentales de la République Démocratique du Congo* (2013 – Centre International des langues et traditions d'Afrique)

Exposé des aspects les plus identitaires des cultures fondamentales de la RDC sous leurs multiples aspects : artistique, littéraire, religieux, sociologique... ouvrant l'accès à une sagesse millénaire, héritée des Grands Initiés qu'elle a longuement côtoyés.

Et cette année, 3 nouveaux ouvrages publiés chez Plexus Éditions, enrichissent encore un peu plus la compréhension de la diversité culturelle africaine et offrent aux lecteurs un outil précieux pour explorer la profondeur de l'héritage africain.

- *Héritage culturel africain : matériaux constitutifs*

Étude détaillée des fondements de l'héritage culturel africain, en s'appuyant sur la philosophie de l'**Être primordial (Kalunga)** et sur des concepts comme l'**ubuntu** et la **Personne (-ntu)**. Elle montre comment tout, dans la vision du monde africain, est interconnecté, soulignant que *tout est animé, tout est relié*. Son analyse s'intéresse à la logique interne des cultures africaines et propose des pistes pour mieux les enseigner et les comprendre. L'auteure insiste sur l'urgence de réintroduire les langues et cultures endogènes dans les systèmes éducatifs africains, afin de permettre aux jeunes générations de mieux appréhender leur propre héritage et d'intégrer les influences extérieures de manière plus consciente.

- *Productions matérielles africaines sacrées et d'usage courant*

Cet ouvrage se penche sur les objets matériels qui composent l'héritage africain et explore la nature spirituelle et cosmique des objets sacrés, porteurs d'énergie et de mémoire historique. L'auteure déconstruit la traditionnelle séparation entre sacré et profane. Les objets



d'usage quotidien peuvent, dans un contexte rituel, devenir sacrés. L'auteure plaide pour l'introduction de ces connaissances dans l'éducation des jeunes Africains, afin qu'ils puissent comprendre ces objets non seulement comme des œuvres d'art, mais aussi comme des témoins de l'histoire et de la sagesse de leurs ancêtres

- *Accéder à l'Inaccessible : religions traditionnelles africaines*

Clémentine Faïk-Nzuji s'attaque ici aux grandes questions entourant les religions traditionnelles africaines. Elle explore la place du Créateur, des entités spirituelles et les relations qu'elles entretiennent avec les vivants. À une époque où les jeunes cherchent à se reconnecter à leurs racines spirituelles, cet ouvrage leur fournit des bases solides pour comprendre les valeurs et les croyances qui ont structuré les sociétés africaines pendant des siècles. L'auteure y offre un éclairage critique et nécessaire pour contrer les idées fausses et fantaisistes sou-

vent véhiculées dans le domaine des croyances

Clémentine Faïk-Nzuji est toujours active. Aussi bien dans le cadre de recherches personnelles, qu'en collaboration avec diverses structures et organisations. C'est une experte et consultante dans son domaine, souvent sollicitée par des institutions universitaires à travers le monde. Clémentine Faïk-Nzuji est un monument dans le paysage culturel et littéraire congolais, et africain.

Clémentine Madiya Nzuji est mariée à Sully Faïk et est mère de cinq enfants.

Petit extrait de sa poésie :

« Je suis une fille à la peau noire
fine et luisante
Je suis une négresse au grand cœur
Cœur d'eau fraîche
Cœur d'hirondelle en vol
Cœur souffrant et pleurant
Cœur timide d'un oiselet malade ». ■

LES BIBLIOTHÈQUES ET LA LECTURE PUBLIQUE AU CONGO

De l'État Indépendant du Congo au Congo belge (1895-1959)

Par le Professeur Paul Tete Wersey¹

INTRODUCTION

La création de bibliothèques au Congo s'est faite par vagues successives depuis l'État Indépendant du Congo jusqu'au Congo belge, soit de 1895 à 1959. Plusieurs types de bibliothèques ont existé jusqu'à l'accession du Congo à l'indépendance : la Bibliothèque publique de la Mission catholique de Matadi, l'Œuvre des bibliothèques congolaises de Charles Buls, les bibliothèques administratives semi-publiques, les bibliothèques publiques officielles pour Européens et les bibliothèques publiques officielles pour (indigènes) Congolais.

LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE LA MISSION CATHOLIQUE DE MATADI (1895-1898)

C'est vers la fin du XIX^e siècle qu'une première bibliothèque publique fut constituée au Congo, à la Mission catholique de Matadi, à l'initiative de l'abbé aumônier gantois Octave d'Hooghe. Destinée au personnel de la Société du chemin de fer Matadi - Léopoldville, cette bibliothèque avait pour mission essentielle l'information, la formation et la détente de ses usagers européens et africains, principalement des Sénégalais et des Guinéens qui lisaient et écrivaient couramment le français, l'anglais ou le portugais². Elle disposait de deux salles de lecture : l'une réservée aux blancs et l'autre aux noirs. René-Jules Cornet³ rapporte que cette bibliothèque contenait plus de 40 journaux quotidiens (belges, français, anglais, allemands, italiens), 60 revues périodiques et 3 500 volumes. Elle a fonctionné par abonnements de 1895 à 1898.

Malheureusement, en 1898, le généreux abbé d'Hooghe, son initiateur, fut contraint, pour raison de santé, de rentrer en Belgique où il mourut l'année suivante. La bibliothèque fut reprise, en même temps que la mission, par les Pères Rédemptoristes.

L'ŒUVRE DES BIBLIOTHÈQUES CONGOLAISES (1898-1906)

Une deuxième génération de bibliothèques vit le jour en 1898 et fonctionna jusqu'en 1906 dans le cadre de l'Œuvre des bibliothèques congolaises initiée par Charles Buls (1837-1914), orfèvre, membre de la Chambre des représentants de Belgique, bourgmestre de Bruxelles, voyageur, écrivain, homme d'œuvres et restaurateur de la Grand-Place de Bruxelles. Il compta parmi les 60 personnes invitées aux festivités organisées en 1898 pour l'inauguration du chemin de fer Matadi-Léopoldville.

Après ces cérémonies, il parcourut le Congo. Il visita la Bibliothèque de Matadi le 7 septembre. Il la trouva admirable et se renseigna sur l'origine des périodiques qui s'y trouvaient ainsi que sur son financement. Il constata qu'il n'existait rien au Congo, en dehors de cette bibliothèque, qui puisse procurer aux Européens de tels plaisirs intellectuels et divertissants.

Dès son retour en Belgique, il mit sur pied l'Œuvre des Bibliothèques Congolaises qui étendrait aux stations du Haut-Congo le bienfait que constituait à Matadi la vieille bibliothèque fondée par l'abbé d'Hooghe. Dans son ouvrage intitulé *Le Croquis Congolais*, il explique les raisons qui l'ont motivé à réaliser cette fondation philanthropique⁴. « J'ai

constaté à regret, écrivait-il, que nos compatriotes perdent au Congo cet esprit sociable qui leur fait inventer, dans la mère-patrie, mille prétextes pour se réunir. Il manque dans toutes les stations un cercle où les colons puissent se rendre pour causer. J'espère que l'œuvre des Bibliothèques Congolaises que j'ai fondée à mon retour, contribuera à combler cette lacune. »⁵

Grâce à cette initiative, 12 bibliothèques furent créées à partir de 1901 à Boma, Banana, le Camp de la Luki, Léopoldville, Tumba, Basoko, Stanleyville, Redjaf et dans trois postes du District de Lualaba. En 1903, une trentaine de postes furent documentés. Vinrent ensuite les postes du Lac Léopold II, du Kwango, de l'Équateur, de Matadi, de l'Aruwimi, du Tanganika, de Rubi-Uelé, du Haut-Ituri, du Maniema, de la Mooka, de Makrakra, de Uéré Bomu, de Ponthierville, du Camp d'Umanyi, de Lusambo, de Bumba, d'Imese, de Libenge, de Tumba-Mani, de Tshinkakasa, de Tshela, d'Uvira et de la Villa coloniale de Watermael (qui hébergeait les fonctionnaires en congé ou pensionnés).



1. Professeur de Bibliothéconomie, Chef de Département des Sciences de la Documentation à la Faculté des Lettres & Sciences Humaines de l'Université de Kinshasa et Directeur de la Bibliothèque Urbaine de Kinshasa.
2. La bibliothèque de Matadi. In : Le Mouvement géographique, 18 août, 1895, col.224.
3. René-Joseph Cornet, La Bataille du rail, Bruxelles : [s.n.], 1947, p.317.
4. Charles Buls, Le Croquis congolais, Bruxelles : Balat, 1900, p.22
5. Ibidem

Dans l'ensemble, ces bibliothèques totalisaient 4 000 volumes (romans et ouvrages scientifiques), la plupart en français et quelques-uns en flamand, anglais, allemand ou italien. En 1905, plus de 100 postes étaient pourvus du *réconfort intellectuel* de l'*Œuvre des bibliothèques congolaises*.

LES BIBLIOTHÈQUES ADMINISTRATIVES SEMI-PUBLIQUES (1910-1931)

Suite à l'arrêté ministériel n° 11/1 du 29 juillet 1910, signé par Jules Renkin (1862-1934), ministre des Colonies, une troisième vague de bibliothèques vit le jour : les bibliothèques administratives semi-publiques. Contrairement aux bibliothèques publiques ouvertes à tous et dont la fréquentation était un droit pour l'usager, les bibliothèques administratives étaient réservées à un public institutionnel. Elles furent créées dans les douze districts ainsi que dans certaines localités désignées de la Colonie. Destinées avant tout aux fonctionnaires, elles étaient néanmoins accessibles à une fraction du public, soit au personnel des établissements commerciaux, industriels, agricoles et des missions catholiques et protestantes, à condition d'en faire la demande préalable au Commissaire de district et de déposer une garantie de 25 francs.

Par cet arrêté, le gouvernement colonial belge témoignait de son intérêt pour le développement de la lecture dans les milieux coloniaux. Mais l'expérience fut loin d'être efficace et fut abandonnée en 1931.



Comme l'explique Gaston-Denys Périer⁶ (1879-1962), « Ce n'était pas la diffusion générale envisagée par le promoteur des bibliothèques congolaises (Charles Buls). (...) Pourtant le besoin s'en faisait sentir à mesure que l'occupation européenne s'intensifiait, que de véritables villes se créaient où fonctionnaires et agents ne formaient plus la majorité mais se perdaient dans la masse de la population. »

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES OFFICIELLES POUR EUROPÉENS (1932-1959)

Hermann Liebaers⁷ (1919-2010) écrivait en 1957 : « La bibliothèque type comprend quelques centaines ou milliers de volumes et est aménagée dans des locaux de fortune. Elle enregistre quelques dizaines, parfois quelques centaines d'abonnés qui versent une modeste contribution. La carence en personnel compétent et expérimenté est patente. »

Abondant dans le même sens, Charles Depasse⁸ signalait déjà en 1948 : « Le bibliothécaire est trop souvent abandonné à ses propres moyens. C'est généralement un bénévole ou agent à peine rétribué qui s'occupe de la bibliothèque durant quelques heures par semaine. Il a été choisi parce qu'il aime les livres et la lecture, ainsi que pour l'aménité de son caractère et sa bonne volonté... Les locaux ne sont pas assez convenables dans la plupart des cas. Les collections de livres restent insuffisantes en qualité sinon en quantité⁹.



En réalité, les supporters les plus efficaces des bibliothèques publiques, ce sont les lecteurs eux-mêmes, qui stimulent le zèle des bibliothécaires et les encouragent et dont l'apport pécuniaire est la source. »

Les bibliothèques publiques officielles pour Européens ont connu des débuts difficiles, mal installées dans des locaux inappropriés et peu spacieux. À la suite de la crise précédant la deuxième guerre mondiale, le gouvernement fut contraint d'opérer des compressions budgétaires. Seule la bibliothèque de Léopoldville put encore bénéficier durant quelques années des subsides gouvernementaux. Les autres établissements ne durent leur survie qu'aux recettes provenant des cotisations, dont le montant variait entre 15 et 100 francs, payés annuellement ou en fonction du nombre d'ouvrages empruntés. Les dévaluations successives du franc belge entravèrent l'acquisition de nouveaux livres et contraignirent à renoncer à certains abonnements. Certaines bibliothèques ne disposaient que du stock d'ouvrages constitué par l'ancien État Indépendant du Congo (disparu en 1908).

En 1935, la bibliothèque de Léopoldville possédait 2 149 volumes et comptait 96 abonnés. Celle des Pères Jésuites - non officielle - était installée dans le quartier résidentiel de Kalina (actuel Gombe). Plus attrayante et mieux fournie, elle desservait une clientèle plus importante. À Coquilhatville (Mbandaka), la bibliothèque possédait 7 438 volumes en circulation pour 37 usagers. Le prêt mensuel était de l'ordre de 569 volumes. La bibliothèque de Basankusu disposait de 2 435 volumes pour 28 abonnés.

CONCLUSION

En résumé, les bibliothèques pour Européens organisées par le gouvernement général de la colonie ou la Force Publique n'ont pas eu les ►

6. Gaston-Denys Périer, *L'Evolution des bibliothèques coloniales belges*. In : Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique, 2, 1955, p.232.

7. Hermann Liebaers, *Les Bibliothèques et la lecture publique au Congo Belge et au Rwanda-Burundi*, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1957, Vol. 28, p.246

8. Charles Depasse, *Les Bibliothèques publiques au Congo*. In : Zaire, mars 1948, p.281

9. Le nombre de livres fut longtemps très faible : 11 572 en 1955.

moyens de leurs objectifs avec des locaux et du personnel de fortune, une implantation peu propice, des collections peu fournies et insuffisamment renouvelées, des horaires d'ouverture très limités. Cet échec s'explique également par un manque d'homogénéité et d'unité. La coexistence d'établissements d'origines et de fonctions diverses n'a pas permis la mise en place d'un réseau de bibliothèques structurées.

Les compétences de l'État en matière de bibliothèques étaient exercées par deux services distincts : la section *Archives - Bibliothèque Centrale* exerçait la tutelle de l'État sur les bibliothèques officielles pour Européens, tandis que le service des AIMO (Affaires Indigènes et de la Main d'œuvre) exerçait cette tutelle sur les bibliothèques destinées aux Congolais. Cette absence totale d'harmonisation entre ces deux services a nui à la pérennisation de ces institutions. Cependant, on ne peut nier une volonté politique certaine du gouvernement général depuis 1910.

À la veille de l'indépendance, le nombre de bibliothèques publiques était impressionnant. Le dernier rapport officiel sur l'administration de la colonie du Congo belge¹⁰ mentionne 432 bibliothèques dans le pays : 32 officielles, 12 reconnues pour les Européens, et 388 pour les Indigènes, dont 172 relevaient de la colonie et 128 de congrégations religieuses.

Une analyse rigoureuse présente cependant un bilan plus contrasté. Les bibliothèques connaissaient déjà dans les années 50, des soucis importants et assurer leur viabilité relevait du miracle pour le nouveau pouvoir politique. L'*apartheid* culturel entre bibliothèques pour Européens et celles pour *Congolais dits évolués* a entraîné une dispersion des moyens qui a constitué un lourd handicap pour le développement de ces institutions.

Pour rappel, les bibliothèques publiques officielles pour Européens furent



instituées par l'ordonnance n° 48/S.G. du 20 avril 1932, promulguée en application de l'arrêté ministériel du 29 mai 1931. Les bibliothèques destinées aux *Congolais évolués* ne furent créées qu'après la Deuxième guerre mondiale, par l'ordonnance n° 192/S.G. du 5 juillet 1946, laquelle modifiait l'article premier de l'ordonnance du 20 avril 1932 : « des bibliothèques publiques sont créées dans les chefs-lieux de districts et dans les localités où leur création se justifie par l'importance de la population européenne. Ces localités sont désignées par les gouverneurs de Province... Ceux-ci peuvent également créer, dans les localités qu'ils détermineront, des bibliothèques publiques spécialement destinées aux indigènes. » (Lire le Bulletin administratif du Congo Belge page 1196). L'échec des bibliothèques pour Indigènes (1946-1959) relève des mêmes causes que celui des bibliothèques pour Européens. Leur trop grande prolifération (plusieurs centaines en 15 ans), destinée à rattraper le temps perdu, a entraîné la déperdition de moyens déjà insuffisants.

Si la France et l'Angleterre se sont préoccupées très tôt de l'instruction des populations autochtones de leurs colonies respectives, il n'en a pas été de même pour la Belgique. Selon Fernand Bezy, Jean-Philippe Peemans

et Jean-Marie Wautelet¹¹: « La vigueur de la politique d'indigénisation ne peut s'expliquer seulement par la nécessité de rendre compatibles les objectifs des deux principaux partenaires du sous-système dominant. Elle a un caractère idéologique systématique qui contraste fortement avec les conceptions françaises et anglaises qui sont plus pragmatiques et ne mirent jamais tant d'acharnement à produire le concept d'indigène... ».

« Ce concept traçait, on l'a vu, simultanément la ligne de démarcation entre les mondes européen et africain et la ligne d'intervention de l'administration. Intervention de type tutélaire, éducatif, visant même à soumettre le monde indigène aux exigences du secteur moderne, européen, capitaliste et à l'insulariser de la contagion des valeurs inhérentes à ce secteur, à briser les comportements adaptatifs spontanés... ».

« La production du concept de culture indigène, à travers lequel le monde africain doit apprendre à penser sa propre identité, est l'instrument de cette intervention. Cet aspect idéologique ne s'explique sans doute pas sans référence à la spécificité de la situation de la métropole qui s'est traduite dans la nature particulière du paternalisme colonial belge et dans son caractère envahissant et quasi totalitaire... ».

10. In : Rapport sur l'administration du Congo belge pendant l'année 1958, présenté aux chambres législatives, Bruxelles : Établissements généraux d'Imprimerie, 1959, p.58.

11. Fernand Bezy, Jean-Philippe Peemans, Jean-Marie Wautelet, Accumulation et sous-développement au Zaïre : 1960-1980, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 1981

« La politique indigène par ses aspects les plus ambitieux, poursuivent-ils, a voulu imposer une identité fabriquée de toute pièce au monde africain. Le système colonial belge a créé donc une aliénation culturelle qui paraît beaucoup plus grande que dans les systèmes français et anglais. Le modèle indigène est un modèle étranger qui oblige à la rupture avec la culture traditionnelle et interdit l'assimilation à la culture dominante... »

Au départ, l'enseignement était donné au Congo belge dans les langues congolaises : Swahili, Lingala, Ciluba, Kikongo, Mongo, Otetela, Ngbandi, Ngbwaka, Banda, Azande, Mangbetu, Kisonge, etc... Aux élèves choisis pour devenir des clercs, on apprenait un peu de français ou de flamand. Les seuls Congolais autorisés à faire des études secondaires étaient les séminaristes.

Après la deuxième guerre mondiale, un nombre très limité d'enfants congolais fut admis dans les écoles secondaires destinées aux enfants européens. Ainsi, seule une élite minoritaire, en majorité formée dans les séminaires, avait une maîtrise suffisante du français.

Les retombées de ce système d'enseignement furent désastreuses pour la mise en place d'une politique de lecture publique au Congo ; parmi les 800 000 travailleurs indigènes recensés en 1948, on distinguait les *évoluants* des *évolués*. Ces derniers étaient considérés comme ayant atteint un certain développement intellectuel,

moral et social. C'étaient des auxiliaires médicaux, des clercs, des instituteurs, des sténo-dactylographes, des commis et des prêtres. Les bibliothèques pour indigènes furent, au départ, le domaine de cette élite congolaise lettrée.

Antoine-Roger BOLAMBA, rédacteur en chef de la revue *La Voix du Congolais* a donné dans le n° 3 de l'année 1945, les trois critères d'après lesquels on pouvait distinguer les vrais évolués :

- Les diplômés : le degré d'instruction (certificat d'études ou diplômes). Les plus évolués ont fait des études supérieures (Philosophie, Théologie, A.M.I¹². FOMULAC¹³ - CADULAC¹⁴) ou des études moyennes (Humanités, Écoles moyennes normales, professionnelles) ; les moins évolués ont été à l'école primaire.
- La situation en ce qui concerne : primo, le montant du salaire ; à partir de 1000 francs par mois (en 1945) et, secundo, la responsabilité de la fonction.
- La moralité : évoluée ou non, la personne doit être jugée d'après la situation qu'elle occupe, qu'elle soit fonctionnaire ou employée dans une entreprise privée.

Différentes catégories ont été établies d'après lesquelles sont classés les employés et les artisans qualifiés (situation vis-à-vis de la justice : casier judiciaire ; caractère de l'intéressé au point de vue social ; mode de vie). ■

Bibliographie

- Bezy Fernand, Peemans Jean-Philippe, Wautelet Jean-Marie (1981). *Accumulation et sous-développement au Zaïre : 1960-1980*. Louvain La Neuve : Presses Universitaires de Louvain (UCL).
- Buls, Charles (1900). *Le croquis congolais*. Bruxelles : Balat.
- *Bulletin administratif du Congo Belge* 1946, Vol. II, p. 1196.
- Bulletin Administratif du Congo Belge, Bruxelles, 1959, I, p.134, encore en vigueur et qui, du reste, a été à la base de la création de l'actuelle Bibliothèque Urbaine de Kinshasa.
- Cornet, René-Jules (1947). *La bataille du rail*. Bruxelles : Cuypers.
- Liebaers, Hermann (1957). Les Bibliothèques et la lecture publique au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 28, 246.
- Périer, Gaston-Denys (1935). L'évolution des bibliothèques coloniales belges. *Archives, Bibliothèques et Musées de Belgique*, 2, 232.
- Rapport sur l'administration du Congo belge pendant l'année 1958, présenté aux chambres législatives, Bruxelles : Etablissements généraux d'Imprimerie, 1959, p. 58.



LÉGENDES PHOTOS

1. Matadi - La Bibliothèque
2. Lwiro
3. Lwiro
4. Prof Tete et son équipe

Proverbe Africain :

« La force de vie sacrée, invisible et puissante, contient la mémoire du passé et la vision du futur. Elle permet à la création de se manifester dans la matière ici et maintenant. »

12. A.M.I. : Assistance Médicale aux Indigènes au Congo Belge.

13. FOMULAC : Fondation médicale de l'Université de Louvain au Congo.

14. CADULAC : Centres agronomiques de l'Université de Louvain au Congo.

ACTIVITÉS CULTURELLES

En rapport avec l'Afrique Subsaharienne

Par Etienne Loeckx

DATE(S)	INTITULÉ	LIEU	OBSERVATIONS
Du 30 août au 8 septembre 2024	Expo « Des résistants d'origine congolaise dans la Résistance belge »	Espace 16 Arts - rue Rossini, 16 à Anderlecht (Service de l'égalité des chances)	Hommage aux résistantes et résistants d'origine congolaise. Dans le cadre du projet « A nous l'histoire, restaurer les mémoires », une exposition proposée par le Musée des Résistances (Rue Van Lint à Anderlecht)
Collection permanente	Expo : « Introduction sur l'EIC et l'exposition universelle de Tervuren »	Hôtel van Eetvelde (n°2) et Maison de rapport (n°4) Avenue Palmerston à Bruxelles	La carrière d'Edmond van Eetvelde (1852-1925) - van Eetvelde et le Congo - van Eetvelde et les Arts - L'Etat indépendant du Congo (1885-1908) - L'exposition universelle de Tervuren de 1897 - L'Art nouveau à l'usage de la propagande
À l'étranger			
Collection permanente	Musée de l'Armée www.musee-armee.fr	Musée de l'Armée à Paris	Un nouveau parcours : « L'Hôtel des Invalides : entre histoire et mémoires ». A l'horizon 2030, trois autres parcours : « Forces armées et engagements militaires de la France », « L'Après 1945 : de la Guerre froide à nos jours », et « Colonisation, décolonisation : une histoire en partage »
jusqu'au 1 ^{er} septembre 2024	Parcours « Connecter les mondes »	Musée des Beaux-Arts de Lyon	Une exploration de la mondialisation à l'aune d'un art sans frontières
Du 4 avril au 30 décembre 2024	Expo : « Combattre loin de chez soi, l'Empire colonial français dans la Grande Guerre »	Musée de la Grande Guerre à Meaux	Une histoire de la Grande Guerre mais vue du côté des combattants venus de l'Empire colonial français www.museedelagrandeguerre.com
Du 3 mai au 5 janvier 2025	Expo : « Mémoires - Genève dans le monde colonial »	Musée d'ethnographie à Genève	Sept « Mémoires d'objet » sont mis en évidence - Objets convoités (S'enrichir sous l'ère coloniale) - Objets convoqués (Justifier la colonisation) - Objets résistants. Le musée occulte le fait que « Si les objets n'avaient pas été récoltés pendant la période coloniale, ils n'existeraient plus », souligné par Pierre de Maret (ULB) lors des conclusions de la Journée d'étude du 24 janvier 2020, au Palais des Académies, à Bruxelles

MES ANNÉES À LOVANIAM

1957 - 1960

Par le Dr Ferdy Lejeune,

Professeur de médecine à la faculté de Lausanne.

Chapitre extrait de son autobiographie : *Histoire d'un mélanomane : un destin imprévisible*

Il y a 75 ans, un arrêté royal créait l'Université Lovanium au Congo belge, c'était le 21 février 1949.

Nous vous proposons ici le récit des trois premières candidatures en médecine à Lovanium de celui qui allait devenir le Professeur Ferdy Lejeune, de l'université de Lausanne. Tiré de son tout récent livre autobiographique : *Histoire d'un mélanomane : un destin imprévisible*. Il deviendra Professeur de médecine à la faculté de Lausanne, spécialiste de classe mondiale du mélanome malin. Ce livre présenté dans notre rubrique 'Bibliographie', nous offre un récit de vie dans lequel la passion de la recherche, la curiosité, sa capacité à sortir de sa zone de confort ont forgé un homme qui n'a eu de cesse de vouloir être utile à ses frères humains. Un ouvrage idéal pour motiver les jeunes vers la recherche.

L'option de rester au Congo afin de poursuivre mes études de médecine allait s'avérer judicieuse. Depuis 1954, sur une colline recouverte de savane à 25 km de Léopoldville, une université avait vu le jour, baptisée *Lovaniam* en référence à l'université catholique de Louvain (UCL), qui était sa marraine. Elle allait fonctionner sous la tutelle de cette vénérable institution créée en 1425.

Ici, la construction des bâtiments fut réalisée en un temps record, avec un hôpital universitaire et une église toute en béton. En raison de l'éloignement géographique, tous les étudiants furent hébergés dans des hôtels spécifiques appelés poétiquement : pédagogies.

Pour la première fois, la promiscuité imposée m'aura permis de me trouver non seulement en compagnie de la gent féminine mais aussi des Noirs. J'assistais en quelque sorte au prélude de l'indépendance qui sera accordée, malheureusement avec peu de préparation, à l'ensemble du territoire par la Belgique le 30 juin 1960. Ce nouvel établissement suscita bientôt la vocation de professeurs belges attirés par l'exotisme de la situation. Ils vont être logés dans des ghettos de luxe situés sur les hauteurs de la colline. Généralement, ils viendront pour des trimestres distiller leur savoir aux étudiants. Nous l'ignorions encore mais nous autres carabins étions des privilégiés. Jugez plutôt : la classe fut composée de 9 étudiants la première année, dont 4 Belges et 5 Congolais. Nous allions

pouvoir suivre des cours quasiment privés et personnalisés, tant en anatomie, chimie, physiologie et physique.

Mon professeur de chimie me prit à part : « Vous posez trop de questions, vous papillonnez mais je pense que vous arriverez ! » Il avait repéré que je réfléchissais beaucoup, m'isolant du temps présent. (*Je suis d'un caractère dissipé et obsessionnel, ce qui a été, tout au long de ma vie, un handicap mais aussi une force*).

Au terme de notre année de médecine nous allions nous présenter aux examens face à des jurys belges venus spécialement pour nous. Un privilège que nous n'avions pas réellement réalisé.

Cette soudaine cohabitation alliant les deux sexes et les couleurs de peau était une exception extraordinaire au sein de la communauté. On peut pourtant affirmer que cette situation était révolutionnaire au beau milieu de ce système colonial et catholique, réputé pour être fermé à toute concession. Pourtant dans les faits, cela se passa de manière plutôt harmonieuse et sympathique. Peu à peu nous apprenions à nous connaître au cours de nos fréquentations, en suivant nos cours ensemble et en partageant le réfectoire, au point d'oublier totalement nos différences.

Malgré ce semblant d'harmonie, il manquait cruellement une vie culturelle commune qui aurait permis une réelle fusion entre nous. En dehors des cours



enseignés sur cette colline perdue au milieu de la savane, nous ressentions un manque, une certaine monotonie quotidienne. Il fallait trouver un moyen de profiter de ce premier et unique melting-pot composé de jeunes coloniaux et Congolais prêts à « dévorer le monde ». Il s'agissait pourtant d'une sacrée gageure à vouloir tenter de créer ici un forum d'idées.

Pour ce faire, j'allais mettre à profit ma jeune expérience théâtrale et de récitation poétique pour prendre une initiative. C'est ainsi qu'au cours du mois de mars 1955, je parvins à réunir quelques camarades pour constituer un groupe enthousiaste : « l'équipe des Tréteaux ». Nous nous produisions dans deux récitals de poésie qui nous amenèrent un public de la ville ainsi que des journalistes. C'était du jamais vu : de la culture française au milieu de la savane ! ▶

Une grande première ! Comme l'écrivait un journaliste: « Le sommet du premier récital fut, sans doute, le long et extraordinaire poème du Sénégalais Senghor *Chaka* ». Cette prestation allait tantôt déclencher d'autres représentations telles cette interprétation du Rwandais Jean Nizurugero. Très apprécié, il remettra cette prestation au cours d'un second récital avec le *Chant du printemps* du même auteur. Puis suivront des poèmes de Lorca, Prévert, Cocteau, Éluard récités par les membres européens. Les spectacles remportèrent un franc succès.

Portés par cette vague entraînante, nous décidâmes de monter une pièce de théâtre. Le choix se porta sur *Barrabas* écrit par Ghelderode, dont je pris en main la mise en scène. Nous jouerons cette pièce directement devant la façade bétonnée et futuriste de l'église, encore inachevée. Un véritable chantier. Les acteurs étaient vêtus de toges faites de vilains draps bleuâtres issus tout droit des rebuts de l'usine où travaillait mon père.

Les échafaudages ont paru choquants pour les acteurs. Pourtant, sans le savoir, je venais de créer une des premières mises en scène contemporaines. Tout cela au fin fond de l'Afrique. Avec ce spectacle, nous avons eu droit à un article d'un journaliste. Il avait reconnu la difficulté de la pièce et reconnu que nous avions donné un spectacle de classe. Il conclut son papier par ce commentaire:

« Il n'est pas douteux que le public qui a assisté à la représentation (*unique*) sera fidèle au prochain rendez-vous de l'équipe des Tréteaux. N'est-ce pas là le meilleur critère ? » Hélas, il n'y eut jamais de prochain spectacle, car l'année suivante, en 1960, l'indépendance du Congo se déroula dans une ambiance délétère avec des mutineries, des assassinats politiques et le chaos social.

Les autorités académiques souhaitaient préserver la virginité de la gent féminine en les hébergeant dans des villas, sous la surveillance de re-

ligieuses. La petite piscine réservée aux professeurs est exclusivement accessible aux étudiantes. Quant à nous, nous devons dorénavant nous contenter de nager entre hommes. Il en est de même concernant le bizutage. Nos camarades congolais adoraient les épreuves qui leur rappelaient, sans doute, les rites de circoncision pratiqués au sein de leurs tribus.

En médecine, l'épreuve de dissection de cadavre était un passage obligatoire et éprouvant alors qu'aujourd'hui, les étudiants en médecine reçoivent des pièces disséquées et plastifiées. Sans aucune mesure avec les cadavres phénolés, grisâtres, gisant sur une table zinguée à rebord. Pire, nous devons tenir la pincette et le scalpel à mains nues et mobiliser les plans anatomiques manuellement. Malgré le brossage des mains après une fastidieuse demi-journée, l'odeur écœurante du phénol sur mes mains me poursuivait jusqu'à la nuit !

J'allais bientôt réaliser une expérience unique, peut-être une première mondiale, grâce à mon professeur de physiologie Borghraeve. Je la dois au recteur Luc Gillon, physicien nucléaire ayant reçu le titre de « Monsignore » par les pontes du Vatican. Il avait été formé par le professeur Oppenheimer de Princeton, père de la bombe atomique. Grâce à son intervention et à diverses aides extérieures, le premier réacteur atomique d'Afrique Noire vit le jour. Le Triga Mark I doté d'une puissance de 10 à 50 kW. Il va servir à la recherche et à l'enseignement.

Profitant de cette installation idéale pour la recherche, mon professeur me chargea de réaliser une étude sur la distribution du chlorure de mercure ($HgCl_2$) dans les organes du rat. Me voilà parti à l'aventure, muni d'un lourd conteneur en plomb et d'une solution à injecter. Je me suis dirigé d'un pas décidé vers le réacteur situé au milieu de la savane sablonneuse. Parvenu à la porte de la bâtisse, une sonnette banale

avertit le physicien... Il vint m'ouvrir et me fit les honneurs des lieux sans aucune précaution. J'en fus très impressionné. Situé au fond d'un grand puits d'une dizaine de mètres de profondeur rempli d'eau lourde, on pouvait découvrir l'installation des barres d'uranium. Sans plus attendre, mon guide déposa la solution que j'avais apportée dans une petite nacelle. Il m'invita à presser un bouton qui allait déclencher la descente de ma solution. Après avoir été immergée au centre des barres d'uranium un certain temps, selon un calcul précis, la nacelle remonta à la surface avec la solution devenue magiquement radioactive. Nous la mimâmes prestement, à l'aide d'une pince, dans le conteneur en plomb que j'avais amené. Ce fut tout ! Et, juste avant de partir, l'ingénieur me lança : « Au revoir, bonne expérience et soyez prudent ! »

Je retournai par le sentier sablonneux en portant mon produit comme un Saint Sacrement. J'arrivai solennellement au laboratoire où le rat anesthésié m'attendait. Je lui injectai sans état d'âme le produit radioactif sans autre protection que des gants renforcés. La dissection ultérieure du rat sacrifié permit de trouver que la majeure partie de la radioactivité s'était concentrée dans un seul organe : les reins. Ce qui expliquait la toxicité du mercure.

Plus tard, lorsque je rapportais l'anecdote à mes collègues tant en Belgique qu'en Suisse, ceux-ci furent scandalisés par le danger auquel on m'avait exposé. Il faut préciser qu'aucun règlement n'existait à l'époque alors qu'aujourd'hui des dispositions sévères et restrictives ont été mises en place. L'utilisation de la radioactivité à des fins expérimentales et médicales est extrêmement conditionnée et surveillée. Avec cette nouvelle codification, je n'ai jamais eu l'occasion ni même la possibilité de refaire une telle expérience. Des locaux de haute protection dédiés à ce type de travaux sont spécialement aménagés. La possession d'un diplôme de compétence est obligatoire. ■

Proverbe Africain :

« Homme, bois de l'eau pour te rendre beau. Gave-toi de soleil pour te rendre fort.
Et regarde le ciel pour devenir grand. »

LA COOPÉRATION BELGE AU DEVELOPPEMENT (1)

Un bref historique

Synthèse par Françoise Moehler - De Greef¹

LES PREMIÈRES DÉCENNIES

La coopération belge au développement débute au sortir de la Seconde Guerre mondiale suite au processus de décolonisation soutenu par les instances internationales de l'ONU. Sur le plan institutionnel, l'administration coloniale disparaît avec l'indépendance du Congo le 30 juin 1960 et l'aide au développement est confiée au ministère des Affaires étrangères. L'Office de la coopération au développement (OCD) est créé en 1962 mais ce n'est qu'à partir de 1968 que le gouvernement belge disposera systématiquement d'un ministre ou d'un secrétaire d'État en charge de la Coopération.

L'idée selon laquelle *tous les pays en voie de développement* doivent tendre vers la modernité des pays industrialisés influence les politiques de développement au niveau mondial durant toute la décennie 1970. À cette époque, l'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution selon laquelle chaque pays économiquement avancé doit accroître progressivement son

aide publique au développement (APD) jusqu'à atteindre 0,7 % de sa richesse au cours de la décennie suivante.

En avril 1971, en Belgique, le ministre de la Coopération au développement, Raymond Scheyven (PSC), réforme en profondeur l'OCD qui devient l'Administration générale de la Coopération au développement (AGCD), intégrée au ministère des Affaires étrangères (désormais dénommé ministère des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération au développement). Cette réforme maintient cependant une large autonomie et son administrateur général relève directement du ministre de la Coopération au développement et non du ministre lui-même.

Durant les années 1970-1980, la politique belge de développement se diversifie et le nombre de pays bénéficiaires augmente mais ce déploiement se fait sans un cadre spécifique et approprié qui lui assurerait une approche plus structurée.

Dans les années 1980, l'administration belge ouvre son offre de coopération à la finance ; elle renforce sa présence dans les organismes internationaux et mène des études prospectives. Mais l'AGCD est *au bord de l'asphyxie*. Les politiques sont imprécises et changeantes, avec un nombre de projets trop important. Elles sont dénoncées à la fois pour leur ingérence politique dans les pays bénéficiaires et pour le morcellement des responsabilités. Elles manquent d'un cadre légal mais aussi de vision à long terme. Dix ans seront nécessaires pour faire aboutir la réforme proposée suite à un rapport demandé par le gouvernement.

Les années 1990 sont difficiles pour la coopération belge. La réforme débute en 1992, mais avant qu'elle ne puisse

produire ses effets, l'AGCD est confrontée à de nouvelles difficultés, ses trois principaux pays bénéficiaires (Congo, Rwanda et Burundi) sont dans la tourmente et le volume de la coopération baisse fortement. Or il n'existe pas de mécanisme de réallocation des moyens non utilisés dans le cas d'une crise politique, d'une guerre, etc.

À cette époque, la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) interviennent en appliquant les plans d'ajustements structurels (PAS) au niveau des pays en développement. Cette politique est caractérisée par une série de conditions et de contraintes monétaires, budgétaires et structurelles. La plus grande critique adressée aux PAS est qu'ils ont été pensés pour l'Amérique latine, et ont ensuite été appliqués à d'autres pays sans tenir compte des réalités et spécificités propres de ces derniers. De plus, ils reposent sur une vision dite *libérale* du développement mettant l'accent sur le développement économique et l'entrepreneuriat privé et requièrent des bénéficiaires l'engagement à ouvrir leur économie au reste du monde. Finalement, les PAS sont abandonnés au profit d'un nouvel outil : les documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté (DSRP).

INSTAURATION DU PREMIER CADRE RÉGLEMENTAIRE (1999-2003)

En Belgique, la seconde moitié des années 1990 est marquée par une profonde crise de la coopération au développement. On lui reproche une dizaine de projets trop ambitieux, voire mégalomanes, et dont la pertinence pour les populations locales est remise en cause. La Chambre des représentants met sur pied une ►



1. Courrier hebdomadaire du CRISP 2017/38 n° 2363 (1^{ère} partie)

commission spéciale et réalise un grand nombre d'auditions (ministres, hauts fonctionnaires, représentants d'ONG, chercheurs académiques). Elle s'intéresse plus particulièrement à un échantillon de trois ONG tirées au hasard : SOS Faim, Médecins sans frontières (MSF) et Coopibo, sur lesquelles elle mène un audit.

LES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

En juillet 1997, la commission spéciale remet un rapport très critique qui recueille l'assentiment de tous les partis, en ce compris ceux de l'opposition. Seul le Vlaams Blok critique l'idéologie de la coopération dans son ensemble et le rôle joué par les ONG dans cette politique.

On trouve une ou plusieurs ONG dans le giron de chaque famille politique, abstraction faite du Vlaams Blok. Le rapport de la commission spéciale pointe cinq problèmes principaux :

- Les objectifs de la coopération belge au développement manquent de précision, de vision à long terme et de cohérence dans le temps. Le rapport dénonce l'arbitraire quant aux choix géographiques d'intervention et le paternalisme omniprésent.
- La structure, l'organisation et le personnel de l'AGCD ne sont pas suffisamment adaptés à la multiplicité des tâches qui leur incombent. L'AGCD souffre d'un manque de hiérarchisation interne et de dialogue avec ses collaborateurs sur le terrain. Les relations et la répartition des tâches entre l'organisation et le cabinet constituent une part essentielle du problème.
- La prise de décision et les procédures appliquées au sein de la coopération belge au développement manquent de transparence et d'efficacité. La prise de décision est trop lourde et la pertinence des projets de développement trop peu questionnée.
- Le contrôle et l'évaluation de la coopération ne sont ni efficaces ni fonctionnels. Les points négatifs relevés sont : le manque de suivi et d'évaluation, le manque d'effectif et la lourdeur des procédures ainsi que le manque de contrôle sur la

pertinence des dossiers et l'absence de culture d'évaluation.

- Les domaines respectifs de la coopération au développement et du commerce extérieur sont mal délimités. La commission spéciale dénonce plus particulièrement la pratique de prêts d'État à État dans le cadre de la coopération financière. La coopération et le commerce extérieurs ont des liens étroits ; d'ailleurs, certains accords de coopération sont d'abord passés pour des raisons économiques. Le rapport prône une délimitation plus claire des compétences des relations économiques extérieures et de la coopération au développement à travers la notion de *déliement de l'aide* (c.à.d. le fait que l'argent versé dans le cadre de la coopération puisse être utilisé pour acheter des biens et des services auprès de n'importe quel pays et non plus du seul pays donateur).

Partant de ces constats qui font état d'une coopération belge affaiblie, la commission spéciale présente une série de recommandations.

1. Le renforcement de la politique de coopération et de ses instruments est indispensable avec une vision politique claire, d'autant que le nombre d'engagements et de sommets internationaux ne cesse de croître. Il s'agit de renforcer la coopération belge pour répondre à ce champ qui se complexifie. Renforcement des ressources humaines, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Il s'agit aussi d'améliorer les liens entre les représentants de l'État belge dans les pays partenaires et l'AGCD.
2. Les objectifs de la coopération belge au développement doivent être spécifiés et sa vision stratégique définie en collaboration avec les pays partenaires de la Belgique.
3. Il faut opérer une concentration sectorielle et géographique. Il est ici question de poser une série de choix relatifs aux objectifs prédéfinis, en vue d'éviter la dispersion de l'aide, tant sur le plan des secteurs d'activité que sur celui des interventions géographiques.
4. Il faut collaborer davantage avec le pays partenaire et cogérer avec lui les aspects liés aux programmes mis en œuvre ainsi que les modalités financières. Ce n'est que vers la

fin des années 1990 qu'émergent les exigences européennes en matière d'évaluation des programmes, de garantie de continuité et de fondements juridiques.

5. L'administration de la coopération au développement doit se limiter à la préparation, l'évaluation et le contrôle de la politique. La commission spéciale recommande une prise de distance entre, d'une part, la gestion stratégique de la politique et, d'autre part, sa mise en œuvre. Elle propose la création d'une instance autonome, la Coopération technique belge (CTB), qui sera chargée de l'exécution de la coopération bilatérale directe.

LA RÉFORME MOREELS ET SES EFFETS



Ces recommandations servent de base à la réforme Moreels, du nom du secrétaire d'État à la Coopération au développement. La loi du 25 mai 1999 relative à la coopération internationale belge dote celle-ci d'un cadre légal, précise ses objectifs généraux (tels que *le développement humain durable*), définit les différents piliers de l'aide belge (coopération directe, indirecte et multilatérale) et apporte une vision politique à plus long terme.

La réforme génère un organigramme reposant sur trois pôles, en vue d'assurer une meilleure répartition des responsabilités entre l'élaboration de la politique, sa mise en œuvre sur le terrain et son évaluation.

1. L'Administration générale de la Coopération au développement (AGCD, actuelle Direction générale du développement - DGD), intégrée au SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, est l'organe d'élaboration de la politique de la coopération belge au développement.
2. La Coopération technique belge (CTB), instance autonome, a pour mandat d'exécuter la politique de coopération au développement pour le compte de l'État belge. Il s'agit d'une société anonyme de droit public à finalité sociale, liée à l'État belge par un contrat de gestion. Jusqu'alors, l'AGCD était en charge de toutes les étapes de la politique –de l'élaboration à la mise en œuvre– en matière de coopération au développement. Les deux nouvelles structures doivent collaborer pour la mise en œuvre de la coopération bilatérale directe (entre États partenaires).
3. Le futur Service de l'évaluation spéciale (SES), qui répondra directement au Parlement, sera chargé de l'évaluation.

Dès le début, les relations entre l'AGCD/DGD et la CTB sont difficiles :

- Frustration de fonctionnaires dépossédés de la matière noble de la coopération (actions sur le terrain et mise en œuvre) ;
- Attitude jugée problématique des trois premiers directeurs de la CTB.

Les rapports entre les deux entités resteront longtemps conflictuels, notamment parce qu'elles s'inscrivent dans des logiques organisationnelles différentes. L'AGCD/DGD travaille selon un modèle bureaucratique d'administration, alors que la CTB fonctionne comme une entreprise privée avec davantage de flexibilité, même si elle est massivement contrôlée (commissaires du gouvernement, commissaire aux comptes, inspecteur des finances, audit interne).

Le mouvement de la réforme Moreels se poursuit en 2003, lorsque le gouvernement Verhofstadt I crée le Service de l'évaluation spéciale (SES) qui a pour mandat d'évaluer les activités de coopération belge au développement et d'en rendre compte au Parlement fédéral en toute indépendance. En 2010, le SES absorbera en outre le service d'évaluation interne de la DGD.

Par ailleurs, la réforme de mai 1999 entérine la légitimité des ONG belges (coopération bilatérale indirecte) en tant que structures représentatives de la société civile et engagées dans la lutte contre la pauvreté. Trois principes ont émergé des débats de la commission spéciale :

- Le droit d'initiative des ONG quant à la définition de leur propre programme à la demande d'un cofinancement ;
- Le soutien du financement par programme (afin d'éviter l'approche par projet, qui accentue le morcellement du secteur) ;
- La réforme des instruments politiques (afin que la réglementation soit davantage en adéquation avec les réalités du terrain).

Ces principes ont donné lieu à des recommandations spécifiques au secteur des ONG.

1. Le financement par programme doit être généralisé et accompagné par une évaluation en profondeur, et un renforcement des ressources humaines à la DGD.
2. Il est nécessaire d'instaurer un dialogue politique permanent sur les grands axes politiques et le rôle des ONG mais aussi de mener une réflexion sur la place des partenaires locaux et leurs relations avec les bureaux de représentants.
3. Il convient d'adopter une attitude d'ouverture, compte tenu du renforcement du rôle des partenaires locaux, et de favoriser la transparence dans la transmission d'informations.
4. Les ONG doivent établir une comptabilité complète et transparente, améliorer leurs évaluations et leur contrôle et permettre un report flexible des subsides non affectés. Les ONG devront assurer leur propre suivi-évaluation.

EVOLUTION DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT VERS UNE MANAGÉRIALISATION ET UNE COMPLEXIFICATION

Depuis les années 1980, les débats sont influencés par les instances internationales : les agences de Bretton Woods (BM et le FMI), celles de l'ONU et celles de l'OCDE.

LES CONCEPTIONS DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Entre 1980 et 1990, l'intervention du secteur public se veut renforcée, mais les agences internationales – à commencer par la BM et le FMI, qui dominent les débats en la matière – préconisent l'ingérence du secteur privé dans l'économie des pays en développement et fixent des conditionnalités essentiellement économiques aux pays en développement (cf. les plans d'ajustement structurel - PAS). Entre la fin des années 1980 et le début 2000, les instances internationales complètent leurs exigences en mobilisant les principes de *bonne gouvernance* et de démocratie.

LES CONCEPTIONS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lors de la décennie 1990, l'ONU entreprend une réflexion sur l'efficacité de l'aide, revenant ainsi sur le devant de la scène internationale en matière de développement, alors que celle-ci était dominée depuis vingt ans par la BM et le FMI.

La *Déclaration du millénaire des Nations unies*, signée à New York le 8 septembre 2000, est le fruit d'une décennie de réflexion réinitiée par l'ONU à travers une série de sommets mondiaux. Elle est assortie d'un cadre opérationnel : les *Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)*.

La stratégie onusienne vise 8 objectifs quantitatifs, 18 cibles claires et une quarantaine d'indicateurs chiffrés pour lutter contre l'extrême pauvreté ; l'horizon fixé est celui de l'année 2015. Toutefois, en 2015, les États engagés sont forcés de constater que les objectifs n'ont pas été totalement atteints, même si cet engagement mondial a réduit en partie l'extrême pauvreté dans le monde (elle est passée de 47 % en 1990 à 14 % en 2015). Ces résultats sont toutefois à relativiser, notamment au regard du développement socio-économique de l'Asie.

La principale plus-value des OMD a été l'engagement généralisé de la part des États signataires. En effet, *ils ont offert aux sociétés civiles de tous les pays* ►

un instrument de mesure et de contrôle des politiques publiques, et ont été à l'origine de grandes campagnes de mobilisation.

Dès 2012, un nouveau processus participatif entre les États signataires permet l'élaboration d'un nouvel engagement international universel (couvrant les années 2015-2030) : les *Objectifs pour le développement durable (ODD)*, qui ont pour ambition d'aller plus loin que les OMD et de corriger leurs faiblesses. Les ODD se composent des « 5 P » considérés comme des thématiques transversales : *peuples, planète, prospérité, paix et partenariat*. Les ODD intègrent les questions économiques et environnementales dans le prolongement des réflexions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable dite Rio+20 (Rio de Janeiro, 20-22 juin 2012) et de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques devant se tenir à Paris en 2015 (la future COP21, alors en préparation). Ainsi, le développement durable devient un des nouveaux paradigmes de l'aide au développement promu par les Nations unies et influence le contenu des politiques nationales et internationales en la matière. Réduire l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ; améliorer la santé maternelle ; combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ; assurer un environnement durable ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

LES CONCEPTIONS DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le 2 mars 2005, lors d'un forum de haut niveau, les ministres des pays développés et en développement signent la **Déclaration de Paris** sur l'efficacité de l'aide au développement. Il s'agit d'une réforme des modalités de gestion de l'aide pilotée cette fois-ci par le Comité d'aide au développement (CAD, organe de l'OCDE). Le texte de la Déclaration indique : « *Si la réalisation de ces objectifs suppose un accroissement des volumes d'aide et d'autres ressources affectées*

au développement, une augmentation significative de l'efficacité de l'aide est également nécessaire pour soutenir les efforts déployés par les pays partenaires en vue de renforcer la gouvernance et d'améliorer les résultats obtenus sur le front du développement. » Cette Déclaration marque un changement dans la manière de concevoir l'aide. Il n'est désormais plus question d'une coopération articulée autour de bonnes volontés, mais d'une coopération orientée sur la performance, prônant ainsi une gestion axée sur les résultats pour augmenter les effets dits positifs de l'aide.

Différents principes sont au cœur de la Déclaration de Paris.

1. L'appropriation : les pays du Sud doivent exercer une maîtrise de leur politique et de leur stratégie de développement.
2. L'harmonisation : les actions des pays donateurs doivent être harmonisées et davantage transparentes, permettant ainsi une efficacité collective.
3. L'alignement : les pays donateurs doivent faire reposer leur soutien sur les stratégies nationales de développement des pays partenaires.
4. La responsabilité mutuelle : les pays donateurs et partenaires doivent être mutuellement responsables de l'efficacité de l'aide.
5. La gestion axée sur les résultats (GAR), modèle managérial visant une gestion efficace des ressources, en vue d'améliorer les processus et atteindre de meilleurs résultats.

La Déclaration de Paris s'inscrit dans une série de forums de haut niveau organisés entre 2003 et 2016 et réunissant les États membres de l'OCDE. Ces différents forums de haut niveau peuvent être classés en trois catégories :

- Le financement du développement (Monterrey en 2002, Doha en 2008, Addis Abeba en 2015) ;
- L'efficacité de l'aide (Rome en 2003, Paris en 2005, Accra en 2008, Busan en 2011), qui oriente la coopération internationale sur la notion d'États fragiles ;
- Le partenariat global pour une coopération plus efficiente (Mexico en 2014, Nairobi en 2016).

SYNTHÈSE : TROIS POINTS DE VUE SUR LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Au fil du temps, trois acteurs se partagent donc le pouvoir en matière d'idéologie du développement. Jusque dans les années 1990, la BM et le FMI sont dominants et insufflent une vision résolument économique du développement, dans la veine du manifeste de Walt Whitman Rostow. À partir de la fin des années 1990, l'ONU reprend la main par le biais des OMD puis des ODD : le paradigme dominant devient la lutte contre la pauvreté à travers une série de priorités telles que la santé et l'éducation, et ensuite le développement durable.

Avec l'émergence du nouveau millénaire, c'est l'OCDE qui devient l'acteur dominant pour la coopération au développement en soutenant des politiques de qualité, de performance, d'efficacité, d'harmonisation et de bonne gestion : ces principes président aujourd'hui à l'organisation de la coopération au développement.

La Déclaration de Paris marque un tournant majeur dans la manière de penser la coopération internationale. Elle est mobilisée par les acteurs internationaux et les autorités nationales comme un engagement international percolant jusqu'au niveau des pratiques allant de la base de la chaîne du développement jusqu'aux ONG. Ainsi, la performance et l'efficacité sont devenues les maîtres mots au sein de la coopération au développement. En Belgique, ce nouveau paradigme est pris en considération dans l'élaboration des réformes et des textes de loi.

Dans le prochain numéro de la revue, nous vous présenterons un état des lieux des différents acteurs de la coopération belge au développement, en les présentant sur les plans structurel, organisationnel et budgétaire. La coopération belge étant organisée en trois piliers (multilatéral, bilatéral et non gouvernemental), nous avons opté pour cette structure. ■

PROGRAMME DE COOPERATION 2024-2029

AfricaMuseum et partenaires congolais Atelier du 24 au 26 avril 2024

Par Aimé Lucien MBUNGU MBUKA



Le programme de coopération 2024-2029 du Musée royal d'Afrique centrale « Africa Museum » avec les partenaires de la RDC a été lancé le mercredi 24 avril 2024 au Centre culturel Bilembo à Kinshasa. Il s'agit d'un programme soutenu par la Direction Générale de la Coopération au Développement et de l'Aide humanitaire (DGD) belge visant à promouvoir la compréhension mutuelle, la durabilité et le bien-être sociétal à travers ses activités de recherche, de conservation et de sensibilisation.

Ce programme de 5 ans vise à accentuer la recherche et la connaissance non seulement en matière de patrimoine culturel mais aussi de patrimoine naturel. Les travaux porteront sur :

- l'étude, la gestion et la conservation du patrimoine culturel ;
- la conservation de la biodiversité ;

- l'évaluation des ressources naturelles ;
- la lutte contre les maladies tropicales ;
- la gestion durable des ressources naturelles ;
- et la promotion du développement inclusif.

Une centaine de doctorants participent au programme, la plupart originaires de la RDC.

Durant 3 jours, du 24 au 26 avril, les partenaires clés du programme en RDC ont fait le point sur les leçons apprises, les besoins en matière de soutien et de renforcement des capacités, et exploré de nouvelles voies de collaboration. Parmi ces partenaires, l'Institut des Musées nationaux, l'Académie des Beaux-arts, le Centre de recherche en sciences naturelles de Lwiro, l'Institut national de recherche biomédicale, le Centre de surveillance de la biodiversité, le Musée géologique de Bukavu ainsi que, des représentants de la société civile, des institutions académiques (Unikin, Unilu, Unikis, Unigom...) et des organisations internationales (UNICEF, WWF...).

Les thèmes abordés en sessions plénières ou en tables rondes organisées en marge de cette activité concernent notamment le changement climatique, la biodiversité, la réduction des risques de catastrophes et les rôles des acteurs de la société dans le programme.

« Les résultats attendus de cet atelier incluent une meilleure compréhension des objectifs et des résultats visés, un renforcement des institutions scientifiques et culturelles, ainsi que la promotion d'un dialogue renforcé entre les scientifiques et les décideurs politiques et les autres parties prenantes. De plus, l'événement visera à sensibiliser davantage aux défis liés au changement climatique, aux

risques naturels et à la santé. »

PREMIER JOUR : 24 AVRIL 2024

Les participants sont accueillis dans la grande salle du centre culturel Bilembo, aménagé au sein des anciens ateliers de l'usine textile appelée autrefois TEXAF.

Après la séance d'ouverture de l'atelier, les participants ont procédé à des exposés complétés de questions et réponses sur différents projets du programme de coopération de l'AfricaMuseum et de ses partenaires en RD Congo parmi lesquels des membres d'organisations non gouvernementales telles que : Lugahizi, Bomacapitale, Cassiopeia, Smart, Campusconnect, Forum, Mbisa, Geores4dev, Harissa, Atrap, Pilotmabplus.

Se sont ainsi succédé de brillantes présentations sur la pisciculture, l'apiculture, l'élevage, un plaidoyer en faveur des multiples recherches effectuées - mais peu, voire pas assez mises en pratique -, une séance plénière sur le changement climatique impliquant la gestion des forêts, les nouvelles techniques agricoles favorisant la biodiversité et, bien sûr, la santé ; ont également été évoqués les différents aléas naturels dont sont tributaires toutes ces recherches scientifiques.

Les partenaires Pilotmabplus, Harissa et Atrap ont parlé des percées scientifiques sur le changement climatique et l'impact des politiques menées. Ils ont soulevé le fait que la République Démocratique du Congo regorge d'importantes réserves de forêts qui sont indispensables pour la lutte contre ce réchauffement climatique et ses effets dans le monde entier, parmi lesquels :

- Assèchement des cours d'eau. ►



- Désertification des zones jadis fertiles.
- Disparition de certaines espèces animales.
- Déplacement des populations à la recherche de pâturages pour leur bétail.
- Appauvrissement des populations à cause du dessèchement des sols.
- Les érosions provoquées par le dérèglement pluviométrique.

Pour beaucoup, la RDC devrait jouer un rôle majeur dans la recherche de solutions à ces effets aux répercussions mondiales.

Ces aléas multiples sont à la base des différents conflits que vivent en Afrique les peuples fuyant leurs zones d'habitation et d'agriculture, lesquelles, laissées à l'abandon, subissent une dégradation progressive.

Les intervenants ont également évoqué le fait que certaines de leurs recherches sont étouffées dans l'œuf au niveau politique et ne sont pas suivies par la matérialisation des résultats obtenus après les études sur le terrain. Ils ont constaté que la mise en application des recherches est subordonnée à l'aval des décideurs politiques qui souvent interfèrent à cause d'exigences financières. Ceux-ci considèrent en effet que la recherche constitue une perte de temps et grève le budget du gouvernement mais, quand un financement tombe du ciel, ces mêmes politiques le détournent au profit d'autres destinations.

Pour réfléchir aux solutions à adopter, la commission a réparti les groupes en deux panels organisant des séances plénières sur le changement climatique (forêts, biodiversité, santé et aléas naturels).

1) 1^{er} panel : *la Science pour le Développement.*

Comment faire avancer la science sur le continent africain en veillant à ce que les recherches menées puissent favoriser le développement des pays africains ?

2) 2^e panel : *la Science en support de la politique.*

Comment mieux relier la science à la politique au lieu d'évoluer en discordance ? Créer une synergie entre le monde politique et le milieu scientifique africains : les deux étant interdépendants, il faut une convergence de pensée au profit des populations.

La première journée se clôture par un échange d'idées quant à un atelier susceptible d'apporter une lumière nouvelle dans la collaboration des différents participants pour l'avancement de la recherche.

DEUXIÈME JOUR - 25 AVRIL 2024

Le programme de l'atelier de réflexion est réparti en quatre tables rondes de renforcement institutionnel :

- 1) Coopération Sud-Sud I
- 2) Coopération Sud-Sud II
- 3) Coopération muséale / culturelle I
- 4) Coopération muséale / culturelle II

Les participants sont répartis dans 2 groupes différents, réfléchissant sur la mise en application des différentes résolutions obtenues après les débats de la veille.

On assiste à quelques brillantes interventions de la part des participants au sujet des réalités vécues dans leurs régions d'origine ou de thèmes liés aux disciplines évoquées plus haut.

La journée se conclut à la satisfaction générale.

TROISIÈME JOUR - 26 AVRIL 2024

La journée du vendredi est consacrée à deux tables rondes et à la conclusion de ces trois jours d'atelier :

1) Renforcement institutionnel et de Coopération Sud-Sud.

Très peu d'intervenants ont eu droit à la parole. Seuls les délégués, qui ont participé à la commission mise sur pied autour de la restitution d'œuvres d'art ethniques amenées en Occident pendant la période coloniale, ont pu s'exprimer sur une restitution par ailleurs réclamée à cor et à cris. Le sujet des restes humains détenus en Belgique est également évoqué.

Le Président de l'Association Nationale des Antiquaires du Congo, M. Aimé Lucien Mbungu Mbuka, invité à cet atelier, y fait une brève intervention pour faire remarquer que la restitution ne doit pas dépendre de la rumeur publique mais plutôt d'une politique réfléchie qui

permette aux nations concernées de profiter du bien vivre ensemble. Il profite de cette occasion pour un plaidoyer sur l'art ethnique qui, pour lui, ne doit plus relever du fétichisme mais plutôt être considéré comme un testament légué par nos ancêtres aux générations futures.

2) Science participative et Société civile, Coopération muséale, culturelle et sur les Archives.

Le point concerne le rôle joué par les populations dans la recherche scientifique.

3) Intervention de conclusion faite par Monsieur Bart Ouvry, le Directeur général du Musée Royal de l'Afrique centrale.

Il rappelle que, si la Belgique est d'accord de concrétiser cette restitution, la balle est du côté de la République Démocratique du Congo, qui doit faire clairement état de ses vraies intentions à ce sujet. ■



La coopération entre l'Africa Museum et la RDC se déroule également à Tervuren. De gauche à droite : Thierry Claeys Bouuaert de MdC, le Grand Chef Skumunakanga, Bart Ouvry et Mathilde Leduc Grimaldi de l'Africa Museum ainsi que Kwebe Kimpele, journaliste.

TÉMOIGNAGE DE ROBERT VAN MICHEL¹

Toute une vie consacrée à la Sabena

Synthèse par Françoise Moehler - De Greef

Né en 1928, Robert entre à la Sabena en 1947 avant d'être appelé sous les drapeaux en 1948. L'usage veut que la Sabena reprenne son personnel après son service militaire. Robert commence sa carrière comme agent de trafic pour enregistrer les passagers et remplir les loadsheets, les feuilles de chargement.

Une place d'agent de trafic s'ouvre au Congo. Robert saute sur l'occasion d'autant plus que son beau-frère vient de décéder dans un accident d'avion à un quart d'heure d'Élisabethville, en longue finale, et que sa sœur, effondrée, a besoin de soutien. Il avance son mariage et le voilà parti pour Léopoldville où il monte en grade comme agent qualifié de première catégorie, trafic et fret.

Tous les jours, lever à 4h du matin car les avions partent à l'aube, à 6h du matin vers Banningville, Luluabourg ou Kikwit... Deux ans plus tard, Robert est muté à Luluabourg, comme adjoint au chef d'escale, M. Van Veeren. Celui-ci démissionne bientôt pour partir à l'IATA et Robert est nommé chef d'escale à titre provisoire, dans l'attente d'un chef d'escale en titre... qui n'est jamais arrivé. À cette époque, la Sabena est en pleine expansion : nouvelles lignes, nouvelles escales et, bien entendu, un boom des liaisons aériennes entre la Belgique et le Congo belge. Au bout d'un an, Robert est nommé chef d'escale en titre.

Il est ensuite envoyé à Bukavu, la petite Suisse, ex Costermansville. Puis, en 1957, il rejoint Usumbura comme chef de zone (Bukavu, Goma, Kigoma, Kindu, Usumbura, Kigali, Albertville).

La débâcle qui a suivi l'indépendance prend tout le monde de court. Tout le monde veut partir mais rien n'est prévu. Il faut improviser un pont aérien.

Gaston Dieu, responsable à Léopoldville, va couvrir l'Ouest du Congo. Il faut quelqu'un qui s'occupe de l'Est. Robert est disponible et en sera chargé. Gaston Dieu gère la flotte des nouveaux Boeing 707 depuis Léopoldville, Robert les DC-6 depuis Usumbura. Tous deux sont en relation téléphonique avec M. Dans, directeur des opérations à Bruxelles. Le pont aérien démarre le 9 juillet.

Robert est donc chargé d'organiser les rapatriements. Chargé est un bien grand mot. « On ne pouvait rien faire d'autre qu'agir, remplir les avions ». Et d'envoyer les uns à Kindu, les autres à Goma... Personne ne refuse une mission. Personne ne se dérobe. Les navigants (pilotes et hôtesses) et le personnel au sol font preuve d'un dévouement extraordinaire.

Le gouvernement a été mis devant le fait accompli par la décision de la Sabena d'organiser un pont aérien pour rapatrier les gens. Dès les premiers troubles, Gaston Dieu a commencé à faire venir les tout nouveaux Boeing 707. Il raconte que le premier 707 décide d'atterrir à Brazzaville, par crainte d'atterrir à l'aéroport de Ndjili, inauguré l'année précédente et qui possède cependant la plus longue piste au monde. Gaston Dieu est à la tour de contrôle, il parle avec le commandant, lui dit : « Écoutez, vous êtes maître à bord, c'est vous qui décidez, mais je vous demande instamment de venir ici à Ndjili, pour embarquer les réfugiés ». Le commandant accepte, au grand soulagement de Gaston Dieu. S'il avait refusé, il aurait fallu organiser les rapatriements depuis Brazzaville.

Le 2 juillet, en voyant arriver les premiers réfugiés, Robert téléphone à M. Dans pour lui demander d'envoyer d'urgence le plus d'avions possible. Il reçoit successivement 3 DC-6 qu'il



envoie dans les différentes villes de l'Est. Les avions partent à vide vers l'escale désignée et reviennent remplis de réfugiés hagards, traumatisés, sans bagages. Des femmes, des religieuses qui ont été tabassées et violées. On leur donne à manger et à boire, aux frais de la Sabena, dans le restaurant au-dessus de l'aérogare.

1. Interview réalisée le 9 décembre 2019 par Etienne Loecx, assisté à la technique par Guy Dierckens et Daniel Depreter.



Il y a sur la base d'Usumbura un C-130 militaire, avec 4 moteurs extrêmement puissants, 2 Cessna de la Sobelair, 6 DC-3, 3 DC-6 qui se relaient. Le 3 juillet, le chef mécanicien signale qu'il faut absolument trouver du carburant. Par miracle, le représentant à Nairobi, le colonel Danver, un ancien de l'armée des Indes, doté d'une grande moustache, les entend et dit : « M. Van Michel, je viens me mettre à votre service ! ». « Vous ne pouviez pas mieux tomber, vous allez retourner tout de suite à Nairobi et m'envoyer tous les camions citernes de fuel que vous pouvez trouver ». Dans les heures qui ont suivi, des camions citernes sont arrivés, avec des chauffeurs de Entebbe, pour remplir l'oléoréseau / hydrant². On aurait pu croire les Anglais mieux préparés que ne l'étaient les Belges. Mais non, ils n'étaient pas préparés, ils n'avaient pas de problème.

Fin juillet, Robert voit débarquer dans son petit bureau deux hommes de la Shell, pense-t-il, enfin peu importe, pour demander leur chèque. Le Conseil d'Administration de la Sabena à Bruxelles lui a donné un pouvoir de signature illimité. Et alors que Robert signe ce fameux chèque sur le coin du comptoir, un des hommes s'exclame : « De toute ma vie, je n'ai jamais vu un chèque pareil ! » Et Robert de se dire « Et moi je n'en ai jamais signé de pareil ! »

C'est tout simplement énorme. Évidemment, les circonstances sont exceptionnelles, mais, à l'heure actuelle, on ne pourrait certainement plus procéder de la sorte.

Au total, ce seront entre 34 et 35 000 personnes au total qui seront évacuées du Congo par les airs durant le mois de juillet 1960, par Boeing ou par DC-6.

À Usumbura, les rotations de DC-6 s'enchaînent. À chaque arrivée, il faut nettoyer l'avion, le remettre en ordre, compléter le catering. Un maximum de nourriture est embarqué à Bruxelles mais il faut compléter. L'équipage reste à bord. En une heure et demie, l'avion est prêt à repartir.

Le ciel est à la disposition de la Sabena. Elle choisit son horaire, son cap, son altitude. Priorité absolue dans le ciel pour les évacuations. Avec des avions pleins à craquer, largement au-dessus de la capacité normale. Le record à Usumbura est de 285 personnes dans un DC-6. C'est, à l'époque, le plus grand pont aérien de l'histoire.

En Belgique, l'accueil à Zaventem est également très bien organisé mais Robert ne le sait que par ouï-dire.



Pour se faire une meilleure idée du fonctionnement des rotations, Robert décide d'accompagner son ami, le commandant de bord Mercovitch sur un vol sur Kindu. Merco fait du rase-motte pour pouvoir regarder à l'intérieur des villas, détecter les pillages éventuels ou d'éventuelles personnes terrées dans les maisons. En approche de Kindu, toujours en rase-motte, Merco décide d'impressionner Robert en faisant un *Immelmann*, figure acrobatique inventée par un pilote militaire pendant la première guerre mondiale qui consiste en un demi-looping avec un demi-tonneau dans la montée, la figure étant destinée à surprendre l'adversaire par l'arrière tout en se présentant de face. Robert en garde encore un souvenir très vivace. En haut de la courbe, ça vibre comme si l'avion allait casser. Ensuite, on a le sentiment de voler en planeur.

Au sol, le pilote laisse le moteur droit en marche comme c'est l'usage dans de telles circonstances. On évite de stopper les deux moteurs par crainte de ne plus pouvoir redémarrer. On prévoyait 20 passagers (21 sièges) mais ce sont 30 qui embarquent. L'avion est lourd. On arrive vite en bout de piste. ▶



2. Réseau de distribution du kérosène dans les aéroports servant à ravitailler les avions..

À propos de décollage scabreux, Robert se remémore le drame du C-119 tombé dans la région de Goma, le 9 juillet 1960 avec, à son bord, de pauvres soldats. Un moteur a lâché. L'avion a touché la colline. Beaucoup de morts et quelques blessés graves. Les militaires à Usumbura demandent d'aller chercher les corps. Tous les sièges de l'avion sont enlevés ainsi que les offices/cuisines. Les militaires chargent les cercueils. 20 cercueils d'un beau bois brillant. Le commandant de bord est Dixon, un Australien. Tous les pilotes de la Sabena, absolument tous, sont d'anciens pilotes de guerre, de chasse ou de bombardier. Impressionnant. Des cracks. Robert monte à bord, ayant remis ses 3 galons et un képi, avec un para commando déguisé en infirmier.

Direction Goma. Pas un chat. Une ville déserte. L'avion se pose. Une Jeep arrive à une vitesse folle avec des gendarmes. Les corps sont à Gisenyi, de l'autre côté de la frontière, dans une église. Les gendarmes proposent d'y conduire Robert. Celui-ci se tourne vers le commandant Dixon et lui dit : « Commandant, vous attendez pendant une heure et demie. Si dans une heure et demie on n'est pas là, pour l'amour de Dieu, vous repartez. » Le ferait-il si cela tournait mal ? Un des trajets le plus dangereux de ce pont aérien sera pour moi ce voyage en Jeep à travers Goma, à une vitesse folle.

La frontière est gardée par deux para commandos. Le lieutenant dit : « Allez me chercher un camion d'urgence pour aller à l'église. » Le camion arrive et conduit Robert et le lieutenant à l'église. Ils entrent, un prêtre officie et, imperturbable, poursuit sa messe. Ils remontent les allées et demandent aux fidèles s'ils peuvent les aider en expliquant qu'ils viennent chercher des corps. Ils sont surpris de découvrir des cercueils en bois blanc, s'attendant plutôt à trouver des corps enveloppés dans des draps. Avec l'aide des fidèles, ils chargent les cercueils sur le camion et foncent vers la frontière et l'aéroport. Les cercueils en bois blanc sont posés sur les cercueils en beau bois fournis par les militaires.

Goma est situé à 1 500 m d'altitude. On sait qu'en altitude les moteurs perdent en rendement. Un coup d'œil sous



l'avion révèle que les amortisseurs sont damés. Prêts à décoller. Tout le monde se dit dans son for intérieur : « Pourrons-nous décoller avec une surcharge pareille ? »

Le pilote lance l'avion et, moteurs à pleine puissance, il parvient à décoller... mais n'arrive pas à virer pour prendre son cap. À chaque essai, l'avion s'enfoncé. Finalement, il y parvient. Le trajet entre Goma et Usumbura prend une demi-heure de plus que la normale. Épuisé, Robert va s'étendre sur les cercueils dans la cabine et... pique un somme. Il retourne dans le cockpit pour l'atterrissage. L'avion se gare près des hangars militaires. Le même jour, les cercueils repartent pour Bruxelles.

Un autre événement marquant de ces mois de juillet/août 1960 : un vol en rase-motte au Kasai. À la demande d'un responsable de l'ONU, Robert survole les villages incendiés en Convoir, à une très basse altitude, 15-20 m. Le responsable de l'ONU et le Général Lundula font escale à Luluabourg tandis que Robert continue sur Usumbura. Ils survolent la route de Luluabourg vers Bakwanga et Elisabethville. Rien que des ruines, des cases brûlées, tout est carbonisé, conséquence de la guerre qui divise les Lulua et les Baluba. Massacres dénoncés à l'ONU par le secrétaire général Dag Hammarskjöld lui-même.

INCIDENT DE LODJA

Vers la fin juillet, le commandant Van Riet demande à rentrer à Léo : « j'ai mon dôme d'hélice qui coule ». Face au trafic ralenti, il n'est plus nécessaire

d'avoir en permanence 6 appareils tournant depuis Usumbura. L'accord est donné. Sept Congolais se présentent et demandent de pouvoir également rentrer à Léopoldville. Pas de problème vu qu'un vol est déjà prévu. S'ajoutent encore, par l'entremise du chef d'escale, monsieur Kay, 5 ou 6 missionnaires protestants qui viennent de Kindu et doivent se rendre à leur mission de Lodja. De bonne foi, Van Riet se pose à Lodja, un fief de Lumumba. Les 7 Congolais appartiennent à une autre ethnie : ils sont arrêtés et, dans leurs bagages, on trouve des armes de guerre. L'avion est saisi, l'équipage arrêté. Robert est informé de l'incident mais que peut-il faire au départ d'Usumbura ? Il part à Léopoldville via Kamina et se précipite chez le directeur, monsieur Annez de Taboada, et lui expose le drame qui est en train de se jouer. Le lendemain, le général Lundula et le responsable de l'ONU doivent partir en Convoir pour Luluabourg. Robert monte à bord, s'agenouille dans l'allée centrale entre le Général Lundula et le responsable de l'ONU, explique la situation, un avion et son équipage bloqués par l'armée à Lodja. Il les supplie d'intervenir pour les faire libérer. Pas de réponse. Aucun des deux ne répond ni ne regarde Robert. Celui-ci réitère sa requête, demande s'ils l'ont entendu. Toujours aucune réponse. Désespéré, il va dans le cockpit.

À l'arrivée à Usumbura, Robert est appelé à la tour de contrôle. « L'avion est libéré ! » Gros soulagement. Le mécanicien de bord demande à la tour si Van Michel est là. Suite à sa réponse affirmative, il s'époumone : « Qu'il prépare sa gueule, j'ai ma clé anglaise en main ! » Robert fait savoir qu'il

attend le commandant dans le hall de l'aérogare, qu'il rejoint, pas très à l'aise. Le commandant Van Riet arrive droit sur lui, se plante sous son nez, et vocifère : « Vous êtes un imbécile, Monsieur, un incompetent ! J'étais pilote de guerre, Monsieur, moi j'étais pilote de chasse mais je n'ai jamais eu aussi peur de ma vie, rien à manger, rien à boire, juste de l'eau saumâtre. Et pendant ce temps-là vous étiez avec votre cul dans votre fauteuil ! » Pas moyen de l'arrêter. Robert cherche à intervenir : « Commandant, s'il vous était arrivé quelque chose... » Mais voilà que surgit le commandant Mercovitch avec femme et enfant. Robert l'interpelle : « Merco, explique à ton collègue que je ne suis pas ce qu'il est en train de dire ! » Réponse de Mercovitch : « Oh, moi je ne suis pas au courant, je ne sais pas de quoi il s'agit. » Il tourne le dos et s'en va.

Quelques mois plus tard, alors que Robert est passé responsable pour l'Afrique et embarque sur un DC-4 pour aller en inspection à Niamey, il retrouve Mercovitch. Celui-ci a aligné son équipage pour le saluer. Il l'invite dans le cockpit. On décolle. Tous deux réalisent que leur amitié est brisée à tout jamais. Robert retourne dans la cabine et ne reverra plus jamais Merco.

Après le pont aérien, Gaston Dieu est promu à Bruxelles et Robert, muté à Léopoldville, devient directeur en charge de l'Afrique au sud du Sahara jusqu'en 1974. Il a ainsi la chance de visiter la plupart des pays d'Afrique. Et c'est pendant cette période qu'il a l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises le président Mobutu.

Quelque temps plus tard, Van Riet, de passage, vient le trouver et s'excuse. « Vous n'êtes pas comme ce que je vous ai dit à Usumbura ». Et Robert se met à pleurer. S'il était arrivé quelque chose à cet équipage, il ne se le serait jamais pardonné...

Dans ses nouvelles fonctions, Robert ne s'occupe plus que des gros porteurs. Il est chargé des escales : Niamey, Abidjan, Douala, Lagos, Kano et bien d'autres. La Sabena dispose alors en Afrique d'un réseau extrêmement important.

Jusqu'à l'indépendance, le public était principalement constitué de fonctionnaires de l'État, de colons, de missionnaires, de religieuses. Beaucoup de gens reviennent ensuite pour tenter de récupérer leurs biens, régler leurs affaires... Certains missionnaires aussi reviennent, des hommes d'affaires, des missions politiques, gouvernementales...

Mobutu s'est toujours montré aimable, coopératif. Un jour, interpellé par un député qui se plaint que les Boeing 707 ne vont plus à Élisabethville, Mobutu convoque Robert. Celui-ci lui explique que, la piste étant en latérite et celle-ci étant aspirée par les moteurs, il a fallu suspendre l'exploitation des 707 le temps de refaire la piste mais c'est tout à fait provisoire. Mobutu accepte l'explication sans problème. Robert s'enhardit et suggère au président de rencontrer Gaston Dieu, le Directeur, pour discuter des différents problèmes rencontrés par la Sabena au Congo. Mobutu agrée et Robert fait venir M. Dieu. S'en suit un déjeuner réunissant Mobutu, Bomboko, Gaston Dieu et Robert. Mobutu demande un DC-10, décision que Gaston Dieu - ni même son Conseil d'Administration - n'a le pouvoir de prendre. La situation est délicate. Robert pense aux 500 millions de francs de la Sabena bloqués à la Banque Centrale par le gouvernement. Fort de ses bonnes relations avec le Président, Robert se lance et lui demande ce qu'il en est. Et Mobutu de répondre : « Je vais faire un geste de prince, je le débloque ». À la sortie de la présidence, Gaston Dieu prend Robert par les épaules et lui dit : « Mon cher, vous m'avez rendu un sacré service. Je ne l'oublierai pas. »

A l'époque, Air Congo n'existe pas encore mais les avions portent des décalcomanies *Air Congo*. En 1960, un DC-3 avait essuyé des tirs et portait encore un impact de balle sur la carlingue. Par mesure de prudence et pour protéger les appareils, on leur a dès lors collé ces grandes décalcomanies. Mais ce n'est que plus tard qu'Air Congo sera créé officiellement.

M. Sangara, un colon du Nord-Kivu qui cultive du café, un homme très riche et un bon chef coutumier. À l'époque où il était à Usumbura, Robert avait eu l'occasion de lui sauver la vie et M. Sangara

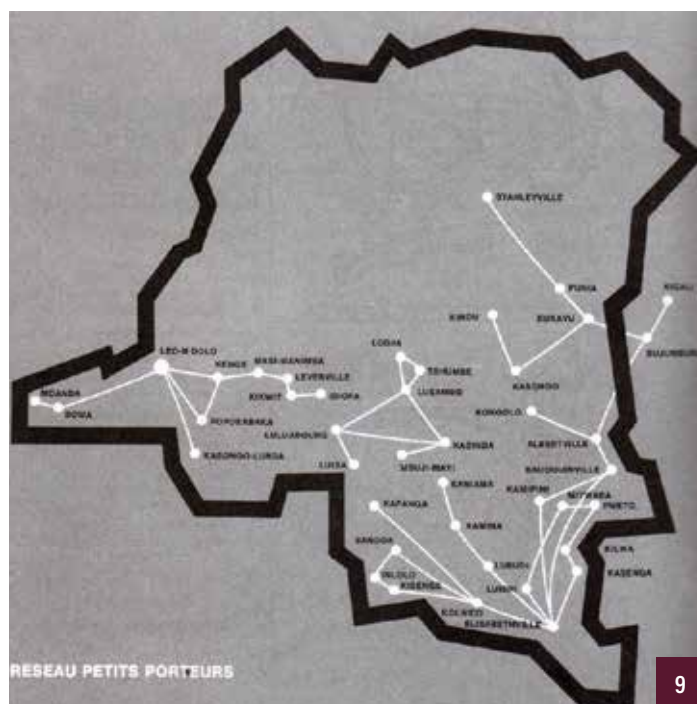
ne l'a jamais oublié.

Le ministre des Transports de l'époque refuse à la Sabena de venir à Léopoldville en 747, une grosse machine qui, selon lui, risque d'abîmer la piste. Robert a beau faire valoir que les moteurs tourneraient au ralenti et qu'il n'y aurait pas de problème, rien à faire. Gaston Dieu arrive pour débloquer les choses et est reçu par le ministre. Robert reste dehors. Peu après, Gaston Dieu sort, consterné : « Le ministre est d'accord à condition qu'on te dégage... » Robert est abasourdi, ne comprend pas. Il retourne au bureau et Gaston Dieu repart pour Bruxelles. Arrive M. Sangara auquel Robert confie ses déboires. Sangara le rassure et dit qu'il va s'en occuper. Il va voir Mobutu avec lequel il s'entend fort bien, lui explique la situation et la persécution dont Robert fait l'objet. Et c'est le Ministre, le directeur de l'aéronautique, qui sera licencié. Difficile à croire quand on ne l'a pas vécu.

Petit retour en arrière, en 1960. Un soir, Robert décolle de Kamina avec le commandant Taminiaux avec lequel il s'entend bien. C'est la première fois qu'il met les pieds dans un cockpit de 707. Taminiaux lui présente les instruments de bord. L'avion s'élance sur cette piste de 4 500 m, cela tourne à toute vitesse, il perce la couche des nuages et là, plein ciel illuminé par la pleine lune. Robert demande au pilote ce qu'il éprouve. « Un immense orgueil ! »

Robert présente l'ouvrage que son ami, Jacques Goteman, a consacré, avec Marc Vandermeir, à l'histoire de la Sabena. Un ouvrage de 624 pages ! Chef du personnel navigant de cabine et inspecteur, celui-ci a tiré parti de sa retraite pour en raconter l'histoire en commençant par Léonard de Vinci... qui ne faisait pas partie de la Sabena ! Il passe rapidement à Edmond Thieffry. Il mentionne aussi le pont aérien. Un livre à lire dont Robert a déjà offert plusieurs exemplaires à gauche et à droite... mais qui lit 624 pages ?

Robert Van Michel termine en saluant le courage et le dévouement des agents de la Sabena au moment du pont aérien de 1960. A l'époque, 700 à 800 agents de la Sabena - pilotes, techniciens, hôtesses de l'air, etc. - ont vraiment assuré et fait leur devoir. ►



Robert évoque encore une anecdote. Bruxelles avait fourni une grosse radio de marine opérée par un adjudant. « Vous savez, avec ça, je reçois Los Angeles 5 sur 5 plus 3 décibels. » Il n'y avait pas de réfugiés à Los Angeles.

Vingt-quatre heures plus tard, l'adjudant appelle Robert : « J'ai capté un message de Kamina Ville, de l'Aéro Masse, compagnie de petits porteurs. Une femme a reçu un coup de sabot de cheval dans le bas ventre. Elle est dans un état très grave et doit être transportée d'urgence dans un hôpital. » Robert s'affaire aussitôt, envoie le commandant Persenaire chercher cette femme à Kamina. Il fait nuit. Il faut éclairer la piste dans le sens de l'atterrissage, mettre un peu de fumée. L'avion part mais ne peut communiquer avec la petite radio de Kamina. A Usumbura, avec le gros appareil, ils entendent clairement les gens de Kamina. Le vol dure deux heures et demie, trois heures. Robert reste avec l'adjudant près de la radio. Au moment où le commandant annonce qu'il est en longue finale et voit les lumières de la piste, Robert apprend par l'Aéro Masse que la femme vient de décéder. Le choc. Robert et l'adjudant versent quelques larmes. Le commandant de bord reçoit pour instruction de ne pas atterrir à Kamina et de rentrer à Usumbura. Mais il préfère poursuivre de nuit sur Ndola bien que le survol du

Katanga soit interdit par l'ONU. Arrivé au-dessus de Ndola, la piste n'est pas éclairée. Un tour au-dessus de la ville. Le commandant de l'aéroport entend l'avion, se précipite et allume les lumières. Persenaire se pose, fait le plein d'essence, se repose un peu, puis revient à Usumbura dans l'après-midi. Robert le félicite. Curieusement pas un mot de remerciement de la part d'Aéro Masse.

En 1974, Robert est envoyé à Athènes pour couvrir le Moyen-Orient : Irak, Liban, Égypte, Israël, Turquie, Iran, Yemen, etc.

A peine arrivé, il est confronté au conflit chypriote qui aboutira à la scission de l'île entre Grecs et Turcs.

En 1979, ce sera la révolution iranienne, également appelée révolution islamique, qui entraînera le départ du Shah pour l'exil, départ auquel Robert assistera avec quelque émotion.

En 1999 sonne l'heure de la retraite et du retour en Belgique... juste un an avant la faillite de la Sabena.

Mariette, qu'il a épousée en 1950, décède en 2004. Ils n'ont pas eu d'enfants.

Une fabuleuse carrière, une vie très riche, entourée d'amis formidables, et

pimentée de quelques péripéties de taille. À 96 ans, Robert n'a rien perdu de son enthousiasme et de son amour pour cette vie qu'il a croquée à pleines dents.

Quand on lui demande : « Quel conseil pourriez-vous donner, que faut-il faire pour réussir sa vie, pour avoir une vie professionnelle aussi remplie ? », il répond : « **Du travail, de la chance et des dispositions. Si l'un des trois éléments vous fait défaut, vous piétinez.** C'est de Françoise Giroud, journaliste, en 1997. C'est tellement bien dit. Le travail, je n'en ai pas manqué et il m'a passionné. La chance, sans aucun doute. Les dispositions, je ne sais pas ».

Et il ponctue cette conclusion de son merveilleux sourire, avec un brin de malice dans les yeux. ■

LÉGENDES PHOTOS

1. R. Van Michel 2 galons
2. 1950 Robert et Mariette
3. Affiche
- 4 et 5. Réfugiés
6. Avion Sabena portant la décalcomanie Air Congo avant l'heure.
7. Héros pont aérien
8. Sabena réseau gros porteurs
9. Sabena réseau petits porteurs

BUKAVU DE MAI 1960 À FIN JANVIER 1961

Témoignage d'Ivo Schiltz - résumé par Françoise Moehler - De Greef

En 1960, Ivo Schiltz, membre fidèle de notre association, habitait Bukavu, dans la « Botte », avec son épouse, Christiane Depraetere et leurs enfants Dirk et Johan, respectivement 2 et 1 ans. Il travaillait à la Direction provinciale du service médical (gestion du budget). Il était donc aux premières loges pour assister aux événements de 1960 dont il nous présente ici son témoignage reçu peu avant son décès le 22 avril 2023.



En mai 1960, j'ai l'occasion d'assister à un meeting de Patrice Lumumba dont le discours était alors encore modéré : « Les blancs ne doivent pas avoir peur. "Indépendance" n'implique pas le départ de tous les blancs et ne signifie pas que nous accaparons leurs biens. Ceux qui veulent s'adapter et collaborer au développement de la Nation congolaise seront toujours les bienvenus, nous avons besoin d'eux ».

Mais dans les jours qui suivent l'indépendance, l'atmosphère change, la tension est perceptible : barrages, arrestations, racket, etc. Femmes et enfants commencent à quitter le pays. On assiste simultanément aux premières arrestations de fonctionnaires belges, aux premières violences et aux premières expulsions. Au contraire de la plupart des femmes, mon épouse se refuse à quitter Bukavu.

En juillet, un premier bataillon de casques bleus irlandais arrive à Goma et une compagnie à Bukavu. En novembre, ils sont remplacés par des Nigériens commandés par des officiers anglais. L'Autriche avait mis à disposition de l'ONU une unité médicale complète dont les membres parlent allemand. Les soldats congolais se méprennent et croient avoir affaire à des para-commandos flamands. Ils s'empressent de les arrêter. L'ONU in-

tervient et parvient, non sans mal, à les libérer. Ce qui constitue, pour les soldats, la preuve que l'ONU est un organisme néo-colonialiste corrompu par les Belges et les capitalistes.

A présent, les postes de commande sont détenus par des Congolais. L'ONU a dépêché une équipe médicale berlinoise à Bukavu afin de soutenir les hôpitaux, dont celui de Shabunda. Je suis chargé de lui trouver un véhicule auprès du STA (Service de transport automobile). Il m'est d'abord refusé puis promis... mais il n'arrivera jamais. Les excuses se succèdent : véhicule en panne, manque d'essence. Je leur en fais parvenir un fût qui disparaît dans la nature... Les transporteurs privés refusent la course car l'État ne paie plus ses factures. Un chauffeur acceptera finalement mais à la condition d'être payé d'avance. L'Ordonnateur Trésorier refuse de payer jusqu'à ce que je lui dise que, faute de médecins, de nombreux malades succomberont et qu'il en sera responsable.

J'ai un nouveau voisin : M. Tshomba, Commissaire du Gouvernement. Il deviendra plus tard ministre des Affaires Économiques dans le Gouvernement Provincial. Nous avons sympathisé, nos épouses et enfants aussi. Christiane, bonne couturière, offre ses services à notre voisine ainsi qu'à ses amies.

La situation financière des fonctionnaires belges devient problématique : les salaires ne sont plus payés depuis juin. A force de réclamations, j'obtiens quelques avances mais elles ne suffisent pas à couvrir nos frais. Un jour, ma femme en panique m'appelle pour me signaler que la Regideso est venue couper l'eau et l'électricité. Le temps que j'aille à la banque puis à la Regideso pour payer la facture litigieuse, celle-ci est déjà réglée par M. Tshomba. Il refuse que je le rembourse, arguant que « les blancs ont déjà tellement fait pour les Congolais et qu'il est heureux de pouvoir faire quelque chose en retour ».

Mme Tshomba nous invite pour l'anniversaire de son mari, après avoir demandé conseil à Christiane pour l'organisation « à la belge » : mise en place, menu... Nous sommes les seuls blancs parmi tous ces Congolais dont plusieurs ministres et un chef de cabinet. Soirée très conviviale.

Mais le Gouvernement Provincial fera l'objet d'attaques de la part des parlementaires : trois ministres, dont Tshomba, sont mis en minorité. Il s'agit des ministres les plus modérés; ceux qui entretiennent de bonnes relations avec les blancs et sont considérés par l'ONU comme les plus capables. Quelques blancs sont accusés de colonialisme, ►



d'espionnage et de sabotage : leur expulsion est exigée.

Pour ma part, je ne peux pas me plaindre. Mes conditions de travail se sont même améliorées avec l'arrivée d'un assistant congolais, Mwamba. Je dois le former mais, très vite, il me soulage du travail de routine. Il est intelligent et rêve de partir étudier en Europe.

En décembre, la situation au Kivu s'est fortement détériorée. Avec des amis, nous assistons à la messe de minuit chez les pères salésiens. Lors de notre retour, nous rencontrons plusieurs barrages où nous apprenons les derniers événements. Gizenga et Kashamura ont démissionné et rejoint Stanleyville où ils forment un nouveau gouvernement : la « République Libre du Congo ». Ils cherchent à mettre la main sur le Kivu. Leurs soldats, reconnaissables à leur baudrier rouge,

arrêtent le commandant Singa du camp Saio, ainsi que trois ministres. Les troupes de l'ONU, appelées en renfort, sont retenues du côté de Rumangabo par les partisans de Gizenga. Partis de Stanleyville, des soldats lumumbistes arrêtent et brutalisent tout individu – blanc ou noir – qui n'a pas sa carte de membre du MNC Lumumba. Les 200 soldats du camp de Rumangabo – officiellement pro Lumumba mais officieusement pro Mobutu – parviennent à calmer le jeu. Les bureaux du gouvernement ferment début janvier, les banques et le secteur privé aussi. Nous restons à Bukavu mais nous avons la possibilité d'un repli sur Shangugu (Cyangugu), chez des amis.

Huit cents soldats de Mobutu quittent Kivu pour Bukavu avec l'objectif de rétablir l'ordre. Les troupes locales se préparent à résister. Les autorités ont, pour la plupart, pris la fuite et la radio ne donne aucune information.

Nous sommes invités au réveillon du Nouvel An par la famille Claeys à Shangugu. Peu avant le pont sur la Ruzizi qui forme la frontière entre le Congo et le Rwanda, nous sommes arrêtés et contrôlés mais, après quelques palabres, nous recevons l'autorisation de continuer. Parmi les invités se trouve le lieutenant Van Melle. Il commande le détachement des paras. Vers 4h du matin, il nous réveille et nous propose d'assister à la conquête du camp militaire de Bukavu par les troupes de Mobutu. Malheureusement, l'opération échoue. L'administrateur territorial de Shangugu, J. Kirsch, est tué. Son corps, amené en triomphe au camp militaire, est mutilé, puis exposé comme butin de guerre. Suite à cette défaite, la frontière entre le Congo et le Ruanda est fermée. Je crains d'être coincé au Ruanda mais, après quelques jours, j'obtiens un laisser-passer. Cependant, il me faut traverser le pont à pied. Pris à partie par des soldats du haut de leur camion, j'arrive à m'enfuir dans la nature. Un père du Collège me conduit à mon bureau, au Service Médical, où je suis accueilli avec joie par le personnel et, surtout, par mon collaborateur, Mwamba.

Plus tard, le 21 janvier 1961, nous terminons de dîner chez les De Waele avec mes beaux-parents et quelques autres convives lorsque nous avons appris l'imminence de troubles. On nous conseille de rejoindre la zone sous contrôle de l'ONU. De fait, des soldats sillonnent la ville, barrent les routes et, sous les cris et les insultes, obligent les automobilistes à descendre de voiture. Profitant d'une bagarre entre soldats, nous parvenons néanmoins à repartir. Le lendemain, c'est à de jeunes manifestants du MNC Lumumba que je suis



confronté. Je réussis heureusement à faire demi-tour et à leur échapper.

La situation est explosive. La plupart des blancs quittent Bukavu. Le 23 janvier, j'utilise la filière organisée par l'ONU pour fuir avec mes beaux-parents et quelques autres blancs. Un petit canot nous emmène du Beach de l'hôtel Pointe Claire, situé au bout de la presqu'île de Nya-Lukemba, jusqu'à Shangugu où m'attendent Christiane et les enfants. Le 26 janvier, j'informe le Directeur des Services Médicaux de mon départ précipité du Congo, un mois avant la fin de mon terme.

C'est le cœur gros que, le 28 janvier 1961, nous quittons cette Afrique à laquelle j'ai donné le meilleur de moi-même pendant 6 ans mais où il m'est à présent impossible de continuer à travailler avec sérénité et dignité. Durant le vol, un petit incident nous ramène le sourire aux lèvres. Nous somnolions, mon épouse et moi, les enfants couchés à nos pieds, quand le pilote nous ramène le cadet : fasciné par toutes les lumières clignotantes, il s'était aventuré jusqu'au cockpit...

À notre arrivée, personne ne nous attend. Mon message n'est pas arrivé. Nous grelotons dans nos vêtements légers. Finalement, j'arrive à contacter ma sœur qui vient nous chercher avec des vêtements chauds.

Une nouvelle page de notre vie s'ouvre mais nous pensons toujours - avec nostalgie - à ces belles années dans un pays magnifique. ■



PARCHÉMIN QUI TOUS ANKUTSHU (BAKUSU)
DOIT AVOIR ET CONSULTER PAR COEUR.....

- 1/ Tout Ankutshu doit l'estime et confiance parfaite à notre libérateur LUSUMBA Patriote, le plus grand leader du Congo.-
- 2/ Tout Ankutshu est recommandé de faire son effort spécial pour montrer sa noblesse crier fort et partout pour intimider les autres races qui sont à côté de nous.
- 3/ Ne jamais avoir peur de montrer et de convaincre les gens de notre supériorité et s'inspirer notre Amaliation, car derrière nous, nous avons une force suprême à nous aider sans hésiter sur quelque ce soit.
- 4/ Après que les autres tribus seront intimidées par nos menaces et cris, nous serons prêts à les soumettre à notre domination totale.
- 5/ Ne pas avoir peur de perdre beaucoup d'argent, nous en avons à suffisance, cela est le seul moyen malicieux pour avoir facilement tout le Congo en nos mains. Sans gaspiller de l'argent, nous n'aurons pas la facilité de nous en tirer d'adeptes, car le Congo doit devenir notre domaine Ankutshu.
- 6/ Vous êtes sans ignorer que le blanc, est notre ennemi, sans lui le Congo serait déjà notre souveraineté, car à l'époque des arabes notre race avait ravagé plusieurs pays qu'elle avait mis sous notre domination.
- 7/ Nous devons poursuivre l'œuvre de nos parents et si nous ne parvenons pas soumettre quelques têtes, recourir à la force, ainsi, à la violence.
- 8/ L'arme la plus forte qu'il faut se servir dès le début est le mensonge, car une fois excité la masse, l'accusé ne verra attaqué et ne pourra plus nous contrecarrer.-
- 9/ Le plus grand ennemi de notre initiative est le clergé, il a le plus grand monopole sur plusieurs gens. Il faut employer la ruse pour l'en paralyser; ne jamais le respecter, lui chercher le plus de maux possible pour qu'il n'ait pas de moyen de nous opposer aux ennemis. Chercher tout le moyen pour l'opposer au peuple, même à ses frères, afin de changer sa doctrine et imposer notre doctrine que vous connaissez.-
- 10/ Exciter la masse de ne jamais pratiquer ni croire à la religion chrétienne, pour que celle-ci puisse se révolter plus facilement contre tous les missionnaires et prêtres séculiers.
- 11/ Quand le Congo sera en entier à notre pouvoir, nous mettrons tous les autres au pouvoir à tous les postes de demande et les intellectuels d'autres races seront petit à petit supprimés.
- 12/ Il est très nécessaire d'envoyer les frères nôtres dans toutes les universités du monde et le plus grand nombre en masse où nous aurons beaucoup plus de privilège. Les finances que notre Chef politique Lusumba a touché est unique-ent pour arriver à ce fait.-
- 13/ Vous vous adresserez aux gens qui sont faciles à dominer et tromper, car ceux-là nous serviront pour convaincre leurs frères de race à adopter notre doctrine. Ils croiront à tous ceux que nous leurs faisons de bien et l'unis avec eux et partout nous devons les avoir tel que les colonialistes faisaient semblant à nous traiter humanement.
- 14/ Ne jamais refuser ceux d'autres races de se faire membres chez nous, mais jamais les faire confiance ni les placer où ils peuvent être bien considérés.
- 15/ Ne jamais vous trahir entre vous-mêmes, même s'il s'agit de la mort, vous garderez le calme si vous n'avez pas d'argent à présenter. Ainsi nous dominerons le Congo entier et nous soumettrons tout le peuple congolais pendant toute l'éternité - Amen.-

REMARQUES:- Ceci reste secret formel entre les Ankutshu seulement, ne jamais le montrer à qui que ce soit d'autre ethnique - Et si par malheur ceci tombe dans la main d'autre race que nous, renier catégoriquement le fait et dire que ce sont des ennemis qui ont révélé de telles idées pour nous amener d'ennemis.....

LÉGENDES PHOTOS

1. Peinture de Bukavu - coll. P. Gallez
2. Pointe de la Botte de Bukavu - coll. P. Gallez
3. Pont sur la Ruzizi entre Bukavu et Shangugu - coll. P. Gallez
4. Hôtel Pointe Claire - coll. P. Gallez
5. Facsimile d'instructions obligatoires

ÉCHOS DES MARDIS, FORUMS ET CONSEILS D'ADMINISTRATION

- Les Forums se poursuivent en virtuel avec de plus en plus de participants au Congo et ailleurs. Les sujets abordés, fouillés et riches, permettent de mieux nous connaître et nous comprendre dans nos us et coutumes, traditions et cultures.
- Les journées de projection se déroulent le vendredi dans le nouveau bâtiment du MRAC où nous disposons du foyer pour l'accueil et de l'auditoire attenant pour les conférences. L'excellente moambe d'Yves Hofmann nous est servie à quelques kms de là (Zaal De Vos, St Pauluslaan, Tervuren-Vossem). Détails sur les invitations et sur le site web. Co-voiturage assuré.
- La plupart des témoignages et conférences peuvent, par la suite, être retrouvés sur le site web de Mémoires du Congo.

ECHOS DES JOURNÉES DE MDC (Etienne Loeckx - Marc Georges - Françoise Moehler)

Vendredi 13 septembre 2024 (162-2024/5 - 130 participants)

- [Témoignage DVD du Dr André Vleurinck - Histoire du Haut Katanga](#)
- [Conférence du Professeur Tshibangu Kalala : « La frontière orientale du Congo avec les États voisins. »](#)

▪ **Témoignage du Dr André Vleurinck - Histoire du Haut Katanga (mars 2009)**

Le Dr André Vleurinck a passé son enfance au Katanga. Cette première partie de son témoignage extrêmement riche raconte l'histoire du Haut-Katanga depuis le Moyen-âge jusqu'au XVIII^e siècle.

▪ **Conférence du Professeur Tshibangu Kalala : « La frontière orientale du Congo avec les Etats voisins. »**

« Existe-t-il des conflits frontaliers et/ou territoriaux qui seraient à la base de la guerre dans l'Est de la RDC ? Quelle solution durable à cette crise ? ».

Le professeur Tshibangu Kalala est avocat aux barreaux de Bruxelles et Kinshasa, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa, ancien ministre et auteur du livre « La RDC et ses 11 frontières internationales. Géopolitique et droit international (Presses universi-

taires du Congo 2022) ».

Basé sur le compte-rendu de l'ACP (Agence Congolaise de Presse)

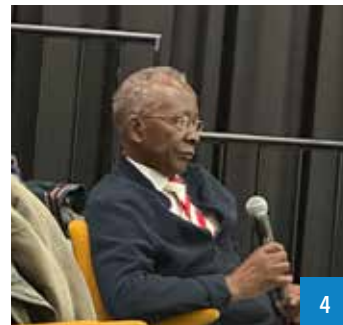
Pour le Pr. Tshibangu Kalala, la sécurité, le développement, la stabilité et la prospérité constituent les instruments d'une « solution durable » au problème des frontières de la RDC. « Une armée forte assure le développement qui débouche sur la stabilité des institutions et sur la prospérité ». La RDC devrait bâtir une force de sécurité et de défense capable de protéger le pays, produire une direction politique éclairée ayant le sens du bien commun et de la justice, la compétence, l'honorabilité et l'honnêteté. Selon le Cardinal Malula, ancien archevêque de Kinshasa. « C'est un problème de responsabilité collective. »

Le Professeur nous emmène dans une « promenade le long des 11.000 km de frontière de la RDC ». La première carte du Congo date de juin 1884, dessinée par le Roi Léopold II et l'explorateur Henry Morton Stanley. Mais c'est une carte de 1885 qui sera approuvée par la conférence de Berlin et qui reste d'actualité à ce jour. L'intangibilité des frontières héritées de la colonisation a été établie en 1964 dans la Charte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et confirmé en 2000 par l'Union

africaine, charte signée par tous les pays membres.

Selon le Pr Tshibangu, la RDC n'a pas de « conflit de frontière » avec ses voisins zambien, tanzanien, burundais et ougandais notamment. Pour ce qui est du Rwanda, il rappelle l'insistance de l'Allemagne sur le respect de l'unité territoriale du Rwanda et celle des Belges pour les territoires de l'est appartenant au Congo. Le Pr Tshibangu attire l'attention sur un rapport du parlement rwandais de juin 2024 sur la problématique des conflits dans la région des Grands Lacs, rapport qui « falsifie l'histoire » en prétendant que les territoires de Masisi, Rutshuru, Uvira, Fizi ainsi que le plateau d'Itombwe auraient appartenu au royaume du Rwanda. Il a rappelé qu'en 1911, l'Allemagne et la Belgique avaient posé des bornes frontières entre le Congo et le Rwanda.

L'avocat congolais a aussi rendu hommage au Roi Léopold II pour ce « patrimoine extraordinaire » que constitue la RDC dans ses dimensions actuelles et que les Congolais doivent préserver. Il estime d'ailleurs qu'il faudrait réhabiliter Léopold II. Il est dans l'histoire pour avoir dessiné et construit le Congo. Il n'est pas dans la mémoire du Congo, il est dans l'histoire du Congo.



Questions du public

À signaler l'intervention de la députée fédérale belge d'origine congolaise, Lydia Mutyebele, qui remercie MdC pour son implication dans l'histoire du Congo et celle de Joëlle Mbeka, fille du premier ambassadeur du Congo en Belgique, qui inlassablement promeut les liens entre les deux pays.

Plusieurs questions encore : sur la Brigade de Réaction Rapide, le maintien du patrimoine, le rôle des multinationales et des Etats dans le face à face Congo/Rwanda, les faiblesses internes au Congo, la double nationalité, la délimitation des frontières tenant compte des bases ethniques.

Pour terminer, le public demande au professeur Tshibangu Kalala de porter auprès de Mme la Ministre de l'enseignement, la suggestion de rédiger un dossier pédagogique sur « Les frontières du Congo expliquées aux Nuls ».

Vendredi 11 octobre 2024

(163-2024/6 – 81 participants)

- [Témoignage DVD de Francine Le Jeune d'Allegeershecque](#)
- [Conférence de Pierre Van Bost : « L'idéologie anticoloniale à propos du Congo Belge démasquée »](#)

■ Témoignage DVD de Francine le Jeune d'Allegeershecque (décembre 2004)

Francine le Jeune et son mari sont partis au Congo en 1946. Après avoir travaillé en Uélé pour la Belgika, ils créent leur propre plantation de café ainsi qu'une société de construction. Francine le Jeune nous livre un témoignage superbe sur la vie d'une femme au Congo Belge.

■ Conférence de Pierre Van Bost : « L'idéologie anticoloniale à propos du Congo belge démasquée. »

Raoul Donge, administrateur de Mémoires du Congo, introduit l'orateur. Pierre Van Bost a vécu au Congo où son père, ingénieur a entamé sa carrière. Grand connaisseur de l'histoire du Congo belge, Pierre est l'auteur de plusieurs articles économiques dans la revue de Mémoires du Congo ainsi que de l'incontournable *L'héritage des BANOKO*. Son dernier livre : *L'idéologie décolonialiste démasquée* va à

contre-courant des idées toutes faites et démontre la complexité de cette histoire coloniale et la nécessité de l'approcher de manière nuancée.

L'intérêt de Pierre Van Bost pour cette thématique remonte à 2010, lors des 60 ans de l'indépendance du Congo et à sa frustration devant les accusations visant la période coloniale belge. Il s'attache à dresser un bilan de la colonisation ainsi qu'à analyser l'anticolonialisme et l'idéologie communiste.

Sont abordés :

- La création de l'EIC et le chiffre avancé de 10 millions de morts alors que le pays ne comptait à l'époque que 2000 Européens dont 1000 localisés à Matadi.
- Le discours de Patrice Lumumba lors de la cérémonie de la fête de l'indépendance. L'orateur déconstruit une série d'affirmations martelées par Lumumba. Il n'y a, par exemple, pas eu de « guerre » d'indépendance.
- L'analyse de la propagande de l'anticolonialisme dans les médias, l'enseignement et dans la politique.
- Le conférencier conclut en s'interrogeant sur la valeur d'un système démocratique où l'on ne prend pas la peine de répondre à tous ses courriers, pétitions, lettres d'avocat, plaintes, demandes de droit de réponse, démarches entamées pour contrer cette propagande au Parlement, dans les médias et chez les académiques.

Raoul Donge conclut sur la nécessité du contexte historique et l'importance de renforcer l'amitié belgo-congolaise.

Vendredi 15 novembre 2024

(164-2024/7 – 147 participants en présentiel et 20 par Zoom)

Conférence : « Congo 64, la tragédie Marc Georges et Karel Vervoort

L'objectif de cette journée, organisée conjointement par Mémoires du Congo et l'URBA (Union Royale Belgo-Africaine), commémorant l'intervention aéroportée des Para Commandos belges sur Stanleyville le 24 novembre 1964, était de donner la parole aux témoins et parents des victimes des révoltes muléliste et simba qui ont ensanglanté le Congo cette année-là.

L'exposé introductif, présenté par le Dr Marc GEORGES et le général aviateur e.r. Karel VERVOORT, a permis de suivre l'évolution politique du pays et de comprendre l'enchaînement des événements, depuis le mois de juillet 1960 jusque novembre 1964. En l'occurrence, le saut des parachutistes belges, participant aux opérations Dragon Rouge et Dragon Noir (24 au 27 novembre) était une mission strictement humanitaire (sauver les otages captifs des Simbas), alors que la 5^e brigade mécanisée de l'ANC « Ommegang » visait la reconquête des territoires occupés par les Simbas. La rencontre de ces 2 éléments d'intervention à Stanleyville, le 24 novembre à 10:00, a permis de sauver des centaines d'otages et a provoqué la fuite des dirigeants simba. ▶





Après cet exposé, le public a pu prendre connaissance des témoignages vidéo de 3 habitants du Kwilu, victimes (Maman Nzamba et Marie Uhundu) et partisan (Willy Ombumpene) de la révolte muléliste de 64 (interviews réalisés par Jean-René Kwaka Mbangou, à Kikwit) et de l'assassinat du Dr Feruzzi et de sa maman à Kindu par des Simbas (rapporté par son neveu, Albert Mukulumani). Signalons encore la brève séquence, exemplaire des atrocités commises sur la place Lumumba (et en son nom) de Stanleyville, présentée par le Pr. Clément Mangubu, historien de l'Université de Kisangani, sans oublier les exposés du LIDD¹, dirigé par le Professeur Lelo Di Makungu, présentés lors de la conférence du 7 novembre à l'UNIKIS.

Mr André Lifeta Basaa (5 ans au moment des faits, témoin de la mise à mort de Jean Likango et de ses 10 collègues à l'INEAC de Yangambi en août 1964) ainsi que Mme Brigitte Peneff (7 ans en 1964, otage belge des Simbas, blessée par les tirs des Simbas à l'arrivée des Paras le 24 novembre), ont donné un témoignage poignant de leur vécu.

Tous ces intervenants ont relaté les massacres perpétrés par les rebelles mulélistes et les soldats de l'ANC au Kwilu ainsi que les assassinats ciblés, du fait des Simbas, dans le Maniema, à Yangambi ou à Isangi, dans l'ex-province Orientale. Selon ces témoignages, les gens aisés, accusés



d'être proches des Blancs (*Penepene na Mundele*), étaient ciblés. Les frustrés, les défavorisés, les élèves en perte scolaire ont rejoint la rébellion. Il y a eu des règlements de comptes et la confiscation des biens.

Par ailleurs, les récits de Mr Anganda, partisan de P. Lumumba ainsi que de Mr Bushiri, ancien Simba, constituaient une tentative négationniste de justifier la légitimité de ces rébellions et de nier ou à tout le moins minimiser le déchaînement des violences et la souffrance des populations du fait de ces révoltes.

Enfin, un dernier témoin, Mr Luc Vandembenden, sergent milicien du 1^{er} bataillon parachutiste, participant à l'opération Dragon Rouge, a relaté ce que fut, à son échelon, l'opération de sauvetage des otages.

La conclusion de cette journée, ayant réuni un très nombreux public fut apportée par le Grand Chef Shimunakanga², dont la famille avait refusé de rejoindre la rébellion de Pierre Mulele. Dans cette province du Kwilu, la cohabitation entre les Pende et les Mbunda (tribu de Pierre Mulele) est encore aujourd'hui difficile du fait de l'assassinat du grand chef Pende par les Mulélistes (qui étaient en très grande majorité des Bambunda).



Le Grand Chef Shimunakanga estime que les armes ne constituent pas un moyen adéquat pour régler les conflits. Il propose plutôt une approche non violente, qui privilégie la palabre à l'africaine, avant de conclure qu'il faut tirer les leçons du passé et, tous ensemble, construire l'avenir.

In fine, un hommage a été rendu à Mr Michel Faeles, membre de notre association, qui se trouvait à Stanleyville en 1964 et s'était dépensé sans compter pour secourir des familles en difficulté lors des opérations de sauvetage. Il a été le maître d'oeuvre de la célébration du 24 novembre 2014 à la cathédrale Saint Michel à Bruxelles en mémoire des victimes belges et congolaises de ces tragédies (Voir la revue 32 de décembre 2014 consacrée en grande partie aux événements de Stanleyville et à cette commémoration).

Michel Faeles a écrit deux ouvrages qui témoignent de ces événements³. ■

1. LIDD : Laboratoire Interdisciplinaire de Droit et Développement Durable – Université de Kisangani.
 2. Shimunakanga, Grand Chef coutumier des Mbala-Kwese, de Kingangu, du territoire de Gungu au Kwilu
 3. *Une tragédie oubliée - Congo 1964-1967 - La révolte des Simbas* (67 pages) 2018, Media Process CONGO 1957-1966 : témoignage, 2017, Dynamedia

ÉCHOS DES FORUMS

(Marc Georges - Michel Weber - Nadine Watteyne - Françoise Moehler)

351 V du 27 septembre 2024

(présidé par Marc Georges) 45 participants (Belgique 15, Kikwit 3, Kinshasa 2, Lubumbashi 1, Mwene-Ditu 22, USA 1, Suède 1).

■ Le Mouvement Géographique

Pierre Van Cleven présente le site des revues du « Mouvement géographique » (1884-1922) digitalisées par l'Université de Gand <https://lib.ugent.be/catalog/ser01:000276422> et les fichiers Excel des tables de matière, par mot-clé et par année. Le travail sera terminé fin 2024. Un manuel d'utilisation simplifié sera présenté en 2025.

Le professeur Kalenga exprime son intérêt et propose de diriger l'un ou l'autre forum depuis Lubumbashi.

■ Nsekela Katambwe Patricia (Mwene Ditu) – Exposé sur le Père Stefano Kaoze

Stefano Kaoze est le premier prêtre congolais ordonné en 1917. S'il est connu en Belgique il est ignoré au Congo où il s'agirait de mieux faire connaître cette figure phare de l'africanisation de l'Église catholique.

■ Ses « Oeuvres complètes » ont été publiées en 2018 par Maurice Amuri et Jean-Claude Kangomba - Archives & Musée de la Littérature sous la direction de Marc Quaghebeur. Recension dans la revue 48 de MdC.

■ Son nom est aussi mentionné dans *Le Congo au temps des belges* (partie consacrée aux missions), dans les bibliographies de l'ARSOM, le Monde Diplomatique et *Albertville Kalemie* (Ed. Masouin 1965)

■ Jean-Claude Kimimba, dans une anthologie pédagogique, lui consacre une dizaine de pages.

■ Quentin Dardenne, Antoine Collin, Osée Yembe et Mergé : projets UCL/UNIKIN/UPN – IngénieursSud

Deux projets de collaboration entre des universités belges et congolaises (aspects techniques, environnementaux et éthiques de ces projets, avec une emphase sur les solutions low-tech et peu coûteuses).

→ **Projet de gestion de déchets plastiques (UCL/UNIKIN) – Quentin Dardenne** : Ce projet vise à fabriquer des briques à partir de plastique recyclé et de sable (collaboration potentielle entre l'UNIKIN et les laboratoires de recherche de l'UCL). Mais manque de financement et de données précises sur les plastiques.

→ **Projet d'amélioration du procédé de séchage de la spiruline (UCL/UPN) – Antoine Collin** : la spiruline comme solution à la malnutrition en RDC.

■ **Les Congolâtres** ou l'histoire abordée par le biais de la philatélie (timbres, enveloppes...) <https://www.philafrica.be/CONGO-LATRES/bulletins/65%20-CONGO-LATRES%20-%20aout%202024.pdf>

■ **Revue de MdC** : Françoise Moehler : la R70 est en cours d'expédition. Appel est lancé aux volontaires pour des articles et/ou des corrections. Les anciens numéros sont disponibles sur le site, onglet Documents <https://www.memoiresducongo.be/revues/>

■ Ouverture de la Galerie d'art africain B58 de Meir Levy, Place du Jeu de Balle, 1000 Bruxelles. Outre des expositions, il prévoit des rencontres culturelles.

■ Une bibliographie de base d'ouvrages sur le Congo, Rwanda, Burundi est disponible sur le site de Mémoires du Congo, onglet Documents : <https://www.memoires-ducongo.be/bibliographie-de-base/>

Guy Lambrette conclut en soulignant l'importance de la collaboration entre jeunes Belges et Congolais, ferments de l'entente entre le Congo et la Belgique et annonce la création à Kinshasa d'une structure de collaboration avec Mémoires du Congo.

352 V du 25 octobre 2024 (présidé par Thierry Claeys Bouuaert)

■ **Présentation du film « Histoire de jarres » « projets novateurs à Kikwit » par Jean-René Kwaka Mbangu.** « *L'eau c'est la vie* » rappelle bien à propos l'animateur des réalisations dont il est question dans le film, le Dr Cyrille Kyungu. Trois axes de travail :

1. utilisation de jarres pour le traitement de l'eau ;
2. micro-centrale conçue à cet effet ;
3. micro-financement proposé à la population.

Un échange nourri de questions et réponses témoigne de l'intérêt suscité par cette réalisation de terrain qui témoigne du dynamisme et de l'inventivité de la population locale. Seul regret : le peu de soutien de la part des autorités.

■ Présentation du livre de Félix Kaputu Ulombe : *The Democratic Republic of the Congo – A Complaint against a Postcolonial Dictatorship*.

Cet ouvrage est basé sur une étude scientifique et des entretiens avec la population locale. Marcel Yabili souligne l'importance de cette analyse approfondie qui met en lumière les violations des droits humains en RDC et les lacunes relevées au niveau de la gouvernance, incapable de faire respecter ces droits. La traduction française de cet ouvrage est en préparation.

■ Présentation d'une capsule vidéo sur la visite surprise de la ministre de la Culture, des Arts et du Patrimoine, Mme Yolande Elebe Ma Ndembo, le 11.08.2024, au Musée National de Kinshasa, où des problèmes d'utilisation inappropriée des installations ont été constatés, entraînant la suspension temporaire du directeur. Aimé Mbungu, en tant que président de l'Association nationale des antiquaires du Congo, évoque un partenariat entre le musée et les experts en art ethnique congolais. Il souligne le manque de connaissances du personnel du musée sur l'art ethnique et la valorisation du patrimoine congolais.

■ Aide aux enfants d'Itengo : Solange et Robert Pierre ont envoyé 900 kgs de vêtements à Itengo. Prochain envoi en avril 2025. ■

Tour d'écran

■ Aide aux enfants d'Itengo : Solange et Robert Pierre ont envoyé 900 kgs de vêtements à Itengo. Prochain envoi en avril 2025. ■

ÉCHOS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

CA du 30 septembre 2024

1. Minute de silence en hommage au Baron Pierre Snoy, membre fondateur de MdC.

2. Situation financière

Faut-il organiser une fête tous les ans ou seulement lors d'événements importants ?

3. Partenariat avec le MRAC

La convention est prorogée. Il a été proposé au DG du MRAC d'intervenir lors d'une prochaine journée de MdC.

4. Comité de Rédaction

Débat sur la présentation du sommaire.

5. Site web

Le CA approuve la nouvelle mouture du site présentée par Guy Dierckens et lui adresse ses plus vives félicitations pour le travail accompli.

6. Afrikagetuigenissen :

Guido Bosteels cède la direction à Karel Vervoort.

7. Visite en Belgique du Grand Chef Shimunakanga

Il a rencontré plusieurs responsables du MRAC : Julien Volper, Mathilde Leduc-Grimaldi et le DG Bart Ouvry. Le Grand Chef a été invité par les administrateurs de MdC à partager le lunch qui a suivi le CA.

8. Demande de création d'une antenne de MdC à Kikwit

Tout en remerciant les initiateurs de cette requête pour leur intérêt aux activités et objectifs de MdC, le CA relève qu'une asbl belge ne peut ouvrir d'antenne à l'étranger. Nous avons suggéré à nos correspondants de s'orienter vers la mise en place d'une structure dédiée à l'histoire, la culture, la promotion d'activités pour la jeunesse de Kikwit, un peu sur le modèle du Centre SDM à MweneDitu. Des pistes de collaboration sont ouvertes.



10

CA du 25 novembre 2024

1. Situation financière : 557 membres, en ce compris les cercles partenaires. Premières affiliations via le site web.

2. Partenariats :

- Convention proposée avec le MusAfrica de Namur pour l'accès à leur photothèque (pour la revue).
- Kikwit : création du centre socio-culturel Mwanda-Mwanda.

3. Forum : Marc Georges en est à son 85^e forum et compte passer la main après le 100^{ème}. Nos partenaires congolais à Lubumbashi ou ailleurs pourraient occasionnellement assurer la direction de certains forums.

4. Journées de MdC : Plusieurs suggestions pour la programmation 2025 en poursuivant l'ouverture vers les Africains, de la diaspora comme de la RDC.

5. Debriefing de la conférence du 15 novembre par Marc Georges – Voir les échos de la Journée du 15 novembre

6. Agenda 2025 : Réouverture du MusAfrica à Namur en avril 2025 ■

LÉGENDES PHOTOS

1. Prof. Tshibangu Kalala
2. Mme la députée Lydia Mutyebele
3. Joëlle Mbeka
4. Dr Pierre Mbuyamba
5. Pierre Van Bost et Raoul Donge
6. André Lifeta Basaa
7. Brigitte Peneff
8. Luc Vandenbenden
9. Guy Dierckens, Marc Georges, Renier Nijskens, le Grand Chef Shimunakanga et Thierry Claeys Bouuaert.
10. Karel Vervoort, assistant du Grand Chef, Robert Pierre, Guy Dierckens, Thierry Claeys Bouuaert, Grand Chef Shimunakanga, Guy Lambrette, Raoul Donge, Françoise Moehler – De Greef, Marc Georges.



Laurence NDONG
**QUE LES CONSCIENCES
S'ÉVEILLEN**



G. éditions

**Que les
consciences
s'éveillent**

Laurence Ndong
Editions SL
276 pages – 17 €

Par Mia Vossen

OUI, les consciences doivent s'éveiller car nous glissons de plus en plus vers la catastrophe avec d'un côté de « pauvres victimes d'une colonisation injuste et cruelle », de l'autre côté des descendants de « monstres ne songeant qu'à s'enrichir en pillant les richesses de leurs colonies ». Laurence Ndong remet l'histoire en place, secoue des inerties et espérons que son livre fasse réfléchir !

La situation actuelle est insupportable, intenable et il est temps « que les consciences s'éveillent » ! L'auteur nous montre et démontre que la religion chrétienne, cette religion si humaine et sage, a sa place en Afrique et peut aider à y bâtir des nations fortes comme les Etats-Unis ou la Corée du Sud. Et si Laurence Ndong s'intéresse surtout au protestantisme – dont elle présente les origines de manière complète – c'est parce que cette forme de Christianisme exclut d'office – contrairement au Catholicisme – l'intérêt de l'argent, argent corrupteur et créateur d'injustices.

Il est indispensable de bien connaître l'Évangile qui fait haïr le mal et aimer le bien, fait aimer le prochain comme soi-même... n'accepte pas – contrairement à ce qui se dit – qu'il faut être « soumis aux autorités ». Ces autorités n'aiment pas toujours le bien, aiment rarement leur prochain... On ne peut pas se soumettre à elles si on veut suivre les leçons, l'exemple du Christ.

Justice et équité assurent une société apaisée permettant à un pays de se développer, de connaître un progrès réel de tous les citoyens. Notre bonheur dépend du bonheur des autres ! Cela est vrai pour tous les peuples et « tous les peuples méritent des dirigeants qui administrent les cités avec justice et équité. C'est le seul gage de stabilité et de préservation du vivre ensemble. » (p.185)

Agissons car, comme dirait Edmund Burke, « Pour triompher, le mal n'a besoin que de l'inaction des gens de bien. » (p.190). Agissons, indignons-nous. L'indignation peut transformer un homme indifférent en citoyen engagé. (p.194)

« Refuser de « normaliser » les injustices et les crimes, ne pas les sous-estimer et prendre conscience de leur gravité, c'est le début de l'indignation et de l'engagement, car, on ne le dira jamais assez, nul ne se révolte contre ce qu'il considère comme normal. C'est en ce sens que l'opresseur utilise la transvaluation pour faire prospérer les injustices. » (p.199)

L'auteur insiste sur l'amour pour la nation, amour qui fait agir, et espère que les chrétiens agissent contre l'injustice, le mensonge, le vol, le crime qui sont devenus des modes de gouvernance. Elle insiste sur les désastres économiques dans beaucoup de pays africains et espère que des voix locales de plus en plus nombreuses s'élèvent contre cette situation d'autant plus indigne qu'elle frappe des pays riches par leurs matières premières, leur sol, les capacités de leur population.

Sa conclusion est claire : le message de l'Évangile est vivant. Les prédicateurs africains doivent insister sur le fait que celui qui aime son prochain comme soi-même veille au bien-être de ce prochain et ne se contente pas de promesses concernant un futur lointain. Membre du gouvernement au Gabon depuis peu, Laurence Ndong doit pouvoir influencer par ses réflexions la conduite actuelle des affaires du pays. Et je me permettrai d'ajouter une conclusion personnelle : Laurence Ndong est dans le vrai mais elle n'a pas abordé une condition indispensable pour sa réalisation : des chefs d'état non seulement chrétiens mais aussi capables de voir à long terme, de construire leur pays pour l'avenir comme faisait le colonisateur. Routes, écoles, hôpitaux ... sont productifs avec le temps, pas dans l'immédiat. Ils ont trop souvent été détruits lors de la décolonisation.



**Histoire d'un
mélanomane
Un destin
imprévisible**

Autobiographie
Prof. Ferdy Lejeune
258 pages
Publication :
18 juin 2024
Prix : 14,74 € -
Amazon
Format Kindle :
4,56 €

Par *Thierry Claeys Bouuaert*

L'auteur de ce récit autobiographique '*Histoire d'un mélanomane. Un destin imprévisible*' a connu une trajectoire de vie atypique. Ferdy Lejeune a eu une enfance et une jeunesse assez bousculées. Un père très dur, la guerre en Belgique, ensuite une migration familiale au Congo. C'est dans ces conditions qu'il a dû construire son identité, se forger un caractère.

Une adolescence entre discipline paternelle et ouverture au monde avec ses études au Collège Albert et surtout le scoutisme, grâce auquel il découvre les vrais visages du Congo. Il aurait pu s'orienter vers le théâtre où il montra ses talents au collège comme à l'Université, mais à 18 ans, en 1957, la visite d'un hôpital à Léopoldville – la clinique UTEXLéo – et le choc avec l'humanité souffrante provoquera un déclic. Sa décision est prise à ce moment. Ferdy Lejeune entame ses études de médecine à Léopoldville, où l'Université de Lovanium avait démarré en 1954. Ce chapitre vous est présenté dans la présente revue. Rentré en Belgique à l'issue de sa 3^{ème} candidature et suite au chaos provoqué par l'Indépendance, il poursuit son cursus à l'ULB.

Très vite après son service militaire – comme médecin au régiment para-commando - il entame des stages à Bordet en chirurgie oncologique. Les progrès fulgurants de la médecine et son goût inné pour la recherche le propulsent rapidement vers les sommets dans sa profession. Avec de nombreuses confrontations avec les sommités mondiales de l'époque, participation aux congrès internationaux, pratique chirurgicale dans de nombreux hopitaux en Europe et pas seulement. Mise au point de nouveaux protocoles de traitement, expérimentation de nouvelles molécules, mais toujours dans un grand respect du patient, un souci de l'accompagner avec empathie. Les grandes questions éthiques – avortement, fin de vie – l'ont toujours préoccupé au premier plan. Il devient Professeur de médecine à la faculté de Lausanne, spécialiste de classe mondiale du mélanome malin.

Avec son livre, le Professeur Ferdy Lejeune nous offre un récit de vie dans lequel la passion de la recherche, la curiosité, sa capacité à sortir de sa zone de confort, son humanisme profond, ont forgé un homme qui n'a eu de cesse de vouloir être utile à ses frères humains. Un ouvrage idéal pour ouvrir des horizons et motiver la jeunesse vers la recherche. Un plaisir aussi pour les aînés avec un récit qui nous dévoile bien des aspects peu connus du grand public sur les réalités du monde médical et hospitalier.

Merci Professeur Lejeune !



**Petit traité du
racisme en
Amérique**

Dany Laferrière
De l'Académie
française
256 pages
Éditeur : Grasset
Publication :
4 janvier 2023
Prix : 20,90 €

Dany Laferrière nous fait « revisiter » l'histoire américaine comme celle de Haïti. Un ouvrage puissant qui, en dépit du thème complexe et tragique, offre aussi des lueurs d'espoir, de l'humour, de la bienveillance. De courts textes rappellent des événements, des personnages historiques, Blancs ou Noirs qui se sont battus pour les droits des Noirs, que cela soit des écrivains ou des politiques.

Loin d'organiser une opposition manichéenne entre le noir et le blanc, Dany Laferrière précise : « *On doit comprendre que le mot Noir ne renferme pas tous les Noirs, de même que le mot Blanc ne contient pas tous les Blancs. Ce n'est qu'avec les nuances qu'on peut avancer sur un terrain si miné.* »

L'auteur montre aussi au quotidien combien un racisme primaire se poursuit « banalement » par des attitudes aussi banales et discriminatoires gravées dans de mauvaises habitudes de « penser » et « d'agir » des uns et des autres !

Il y a aussi de belles lumières, des instants qui redonnent l'espoir, comme ce qui nous est décrit dans les lignes suivantes : Jour de fête

Ce vieux noir assis sur un muret regarde passer ce couple bien assorti. Une jeune fille noire enlaçant ce jeune Blanc. Ils se chuchotent à l'oreille des choses que se disent des amoureux insouciant de ce qui se passe autour d'eux. Le vieux n'en revient pas. Il ne pensait pas vivre assez longtemps pour voir ça. Peut-on effacer la couleur sans toucher à la douleur ? En oubliant la question raciale, on aura ceci : un jeune homme frémissant et une jeune femme séduisante passent devant un vieil homme ébahi.

C'est jour de fête.

Ce Petit traité du racisme en Amérique s'achève sur une note d'espoir, celui que Dany Laferrière confie aux femmes. « *Toni, Maya, Billie, Nina, allez les filles, le monde est à vous !* »

REVUES PARTENAIRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS EN 2024



Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be

Associations	Revue	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) - 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr Président du comité de gestion : Litombo Afata	Non	En restructuration. Sans information sur les activités											
AFRIKAGETUIGENISSEN Voir revue partenaire fungu24.air@gmail.com - Président : Karel Vervoort	Non	Nouvel organe de gestion en place											
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47 Président : Luc Dens	Oui			9 AW	14 L			7 E		7 J	12 J 20 L	11 E	15 D
ARAAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48 Présidente : Odette François-Evrard	Oui			9 AW	14 L	25 X		7 E			20 L	11 E	15 DW
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70 Président : Fernand Hessel - Voir Revue partenaire Contacts	Oui	30 M		3 AB	14 L			23 E			20 L		
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86 Président : Freddy Bonmariage - Voir Revue partenaire Niambo	Oui			6 M 23 AW		29 M		22 E				6 M	7 D
CRAOCCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65 Président : Claude Paelinck	Oui	En réflexion quant à l'avenir											
CRAOM - KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be Président : François Van Wetter	Oui	26 C	4 P 20 B	11 A 22 C	16 C 23 GC	14 P 28 C 31 S		5 P	6 CL 30 S	6 C 17 C	15 C	22 C	14 P
CRNAA (Cercle royal namurois des Amis d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83 Président : Jean-Paul Rousseau	Oui				14 AB								
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire) Président : Jean-Pierre Urbain	Oui	Voir site propre											
MUSAFRICA (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be Directeur-conservateur : François Poncelet	Non				28 A				28 P				
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 649 98 48 Président : Thierry Claeys Bouwaert	Oui	Voir programme dans la revue Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi et sur le site : www.memoiresducongo.be											
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 robert.vanheel@telenet.be Président Bob Vanhee	Oui										20 J		
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com www.sites.google.com/site/niambogroupe Présidente : Françoise Moehler - De Greef	Non					4 Q		30/5 - 1/6 P Q	7 PF	4 A J	7 PW		7 PX
OMMEGANG - 02 759 98 95 asbl ABVCO - www.Compagnons-Ommegang.com Président : Léon De Wulf	Oui				7 E	7 M		8 E 16 A 22 V	13 E 21 E	6 E	19 M 19 E	5 M 11 E 15 E 22 J	
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au Portugal	Non	39 ^e Retrouvailles congolaises, le 15 juin 2024 à Pera, Algarve, Portugal											
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92 - Voir revue partenaire Bulletin du RCLAGL	Oui					8 KW							
SERVICE DE DOCUMENTATION MABELE (SDM) Superviseur : Odon Mandjwandju Mabele - Voir revue partenaire SDM	Non	Voir revue partenaire SDM dans le présent numéro											
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) - Président : Guy Martin	Non	27 D							24 B				
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16 Présidente : Cécile Ilunga	Non							30 E		19 E			
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales) - Président : Philippe Jacquij													
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-URDOME fondée en 1912 Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be Président : Renier Nijskens - Voir revue partenaire	Non	22 MW		22 AW		18 K				11 M 19 E			
VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique 059 800 681 - 0474 693 425 - Présidente : Ann Haeck	Oui	10 W	4 AW	6 W	3 W	8 W	1 E	3 W 21 E	7 W 29 E	4 W	2 W	13 W	4 W

A : assemblée générale/ en présence ou virtuelle - **B** : moambe - **C** : déjeuner-conférence - **D** : Bonana, cocktail de Nouvel An - **E** : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - **F** : gastronomie - **G** : vœux, réception/ cocktail/ apéro - **H** : fête de la rentrée, fête patronale, fête culturelle - **I** : invitation - **J** : rencontre annuelle, retrouvailles, anniversaire - **K** : journées projection(s), conférence(s), université d'été, webinar - **L** : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - **M** : conseil d'administration, comité de gestion, organe d'administration - **N** : fête anniversaire - **O** : forum (virtuel)
P : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - **Q** : excursion ludique, promenade, croisière - **R** : office religieux - **S** : activité sportive - **T** : fête des enfants, St-Nicolas - **U** : rencontre/réunion mensuelle
V : barbecue - **W** : banquet/ gala/ déjeuner / lunch / dégustation, drink, afterwork... - **X** : exposition - **Y** : jubilé - **Z** : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, N°59 de septembre 2021. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue emprunteuse à la rédaction de MDC. Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.



Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

Vice-Président/Vice-Voorzitter :
Luc Dens

**Administrateur-Délégué /
Gedelegeerd Bestuurder :**
Nadine Watteyne

**Conseil d'Administration /
Raad Van Bestuur :**
Patrick Balemba, Guido Bosteels,
Luc Dens, Fernand Hessel, Philippe
Jacquij, Guy Lambrette,
Guy Luwere, Renier Nijskens,
Jean-Paul Rousseau, Nadine Watteyne

Conditions d'adhésion :
(1) Agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle
minimum : 50 €

Compte bancaire :
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA :
Renier Nijskens et Fernand Hessel

Contact :
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

Copyright :
Tous les articles sont libres de
reproduction moyennant mention
de la source et de l'auteur

MEMBRES / LEDEN

- 1 ABC-Kinshasa
- 2 A/GETUIGENISSEN
- 3 AP/KDL
- 4 ARAAOM
- 5 ASAOM
- 6 CRAA
- 7 CRAOM
- 8 CRNAA
- 9 MAN
- 10 MDC
- 11 NIAMBO
- 12 RCLAGL
- 13 URCB
- 14 URFRAOL
- 15 VRIENDENKRING
VOORMALIGE FP

MEMBRES D'HONNEUR

André de Maere d'Aertrycke
Robert Devriese
Justine M'Poyo Kasa-Vubu
André Schorochoff

AGENDA TRIMESTRIEL

01.09.24 Participation à la
fête de Mémoires du Congo,
du Rwanda et du Burundi à
Genval

19.09.24 Participation à
l'hommage à la Force Pub-
lique à Schaerbeek

26.10.24 Participation à la
Rencontre des diasporas à
Bruxelles

16.11.24 Conférence sur les
Simbas au MRAC, en syner-
gie avec Mémoires du Congo,
du Rwanda et du Burundi

NOS ACTIVITÉS SE MULTIPLIENT

Renier Nijskens - Photos : R. Nijskens, Ph. Jacquij, F. Hessel



La période estivale a été mise à profit, non seulement pour une participation à la journée annuelle de Mémoires du Congo à Genval le 1^{er} septembre, mais aussi pour progresser dans l'objectif d'une ouverture plus marquée envers les diasporas du Rwanda et du Burundi.

A l'issue d'une démarche auprès de l'ambassadeur du Burundi, SEM S.E. Thérance Ntahiraja, et son équipe, au cours de laquelle nous avons présenté l'action et les objectifs de l'URBA-KBAU, nous avons reçu soutien et collaboration pour une mise en rapport avec les représentants de la diaspora burundaise (voir photo 1). Notre administrateur, Patrick Balemba, et moi avons été conviés à participer le 26 octobre dernier à la rencontre à Bruxelles des diasporas, organisée avec l'appui des autorités burundaises. Fort de son expérience professionnelle au sein de la Commission Justice et Paix de Belgique, Patrick Balemba a été invité à participer au panel sur le thème de la cohésion. Des contacts prometteurs ont été noués avec plusieurs des participants.

Une démarche similaire a été effectuée auprès du chargé d'Affaires de la République Rwandaise, SEM André Bucyana, et sa collaboratrice. Là aussi, l'action et les objectifs de l'URBA-KBAU ont été accueillis positivement. Le renouvellement des mandats des chefs de file de la diaspora rwandaise étant en cours, il a été convenu de reprendre contact en fin d'année pour une rencontre avec les nouveaux représentants.

L'URBA-KBAU a participé le 19 septembre à la commémoration annuelle de la bataille de Tabora au monument dédié à la Force Publique à Schaerbeek (voir photo 2). Notre administrateur, Philippe Jacquij, y a prononcé un hommage vibrant aux exploits de la



1



2



3

Force Publique, ce corps d'élite et école d'excellence, creuset de l'unité du Congo belge. Malgré le fait que le monument et la



cérémonie elle-même visent à honorer la mémoire collective de tous les membres de la Force publique, notre invitation aux organisateurs de la diaspora à venir partager cet hommage n'a pas encore été honorée.

A Kinshasa par contre, le 11 novembre 2024, une manifestation d'hommage à la Force publique inclusive fut organisée devant le monument local (voir photo 3). Les drapeaux congolais et belges (non visibles sur la photo) y flottaient. Des représentants de la Belgique y participaient.

Le programme de l'URBA-KBAU de l'année s'est achevé le 16 novembre (voir photos 4 et 4 bis) par une session organisée conjointement à Tervuren avec Mémoires du Congo sur le thème 'La révolte des Simbas - La tragédie de 1964'

Ce fut l'occasion de présenter des témoignages inédits d'acteurs de premier plan, provenant tant des rangs des Simbas que des rangs gouvernementaux, sans oublier des témoignages de Belges ayant été pris entre les deux camps, ni la courageuse intervention humanitaire de nos paras. La contribution de l'URBA a bénéficié de l'appui substantiel du Cercle Royal Namurois des Amis de l'Afrique, par les apports de Jean-Paul Rousseau et d'Alain Quinet, ainsi que des démarches de notre administrateur Guylain Luwère.

À l'horizon de l'année 2025, l'URBA-KBAU a programmé, en coopération avec le Léopards Club de Bruxelles, un méga-concert belgo-congolais à Flagey le 31 mai prochain. À l'affiche, le prestigieux Orchestre Symphonique



Kimbanguiste de Kinshasa (voir photo 5), le saxophoniste belge Alain Crepin, le groupe de Gospel dirigé par l'artiste belgo-congolais Didier Likeng ainsi que le contre-ténor international Serge Kakudji.

Ce concert s'inscrit dans le cadre du 65^e anniversaire de l'indépendance du Congo. Nos lecteurs se souviendront que cette initiative avait été programmée pour juin 2020 (60^e anniversaire) mais avait dû être annulée à cause de la crise du Covid.

Nous planifions également deux autres conférences-débat dont les thèmes vous seront communiqués prochainement par le biais de notre site web www.urba-kbau.be. ■

IN MEMORIAM

C'est avec un profond regret et une grande reconnaissance que nous faisons part du décès de Michel Nicolay (Saint-Hubert, 1930 – Ixelles, 2024), membre assidu au temps de l'UROME où il représentait les cercles de la Force publique, au titre d'ancien sous-lieutenant, avant d'entrer à la Coopération dès 1961. Nous présentons aux familles éprouvées nos condoléances émues. ■

LÉGENDES PHOTOS

1. Octobre 2024 Burundi Day ; Patrick Balemba à l'extrême droite
2. 19.09.24 Monument de la Force Publique à Schaerbeek
3. 11.11.24 Monument FP à Kinshasa
4. 16.11.24 Conférence sur les Simbas au MRAC
5. Orchestre symphonique des Kimbanguistes



20 JAAR AFRIKAGETUIGENISSEN (EERSTE DEEL)

Zoals reeds eerder ter kennis werd gebracht, heeft ondergetekende, medestichter-voorzitter van Afrikagetuigenissen, gezien zijn hoge leeftijd, na 20 jaar activiteit aan zijn functie verzaakt. Wij danken generaal b.d. Karel Vervoort die zich bereid heeft verklaard dit voorzitterschap ter hand te nemen. Tijdens die voorbije periode heeft onze vereniging een vijftigtal Nieuwsbrieven gepubliceerd. Onze lezers zullen allicht akkoord gaan dat dit een geschikt moment is om enkele frappante flitsen uit die publicaties in herinnering te brengen. (Noteer dat wanneer geen auteursnaam vermeld is, het gaat om redactionele citaten).

Door Guido Bosteels

-Het brousseleven was veeleisend en stelde kwetsbare of zwakke naturen zwaar op de proef. Je moest vechten om je persoonlijkheid en je geweten intact te houden, intellectueel en spiritueel actief te blijven, vriendschappelijk omgaan met Afrika zonder erdoor te laten opsorpen. (Vladimir Drachoussoff, agronoom. Uit nr. 21, september 2010).

-*"Non omnis moriar"* : "Ik zal niet helemaal sterven" dixit de Romeinse dichter Horatius. Dat waren ook de vriendelijke woorden van een onzer leden als waardering voor onze activiteiten. (Uit nr. 27, mei 2012)

-*"Ubuntu"*, is een term in gebruik gebracht door toenmalig President Clinton als uitdrukking van een Zoeloewijsheid: "Ik ben wat ik ben omdat jij bent wat je bent". (Uit nr. 29, december 2012).

-Voor veel Congolese kinderen betekent vandaag eten morgen niet eten. Prof. Tollens (Ku Leuven) is bijzonder streng voor de regeringspolitiek die de ontwikkeling van de landbouw schromelijk verwaarloosd heeft. Hij tilt er zwaar aan dat dure deviezen verspilld moeten worden aan voedselimport in een zo vruchtbaar land als Congo.

-Als er ooit een koloniaal "uit de duizend" is geweest, was dat wel onze diep betreurde vriend Cyriel Van Meel (medestichter van onze vereniging). Het lijkt wel alsof hij voor Afrika in de wieg was gelegd... Hij wist als weinigen

de geest van de Bantoe te benaderen en met hen echte vertrouwensrelaties op te bouwen. (Uit nr. 32, december 2013).

-Het komt niet zelden voor dat in Congolese geesten gedachtenkronkels voorkomen waar wij, westerlingen, moeilijk bij kunnen komen. Een sprong van tweeduizend jaar, van een neolithische beschaving, zoals Jef Geeraerts ze betitelde, naar onze hedendaagse hoogtechnologische samenleving doet een massa problemen rijzen die wij al te vaak en te lang onderschat hebben. (Uit nr. 36, april 2015).

-Op het eerste gezicht lijken de cijfers geciteerd door het Studiecentrum CRE-AC bemoedigend: sinds 2003 zou de economische groei 5 à 10 % per jaar bereiken. Deze groei zou te danken zijn aan de spectaculaire ontwikkeling van de mijnbouw. De winning van koper benaderde een miljoen ton in 2014, d.w.z. 3 à 4 maal meer dan in de koloniale tijd en Congo is de eerste producent van kobalt in de wereld geworden. Helaas, merkt professor Marysse op, komt de opbrengst van deze productie helemaal niet ten goede aan het land. (Uit nr. 37, augustus 2015).

-Al te weinig is in ons land de politieke wil tot uiting gekomen om een sereen wetenschappelijke balans op te maken van het koloniale verleden van België, ten einde met dit verleden in het reine te komen (zoals in Nederland wel ge-



beurd is (nvdr) en veel onzinnig gekrijs te doen ophouden. (Uit nr. 38, december 2015).

-Een zekere opinie, niet geplaagd door onbegrip over fundamentele cultuur-verschillen, noch door een totaal gemis aan inzicht in historisch perspectief, noch door onwetendheid over de uitdagingen waarmee de arbeid in een uiterst anachronistisch milieu gepaard gaat, stelt alles in het werk om, in binaire termen, een negatief imago van ons ontwikkelingswerk aan de gemeenschap op te dringen. (Uit nr. 39, april 2016).

-Pluralisme, machtswisseling, scheiding der machten, de principes van de rechtsstaat, het zijn allemaal mooie begrippen die in Afrika werden neergespoort maar die nog lang niet door het Afrikaanse ethos zijn geassimileerd. (Uit nr. 40, september 2016). ■

Wordt vervolgd



CONTACTS

AMICALE SPADOISE DES ANCIENS D'OUTRE-MER

Avec le soutien du centre culturel de Spa



N°167

Président :
Fernand Hessel

Vice-présidente :
Marie-Rose Utumuliza

Trésorier :
Reinaldo de Oliveira
reinaldo.folhetas@gmail.com

Secrétaire & Porte-drapeau :
Françoise Devaux
Tél. 0478 46 38 94

Vérificateur des comptes :
Marie-Rose Utumuliza

Culture :
Emile Beuken

Rédacteur de la revue Contacts
Fernand Hessel
Tél. 0496 20 25 70 /
087 77 68 74
Mail : fernandhessel@gmail.com

Siège social :
ASAOM
Vieux château
rue François Michoel,
N°220
4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)

Nombre de membres
au 31.12.23 : 76

Président d'honneur :
André Voisin

Membres d'honneur :
Pierre & Nadine Bouckaert
Jean-Jacques Bourge
Michel Carlier
Marcelle Charlier-Guillaume
Odette Craenen-Hessel
Hans Dekeyzer
Hugo et Manja Gevaerts-Schuermans
Nancy Hubaut
Joseph Jacobs
Agnès Lambert
Thelma Naegele
Adolphe Petitjean
Thérèse Schram-Hessel
Serge et Isabelle Servais
La Pitchounette
Didier Sibille
François Vallem
Thierry Van Frachen
Bernadette Van Cluysen
Sonia Van Loo
André et Michèle Voisin-Kerff

Compte :
BE90 0680 7764 9032
Tintin vous attend à Spa dans son musée imaginaire, ouvert au Pouhon Pierre-le-Grand, Rue du Marché 1a, www.tintin-spa.be

Textes et photos de circonstances de Fernand Hessel

À LA PITCHOUNETTE

Comme à l'accoutumée, c'est à la Pitchounette que l'Amicale a fêté son déjeuner d'automne, nonobstant le fait que la date du 20 octobre 2024 était aussi celle du rallye annuel de Jalhay, non sans complication pour le trafic local. Le choix du restaurant est connu de tous : il est de bonne tradition pour une association d'avoir un restaurant favori ; les patrons Serge et Isabelle sont des membres d'honneur particulièrement généreux pour l'ASAOM, et, fait non négligeable pour un déjeuner d'automne, Serge prépare le produit de sa propre chasse.

Cette fois la trentaine de convives atteignait à une paire de chaises près la totalité de la longue table habituelle. Encore bien pour la place que la délégation de l'ARAAOM de Liège, coutumière de nos déjeuners de saison, se limitait cette fois à quatre membres, conduits par la présidente.

Bien que le premier objectif de nos déjeuners de saison soit le plaisir de partager un moment d'amitié, allant puiser dans la mémoire les meilleurs souvenirs de nos aventures africaines, la rencontre offre également l'occasion de donner des nouvelles sur nos activités respectives, tout en évitant bien sûr que les brefs laïus ne virent à la séance académique.

Le président de l'ASAOM se limita à confirmer que l'amicale se porte bien, que son bas de laine permet de voir l'avenir avec sérénité grâce entre autres au nombre élevé de membres d'honneur ; on sait que la totalité de la cotisation de base est transférée à Mémoires du Congo pour la revue, que le nombre de membres maintient plus ou moins le cap des 80 cotisants. La rencontre permit d'inscrire deux nouveaux membres (les Demoulin et Jeannine Mwaku). Il est capital que le recrutement se poursuive, déjà pour compenser les inévitables décès.

La parole fut ensuite cédée à Justine Kasa-Vubu, la propre fille du premier président du Congo indépendant, habile oratrice, évaluatrice apaisée des relations belgo-congolaises et fine politicienne, bon sang ne saurait mentir. Ce fut l'occasion pour l'intervenante, membre à part entière de Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi, de dire sa grande déception de ne pas voir figurer sur le site de MDCRB la conférence qu'elle fit récemment au MRAC. Les justifications données par le président de MDCRB ne sont pas de nature à la satisfaire. Mais en habile politicienne elle ne tarda pas à éditer l'intégralité de la conférence (voir couverture ci-jointe), si bien que les deux parties ont fini par y trouver leur compte. ▶

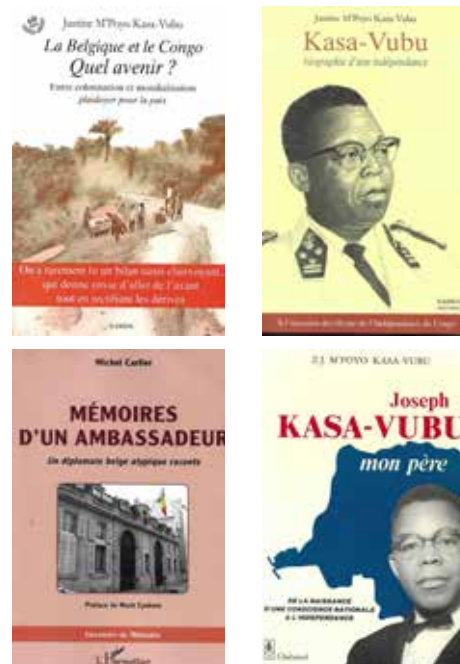


L'intervention de Justine eut du reste des retombées immédiates : le président du cercle arlonais ne tarda pas à l'engager pour une conférence à Arlon, dans le cadre du programme du RCLAGL ; avec succès.

Autre marque de générosité et de fraternité belgo-congolaise, le couple M'Poyo-Kasa-Vubu invita à déjeuner à Tervuren où il a sa résidence le couple Thérèse et Roland Kirsch, le couple Serge et Isabelle Servais et Fernand Hessel. Honneur insigne certes, accompagné bien entendu d'une moambe finement préparée et assortie d'une leçon d'histoire sur le Congo indépendant puisée à la source même. Il ne faut pas oublier que Justine Kasa-Vubu a été ambassadrice du Congo en Belgique, députée au Parlement congo-

lais et qu'elle a signé plusieurs livres, parmi lesquels la Biographie d'une indépendance éditée en 2020, publiée à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance (en quelque sorte le tome II de la série Kasa-Vubu). *La Belgique et le Congo ; Quel avenir ?* comprenant uniquement le contenu de la conférence donnée à MDC est son œuvre la plus récente. Voir les trois couvertures ci-contre.

Serge Servais saisit l'occasion pour évoquer, avec beaucoup d'émotion, la figure du beau-père de sa compagne Isabelle, un ancien de la Force publique du Congo. L'article y relatif paraîtra dans le n° 72, la rubrique In memoriam étant particulièrement dense en ce trimestre. ■



IN MEMORIAM

Ces derniers temps furent particulièrement cruels pour notre Amicale. Les épouses de deux anciens présidents nous quittèrent en douceur à quelques mois d'intervalle. Puis tout récemment Michel Carlier, ambassadeur honoraire et membre d'honneur, fut victime d'un fatal accident. L'Amicale exprima aux familles éprouvées ses condoléances les plus émues, et déposa sur leur tombe une gerbe, en guise de reconnaissance.



Josette Kaldenbach (Spa le 6 décembre 1926 – Spa le 31 août 2024), veuve de Jacques Israëlin dit Herold, président honoraire de l'ASAOM. Ses cendres ont été dispersées au cimetière de Spa.



Johnny Lejeune (Rendeux le 23 avril 1942 – Spa le 12 septembre 2024), beau-père d'Isabelle notre fidèle hôtesse à la Pitchounette (voir numéro 72 pour une esquisse biographique)



Joséphine Ruwet (16 décembre 1930 – 4 octobre 2024), dite tante Poulette, veuve de René Nys qui assumait la présidence de l'ASAOM. Inhumée au cimetière de Spa.



Michel Carlier (1943 – 2024), ambassadeur honoraire de sa majesté le Roi des Belges, qui fut en poste de 1980 à 2008 en un grand nombre de pays : Chili, Togo, Ghana, Ethiopie, Djibouti, Algérie, Hongrie, Roumanie, Maroc, Tunisie, se définissant lui-même comme ambassadeur atypique ; auteur de plusieurs livres dont le dernier plus autobiographique repris ci-dessus en couverture, lequel annonce un second tome qu'il ne pourra hélas plus jamais achever ni dédicacer. Il est enterré au cimetière d'Ixelles.



NYOTA

Cercle Royal africain des Ardennes



Avec le soutien de la Commune de Vielsalm



N°199

Président :

Freddy Bonmariage
tél. 086 40 12 59
ou 0489 417 905
freddy.bonmariage@gmx.com

Vice-président :
à pourvoir

Secrétaire & Trésorier :

Herman Rapier,
rue Commanster, 6, 6690
Vielsalm
tél. 080 21 40 86
hermanrapier@skynet.be

Vérificateur des

comptes :
Freddy Bonmariage

Autres membres :

Henri Bodenhorst
Fernand Hessel
Jean-Marie Koons,
Roger Senger
Jean-Pierre Urbain

Siège social de

l'association :
Grande Hoursinne, 36,
6997 Érezée

Rédacteur de la revue :
fernandhessel@hotmail.com

Nombre de membres au
31.12.23 32

Compte :
BE35 0016 6073 1037

Textes et photos de
Fernand Hessel, sauf
indication contraire

Source de l'article relatif à
Mgr Gillon :

Luc Gillon, *Servir : en actes
et en vérité, Duculot, 1988*

Ce 199^e numéro de notre revue nous conduit jusqu'au terme de l'an 2024. Il est l'occasion de jeter un regard sur l'année écoulée, tout en esquissant les décisions affectant le millésime suivant. Et il est également une incitation à préparer avec un certain faste le 200^e numéro,

Le CRAA reste dans l'ensemble fidèle à son programme fondamental : l'assemblée générale, la journée du Souvenir et la Bonana, auquel il sied d'ajouter les réunions de l'organe de gestion. Les autres rencontres sont le plus souvent, et malheureusement, liées à la perte d'un membre. Le phénomène n'est pas propre à notre cercle, qui se maintient mieux que la plupart des cercles issus de l'ère coloniale, lesquels ont évolué en grand nombre de peau de chagrin en fermeture complète. Le CRAA peut toujours compter sur un noyau dur dont les membres se démènent pour faire de nouveaux membres. C'est ainsi que nous pouvons maintenir bon an mal an notre nombre d'affiliés au-dessus de 30 unités. Il est vrai qu'il règne à Vielsalm un climat favorable à la pérennisation de la mémoire des anciens, partis vers les pays lointains pour se mettre au service du développement de tous les peuples. Le CRAA peut en outre se réjouir de bénéficier d'une subvention annuelle substantielle de la part de la commune ; et de conserver en parfait état un monument dédié aux pionniers de l'outre-mer, sans doute le plus beau de Belgique.

Tableau de nos activités en 2024, classées par date et par lieu :

- 06.03.24 Réunion de l'organe d'administration, à la Fraternelle de Rencheux
- 23.03.24 Assemblée générale suivie d'un lunch, au Contes de Salme à Vielsalm

- 29.05.24 Réunion de l'organe d'administration, à la Fraternelle de Rencheux
- 22.06.24 Journée du Souvenir suivie d'une moambe, à Burtonville
- 06.11.24 Réunion de l'organe d'administration à la Fraternelle, à Rencheux
- 07.12.24 Banquet de Bonana, à l'Ecurie de Grand-Halleux

Points saillants de l'exercice 2024, tirés des procès-verbaux des réunions de l'OA :

- la commune renouvelle sa subvention de 500 € ;
- l'avoir du CRAA avoisine les 3 000 € ;
- pour faire face au coût de la revue qui pour l'heure absorbe la totalité de la cotisation, celle-ci est portée à 35 €, à dater du 1^{er} janvier 2025 ; la cotisation d'honneur est maintenue à 50 €, bien qu'elle affiche un boni financier plutôt maigre ;
- le nombre d'affiliés au 31.12.24 s'élève à 34 unités ; les nouveaux compensant les partants ;
- la recherche de nouvelles opportunités pour la moambe a livré des résultats encourageants, à condition de s'associer à un cuisinier compréhensif ;
- pour permettre à l'organisateur des fêtes d'avoir les coudées franches, un budget prévisionnel lui sera dorénavant alloué ;
- la forte dépendance ces dernières années du Contes de Salme est en voie d'allégement, par la recherche de nouvelles opportunités ;
- le CRAA maintient son partenariat avec Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi, principalement pour la revue trimestrielle ;
- une concertation informelle est en cours pour redistribuer les charges au sein de l'organe d'administration. ■

IN MEMORIAM



André Faber (11 août 1939 – 8 novembre 2024) vient de nous quitter. Au nom de tous les membres, nos condoléances émues ont été adressées aux familles éprouvées.

LES GRANDS TÉMOINS DU PARTENARIAT ENTRE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET L'ARDENNE BELGE

Pour meubler l'espace disponible dans certains Nyota, dû au fait que le trimestre n'a connu que peu d'activités et partant peu d'illustration, la revue se propose d'évoquer, par esquisse biographique et par image, quelques grandes figures de l'Ardenne belge, parties en outre-mer pour apporter leur contribution au développement des pays dans le besoin, à commencer par le trio qui nous est cher comprenant le Congo, le Rwanda et le Burundi. Il tombe sous le sens qu'en à peine une page force est de se limiter à l'essentiel. Question de se rafraîchir la mémoire, avant que le tronc commun de la revue ne s'enrichisse d'un article plus élaboré.

1. Luc GILLON, (Rochefort, 15 9.1920 - Bruxelles 5.6.1998), en route vers Lovanium



Contrairement à ce que le nom pourrait laisser croire et que beaucoup d'amateurs pensent, Luc Gillon était un pur Flamand, fils de Gustave Gillon

né à Courtrai en 1874. Sa famille paternelle s'était taillé dans le Courtrais une confortable place dans le monde des affaires. Un Gillon fut même bourgmestre de Courtrai. Du côté maternel par contre il est pur Wallon et plus particulièrement Ardennais, ayant ses racines à On et son hinterland. Pour la petite histoire, ce fut lors d'un déjeuner à Bruges, consécutif à une invitation d'Emile Cousin actif sur le rôle de Zeebrugge, que le jeune Gustave croisa le regard d'Adrienne Cousin ; et un amour naîtra et conduira au mariage. Pour le plus grand bien du Congo.

La personnalité de Luc tira les valeurs qui guideront sa vie de sa famille d'abord : catholique dans l'âme, scientifique dans l'esprit, bourgeoise dans le comportement - ce qui fit qu'Emile Cousin acheta les ruines du château féodal de Rochefort où il aménagea sa demeure de retraité ; comme il fit don à chacune de ses filles d'une maison sur le site du château, on ne tarda pas à baptiser celui-ci Cousinville.

Pour l'essentiel, Luc Gillon passa son enfance à Louvain, rue des Joyeuses Entrées. Il y fit quasi la totalité de ses études gréco-latines, au collège néerlandophone de la ville. Le bilinguisme allait de soi chez les Gillon, franco-phones par tradition bourgeoise mais ouverts à la marche de la Belgique. Au grenier de la grande maison familiale il construisit un train électrique qu'il ne cessera de perfectionner jusqu'à l'âge de 14 ans ; et où il faut voir sans doute les fondements de sa vocation scientifique et de son obstination à aller jusqu'au bout de ses projets.

Rigueur paternelle et générosité maternelle offrirent un excellent cocktail qui finira par le conduire au séminaire diocésain de Malines où il fut ordonné prêtre en 1946 par les mains du cardinal Van Roey. Il réussit parfaitement à allier religion, société, particulièrement dans le scoutisme dont il fut un grand adepte, et science. C'est ainsi qu'en soutane il reprit rapidement des études de physique, s'intéressant de près à l'usage civil de l'atome, servi en cela par le cyclotron construit par le prof. de Hemptinne dans le parc d'Arenberg à Heverlee (il s'en souviendra quand il sera recteur de Lovanium) ; et aussi sans doute par la fierté qu'éprouvait le monde scientifique belge d'être, grâce au Congo et à Shinkolobwe, le grand fournisseur d'uranium. Il obtint son diplôme de licence avec la plus grande distinction. Enfin il couronnera sa passion pour la physique nucléaire par un doctorat aux Etats-Unis.

Tout le prédisposait à être impliqué dans la fondation de Lovanium, à laquelle Gouvernement et coloniaux de l'époque avaient abouti, au terme de lassantes querelles entre Scheutistes et Jésuites (qui avaient une longueur d'avance à Kisantu depuis 1923), au terme également d'un débat entre ceux qui estimaient qu'une université ne se justifiait pas chez les Congolais, dont le ministre Buisseret lui-même, et ceux qui faisaient confiance à l'essor intellectuel rapide des Congolais, s'activant autant que faire se put à multiplier les établissements d'enseignement secondaire, fournisseurs indispensables

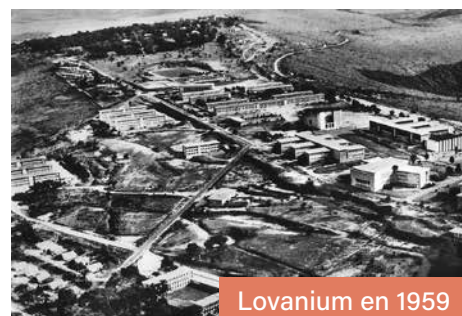
d'une université.

C'est ainsi qu'au retour des Etats-Unis, contre ses propres attentes, Luc Gillon fut nommé membre de la commission consultative pour la réalisation de la faculté des sciences sur le mont Amba de Kinshasa. Ce ne fut que la rampe de lancement car le 1er juillet 1954 il fut nommé recteur de Lovanium dont le chantier était à peine engagé (confié à un ancien de la Force publique, le major P. Boulanger).

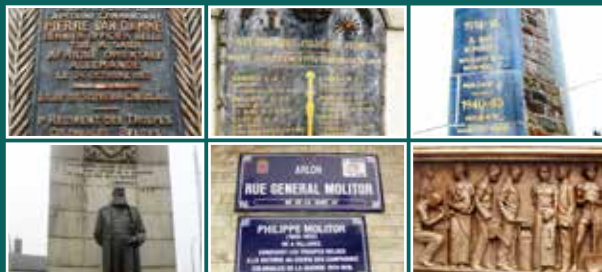
Un tout nouveau chantier s'ouvrait ainsi au jeune abbé, qui allait conduire année après année à la plus belle des universités d'Afrique subsaharienne. Mgr Luc Gillon en fit le grand œuvre de sa vie. Il a aujourd'hui son buste devant le rectorat de l'UNIKIN et le rond-point d'où monte la route vers le campus s'appelle le rond-point Mgr Gillon. Là au moins la reconnaissance est de mise. ■



1955 Lovanium Visite du roi Baudouin



Lovanium en 1959



L'AVENIR DU LUXEMBOURG¹ DU 11 AOÛT 1960 DÉCRIT LA SITUATION CRITIQUE DES BELGES ET DES CONGOLAIS, 41 JOURS APRÈS L'INDÉPENDANCE. VOICI SA PERCEPTION.

Un exemplaire jauni du quotidien belge *L'Avenir du Luxembourg*, daté du 11 août 1960, a été remis à notre association RCLAGL par une de ses membres, interpellée par le titre à la une de ce journal provincial : « Violentes bagarres politiques à Léopoldville - Lumumba blessé à coups de pierres - Négociations imminentes entre le Katanga et l'ONU ».

Par Roland Kirsch - Texte

L'auteur de ces lignes a voulu savoir à son tour comment avait été traitée, à l'époque, l'indépendance congolaise à travers la gazette locale, si éloignée de l'Afrique.

Le lecteur ne manquera pas d'observer qu'en réalité les gens de la province du Luxembourg étaient extrêmement bien renseignés sur les événements d'Afrique, et surtout concernés par la situation dramatique relatée dans le journal.

À l'examen du contenu de cet exemplaire, de 64 ans d'âge, et publié 41 jours après la proclamation de l'indépendance du Congo, on peut remarquer que plus de la moitié des pages de ce numéro (6 pages sur 10) sont consacrées au drame congolais.

La liste des titres et de leurs énoncés, démontrent, à chaque page, la tension extraordinaire qui régnait pendant cette période tumultueuse.

En page 1, on lit

- Le Bureau de l'ABAKO (Alliance des Bakongo - de Joseph Kasavubu) a été mis à sac à Léopoldville.

- Le Général de Gaulle interrompt ses vacances pour conférer avec ses ministres sur le Congo.
- Les « Jeux politiques sont interdits » pour Théo Lefèvre, président du PSC (Parti Social-Chrétien) qui s'oppose à la constitution d'un gouvernement belge d'affaires, en conséquence du Congo.
- Cinq soldats tunisiens sont tués au cours d'une bagarre tribale au Congo.
- Au niveau de la politique familiale des foyers belges venant du Congo, il faut intégrer 36 000 Belges qui rentrent au pays.
- « Un flic (pour Lumumba, Premier Ministre) est mis à pied d'œuvre ».
- « Et maintenant Monsieur H (pour le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld), on vous attend ! ».

1. *L'Avenir du Luxembourg* est un journal catholique créé à Arlon en 1894. Il rejoint le groupe *Vers l'Avenir* en 1948 à la requête de l'évêque de Namur. Deux objectifs : servir l'Eglise et défendre la patrie. Il ne paraît pas pendant les deux guerres mondiales. En 1970, le journal et son groupe prennent leurs distances avec le parti social-chrétien. Il devient pluraliste et traite tous les sujets. C'est un journal de débats, mais à fort ancrage local. Depuis 2021, il fait partie du groupe IPM, éditeur de *La Libre Belgique*. Actuellement, *L'Avenir* exerce toujours un leadership dans la province de Luxembourg, mais délivre via son groupe, des informations internationales de qualité, notamment en rapport avec le Congo. Comme preuve l'article du 29 octobre 2024 sur la question du métissage, avec ses calicots particulièrement agressifs.

ADMINISTRATION

Président :
Roland Kirsch

Vice-président :
Gérard Burnet

Secrétaire et
responsable des
Comptes :
Anne-Marie Paste-
leurs

Vérificatrice des
comptes :
Marcelle
Charlier-Guillaume

Autres membres :
Jacqueline Roland,
Thérèse Vercouter

Editeur
du Bulletin :
Roland Kirsch

Siège social :
RCLAGL,
1, rue des Déportés,
6780 Messancy
Tel : 063/387992 ou
063/221990 –
Mail : kirschrol@
yahoo.fr

Présidente
d'honneur :
Marcelle
Charlier-Guillaume

Compte :
BE07 0018 1911 5566

Textes et photos de
R. Kirsch : sauf
indication
contraire

En page 2 :

Dans l'article « l'actualité à travers la presse », la rédaction du journal reprend la dramaturgie développée dans les différents organes de presse du pays, citant la « Gazette de Liège », la « Nouvelle Gazette », le « Rappel », la « Cité », le « Soir », la « Libre Belgique », la « Métropole », qui tous concluent à une crise morale et politique de la Belgique dans la gestion de la crise congolaise.

En page 3 :

Une même triste ambiance est reprise dans l'article intitulé « A travers la province » qui se préoccupe des nouvelles de nos soldats au Congo, ainsi que de l'action des communes luxembourgeoises en faveur des réfugiés d'Afrique.

Cependant, de manière plus légère dans cette page provinciale, on annonce l'ouverture à Arlon par un ancien d'Afrique d'un restaurant dit de classe, typique et congolais « Le Zèbre » ! De même on y rappelle la tranche spéciale de la Loterie Africaine pour un total de 60 000 000 de francs.

En page 4 :

S'agissant de la page boursière bruxelloise au 10 août 1960, on note que « le marché des actions marque le pas dans l'attente de nouveaux éléments d'appréciation des vedettes congolaises... ».

En page 5 : Diverses nouvelles du Congo :

- L'aviation américaine a transporté 9190 « Casques bleus » au Congo

dont plus de 9/10ème de soldats appartenant à différents Etats africains.

- Lumumba va instaurer des tribunaux d'exception.
- Ike (le président américain Eisenhower) félicite l'ONU... et la Belgique, priée de contribuer au développement du Congo indépendant.
- Graves incidents entre le Gouvernement et l'Assemblée au Kivu.
- Au Kasai, sept parlementaires du MNC Kalondji auraient été assassinés.
- Au Ruanda-Urundi, friction entre Bahutu et Batutsi.
- Un bateau de réfugiés à Anvers. L'« Elisabethville » est rentré dans le bassin de la CMB (Compagnie Maritime Belge) ramenant 384 passagers du Bas-Congo.

En page 6 :

On annonce l'arrivée en Europe de l'ambassadeur de Belgique au Congo, Jean Van den Bosch, expulsé manu militari de cette république ; ensuite, on explique que le Comité National du Congo a récolté 41 millions de francs, et aussi que l'on ne change plus d'argent congolais à l'aéroport de Bruxelles-National et, qu'enfin... malgré tout cela, l'Union minière du Haut-Katanga continue à travailler normalement... ! ■

Sans autre commentaire !

IN MEMORIAM

L'Avenir du Luxembourg rapporte dans son édition du 19/11/24, le décès à Arlon à l'âge de 88 ans de Bernadette Vierstraete née à Varsenare, veuve du président de l'ancien Royal Cercle Arlonais et Gaumais d'Outremer, Laurent Budinger d'Arlon, décédé en mars 2017.

La défunte, s'est mariée à Gemena venant de Flandre. Elle y a vécu avec son époux, directeur d'une entreprise de coton pendant près de vingt ans à proximité du palais présidentiel de Mobutu de Gbabolite en Oubangui ; qu'elle y côtoyait régulièrement. **L'association adresse aux familles éprouvées ses sincères condoléances.**

LÉGENDES PHOTOS TIRÉES DU JOURNAL

1. Une de l'Avenir du Luxembourg du 11.8.60
2. Expulsion de l'ambassadeur de Belgique
3. Pub pour la Loterie Africaine
4. Manifestation des métis devant l'ambassade de Belgique à Kinshasa, édition du 29 octobre 2024



M. Jean van den Bosch, ambassadeur de Belgique au Congo, et mercredi matin à Niya, venant de Brazzaville. Il gagnera à l'issue de Bruxelles. Le voici, à sa descente d'avion, avec sa femme et (Télé)

LOTÉRIE AFRICAINE
Tranche spéciale de la jeunesse

UN GROS LOT DE 10.000.000 fr.
UN GROS LOT DE 4.000.000 fr.
UN GROS LOT DE 2.000.000 fr.
UN GROS LOT DE 1.000.000 fr.
UN GROS LOT DE 500.000 fr.

et 59.940 lots de 400 à 500.000 fr.

Pour un total de 60.000.000 fr.

Le billet : 200 fr. Le dixième : 21 fr.

TIRAGE DIMANCHE 28 AOUT A COX
Billets en vente partout

3





APPELEZ, NOUS SOMMES LÀ

Par Patricia Nsekela Katambue & Odon Mandjwandju Mabele - Texte et photos



Le 20 août 2024, les membres de l'asbl SDM à Mwene-Ditu ont été invités à l'assemblée générale ordinaire à la salle de lecture à laquelle ont participé les chefs de bureau et les stagiaires. Les personnes empêchées étaient M. Manix Mulaji-Mulaji qui séjournait à Mbuji-Mayi pour raison de santé et la R.S. Béatrice Awunda Ayombo qui était à Kinshasa en vacances culturelles, alors que la tenue de cette réunion coïncidait avec son anniversaire de naissance. L'objectif principal de cette réunion était de faire le bilan ainsi que d'identifier les facteurs de réussite ou de régression.

Qu'est-ce qui s'est passé au juste à Mwene-Ditu, à Luputa et à Kinshasa ? Ces lignes tentent de répondre à la question.

Au cours de cette assemblée générale, deux points ont été abordés pour la bonne marche de l'association. Le premier concernait l'évaluation du 1^{er} semestre 2024. Le second a

débouché sur les conseils relatifs à la protection de la vie privée de chaque membre à l'heure des réseaux sociaux. Chaque personne doit éviter de logger ses données iconographiques privées dans les machines de l'association.

Le suivi et la production du SDM du 1^{er} semestre 2024 n'ont pas battu tous les records par rapport au premier semestre 2023. Les statistiques de la bibliothèque révèlent que les abonnements ont atteint 35 % en février 2024 contre 26 % en 2023. Le niveau mensuel le plus élevé est celui de mai 2023 avec 150 lecteurs, soit 41 %.

Le mois de mars 2024 a vu la promotion de Mme Evodie Mbuyi Kalenda, du grade de stagiaire à celui de chef de bureau Courriers, et ce en remplacement de M. Philippe Kenge Opola wa Kalonda, courrieriste du SDM affecté à Kinshasa.

Les raisons sont multiples : congés de circonstance des uns, absences autorisées des autres.

Il existe dans l'association deux types de congé de base : congé culturel et congé de maladie. A ceux-là s'ajoutent les congés de circonstance aux motifs variés, tels la retraite, la messe, le mariage d'un frère ou d'une grande sœur ...

En outre, au mois de septembre 2024, deux expositions ont été montées :

- la première concernait *La grande rentrée littéraire de Kinshasa 2024*, du 12 au 14 septembre à la Bibliothèque Wallonie-Bruxelles. SDM y délégua Philippe Kenge Opola wa Kalonda et Johan Mapuard Mabele, pour soutenir Lilia Bongi et Gaël Mabanza ;



- la seconde était consacrée à la 4^e édition de la *Soirée culturelle Kanyok (SCKAN)* en date du 14 septembre 2024. Un festival de promotion culturelle qui avait pour thème « l'unité dans la diversité ». Cette soirée culturelle a eu lieu à Luputa, à 45 km de Mwene-Ditu ; Stéphanie Bilonda Katanda et Patricia Nsekela Katambue y ont représenté le SDM pour soutenir notre partenaire Mme Tendo Christelle, assistante à ▶

l'Institut National des Arts (INA) et cheffe du Département de la Promotion du patrimoine culturel et organisatrice de ladite journée.

SDM participa également à la défense des mémoires de fin d'études de deux de ses membres à l'Université de Mwene-Ditu (UMD), de même qu'à la collation des grades académiques. Rappelons que la monographie de Mme Monique Ngalula Mulaja portait sur le « Diagnostic financier et performance des petites et moyennes entreprises, Cas de Maisons wa Fier », tandis que celle de Mme Giselle Mesu Sabwe traitait des « Causes et conséquences du divorce en milieu urbain, Cas de la ville de Mwene-Ditu ». Les deux études émargeaient aux sciences économiques et aux sciences humaines. Les résultats obtenus par ces lauréates ont donné lieu à la mention « Satisfaction ». Elles ont reçu chacune une écharpe de « Félicitations du SDM ».

Dans un tout autre ordre d'idées, il nous faut citer l'obligation dans laquelle s'est trouvé le SDM de déménager, quelques jours après la diffusion du communiqué du maire de Mwene-Ditu, daté du 2 octobre 2024, relatif à l'aménagement de la Route Nationale 1. Les images ci-après témoignent du caractère expéditif du déménagement, avec tous les risques de détérioration des équipements et des biens précieux, sans oublier le vol et l'intempérie.

La bibliothèque du SDM de Mwene-Ditu est en voie de réinstallation sur l'avenue Centrale. Ce n'est pas la première fois que le SDM est contraint de plier bagage et d'aller s'installer ailleurs. Dans le numéro de mars, un tableau complet sera dressé des déménagements successifs auxquels dut se plier le Service de Documentation Mabele dans Mwene-Ditu.

A ce stade, toute assistance est la bienvenue. Affaire à suivre. ■



4



5



6



7



8

LÉGENDES PHOTOS

1. Monique Ngalula Mulaja & Giselle Mesu Sabwe
2. Philippe Kenge Opola wa Kalonda, Lilia Bongji et Johan Mapuard M.
3. Stephie Bilonda Katanda, Christelle Tendo et Patricia Nsekela Katambue
4. Façade du siège en voie de démolition
5. Mobilier entassé dans la cour de l'habitation du superviseur
6. Livres mis en sacs en attente de nouveaux locaux
7. Chaises de la bibliothèque en souffrance
8. Livres offerts par le superviseur au couple Kalala-Meta à Mwene-Ditu le 18.08.24

Niambos

N°05

COMITÉ

Présidente :

Françoise Moehler-De Greef

VP Relations

extérieures :

Françoise Devaux

VP Activités :

Machteld De Vos

VP Outre-Mer :

Marcel Yabili

Trésorier :

Pierre De Greef

COMITÉ ÉLARGI

Micheline Boné, Dina Demoulin, Andrée Grandjean, Philippe Grandjean, Vincent Lamy, Mireille Sartenaer.

PROGRAMME 2025

Chaque année, la VP Machteld De Vos propose un programme intéressant et varié.

- 22/03 : visite de la BAPA (Belgian Aviation Preservation Association) à Gembloux.
- 24/05 : visite de l'Arboretum de Wespelaar à Haacht.

En perspective également :

- Musée La Piscine de Roubaix / Expo Rodin / Bourdelle, ou Villa Cavrois.
- Musée Africain de Namur rénové.
- 03/08 : Retrouvailles d'été à Marche-en-Famenne (camp militaire).

COORDONNEES

Niambos Forum
(discussions et diffusion) :
niambos@googlegroups.com
Niambos Info
(diffusion uniquement)
niambos-info@googlegroups.com

Pour toute information :

fmoehler@gmail.com
Cotisation annuelle : 20 €
Compte Niambos :
IBAN : BE48 3771 4230 7727
BIC : BBRUBEBB

Par Françoise Moehler-De Greef, textes et photos

AMITIÉ ET RETROUVAILLES

Le 7 septembre, un sympathique groupe de Niambistes a visité l'exposition Léonard de Vinci à Liège avant de se retrouver sous un soleil radieux chez nos amis Elisabeth Lebrun et Jacques Dressen pour un déjeuner convivial et chaleureux. Merci Jacques et Elisabeth.

Le 7 décembre, un petit groupe se retrouvera pour visiter l'exposition Terracotta Army et le Premier empereur de Chine.

L'année 2025 s'ouvrira sous les meilleurs auspices comme en témoigne le programme prévisionnel ci-contre. ■

IN MEMORIAM

Notre ami Vincent Lamy est parti le 10 octobre 2024 rejoindre les étoiles et les copains qui l'ont précédé. Né à Kitega le 6 janvier 1950, il était maître de stage honoraire en gastroentérologie au CHU de Charleroi. Resté très proche des Congolais, il a, pendant des années, assuré la formation ponctuelle d'étudiants africains en spécialisation réunis à Dakar.

Vincent, le Dr Vincent Lamy, Vison taquin chez les scouts à Lubumbashi, notre ami de toujours.

Lamy, L'Ami. Personne mieux que lui ne peut répondre à ce nom qui lui correspond si bien. L'Ami, l'ami véritable, l'ami confidant, l'ami sourire, l'ami sur lequel on savait que, quoiqu'il arrive, on pourrait compter.

Niambiste de la première heure, c'est lui qui a donné à notre association sa dimension philanthropique. Au plaisir de nous retrouver régulièrement devait s'ajouter ce qu'il considérait comme un devoir : aider les enfants et les jeunes



Retrouvailles d'été



Dernière réunion du comité

de ce pays qui nous a vus grandir, qui nous a tellement donné, et où les besoins ne cessent de croître. Une petite goutte d'eau dans l'océan mais, pour certains, c'est peut-être cette goutte qui comptera.

Vincent nous a fait le super cadeau de participer à notre dernière réunion de comité, le 16 septembre dernier. Vincent sourire, malgré la maladie, Vincent qui continuait à s'intéresser à Niambos, à chacun d'entre nous, malgré tout. Nous savions le pronostic pessimiste mais ne pouvions imaginer qu'il partirait aussi vite. Il s'est battu jusqu'au bout, avec un courage admirable, heureusement soutenu par sa chère Geneviève dont on ne peut que saluer le dévouement sans faille.

De tout cœur avec sa chère Gene, ses filles et ses petits-enfants. Et une pensée toute particulière pour sa maman qui fêtera dans 3 mois son centième anniversaire.

De tout cœur avec vous tous. Vincent restera à jamais dans nos cœurs. ■



BOUTIQUE

Modalités d'acquisition

La liste est sujette à modification, selon la disponibilité des ouvrages.

La commande se fait sur www.memoiresducongo.be

Les frais d'envoi ne sont pas inclus dans les prix affichés.

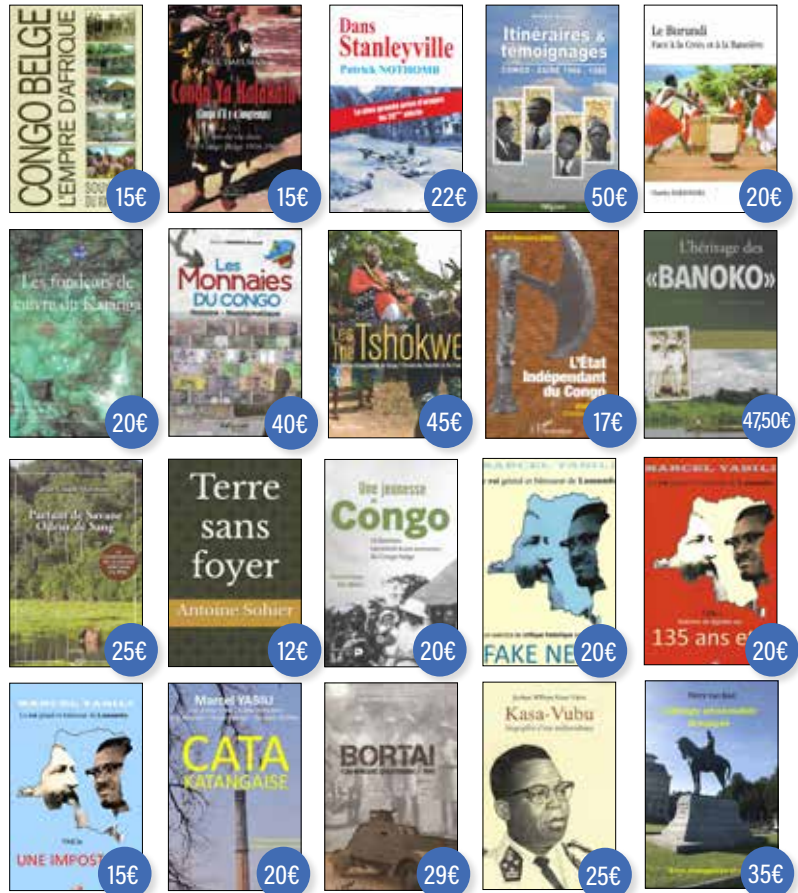
Le versement est attendu au compte de Mémoires du Congo : BE95 3101 7735 2058, avec mention de l'adresse et des titres sous commande.



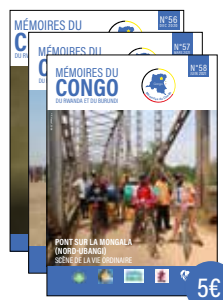
avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be
www.memoiresducongo.be

LIVRES

* Les documents sont présentés par ordre alphabétique du titre.



VIDÉOS



Les anciens numéros de même que les exemplaires additionnels de la revue sont à 5€ pièce



Les 3 tomes *Le rail au Congo belge*

La série de 3 tomes : 150€

Prix pour le tome 3 seul : 20€